



leading
personalized
spine

RAPPORT
ANNUEL 2016

MEDICREA[®]
(IM)PROVE

MEDICREA[®]
(I M) P R O V E

**RAPPORT
ANNUEL** 2016



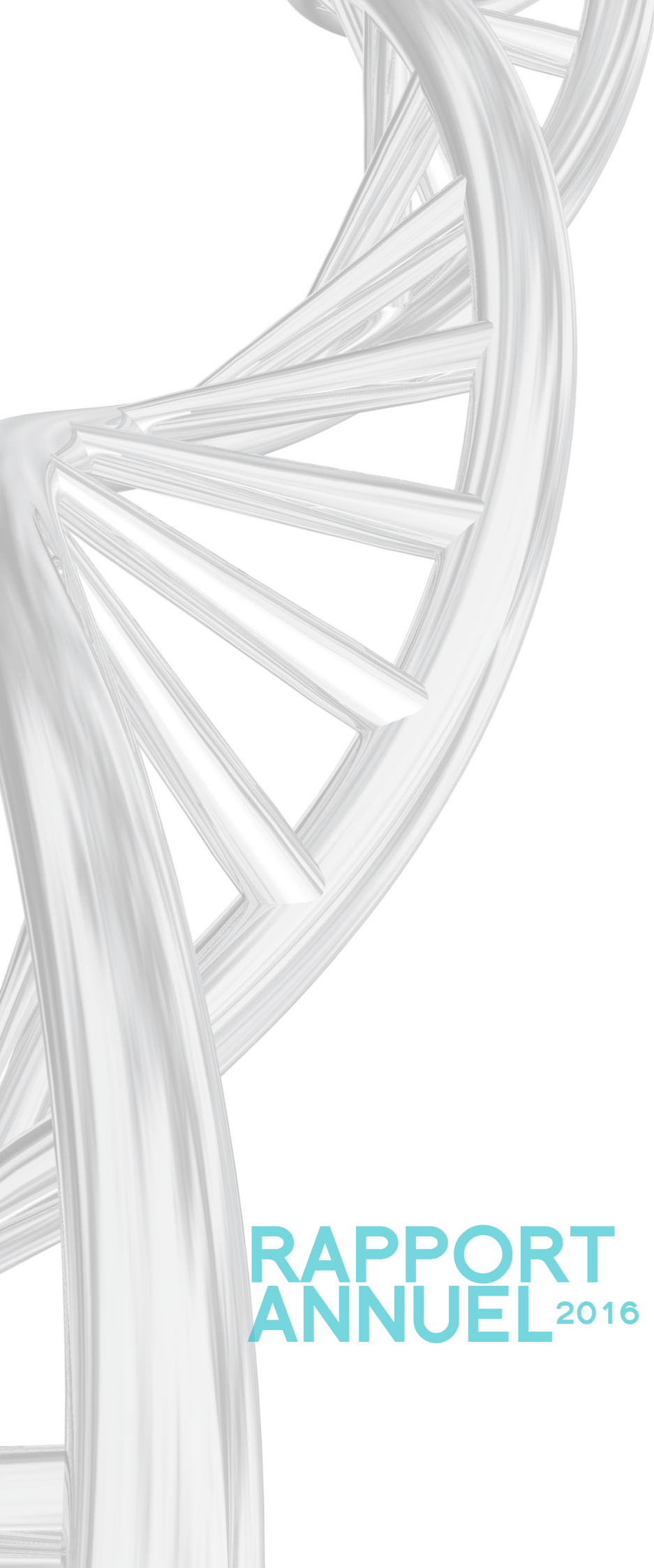


SOMMAIRE

- 1. PRESENTATION GENERALE**
- 2. LE GROUPE EN UN CLIN D'OEIL**
- 3. GOUVERNANCE**
- 4. INFORMATIONS BOURSIERES ET ACTIONNARIAT**

ANNEXES

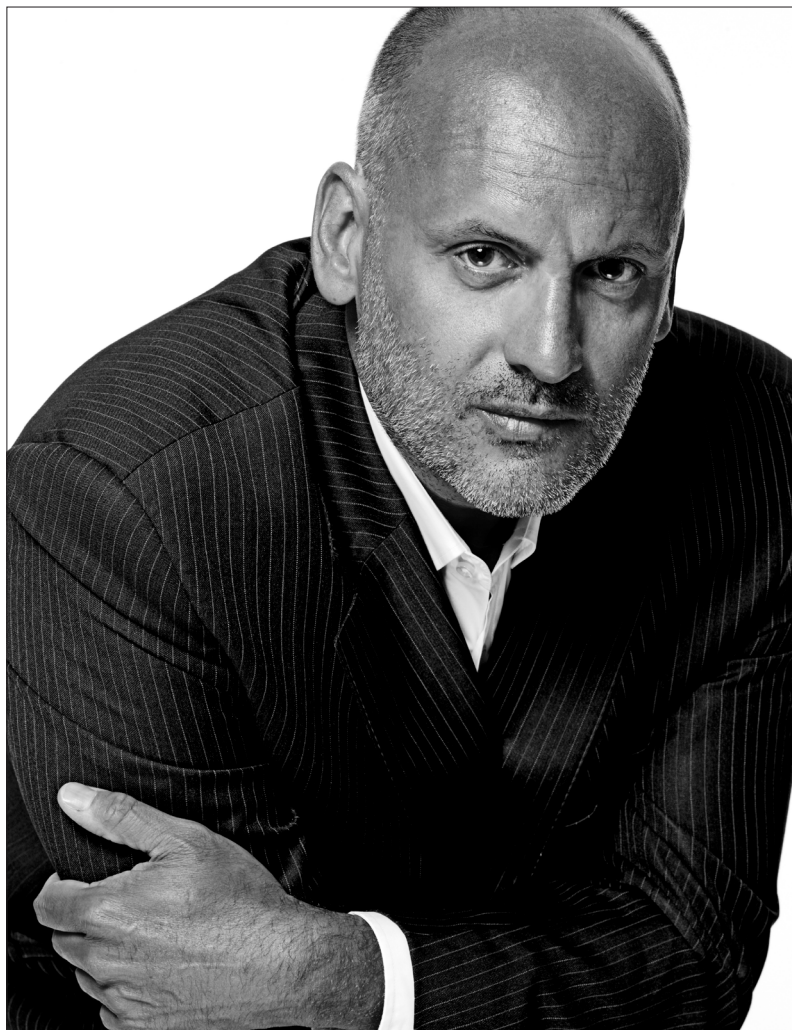
- I. COMPTES CONSOLIDES**
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- II. COMPTES SOCIAUX**
 - ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- III. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- IV. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2017**



**RAPPORT
ANNUEL** 2016

DREAM IT DO IT

photo Stéphane de Bourgies



Denys SOURNAC

Président et Directeur Général
Co-fondateur de MEDICREA

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie s'opère actuellement au niveau mondial, celui-ci est désormais moins focalisé sur l'implant en lui-même mais davantage sur le résultat de la chirurgie, dans le but de proposer des traitements ayant une valeur ajoutée par rapport aux traitements classiques.

Cette mutation est particulièrement importante pour le rachis, le vieillissement des populations entraînant une augmentation significative des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, s'accompagnant fréquemment d'interventions multiples. Les implants rachidiens deviennent ainsi un véritable enjeu de santé publique et la médecine personnalisée prend alors tout son sens.

Nous savons qu'il existe un lien direct entre l'alignement de la colonne vertébrale du patient et la réussite de la chirurgie. Chaque patient a une anatomie et un profil sagittal uniques qui sont à prendre en compte absolument pour définir le traitement le mieux adapté. Il n'y a pas de bonne solution standard ni de technique fiable pour personnaliser les implants en salle d'opération. De nombreux patients doivent ainsi subir de nouvelles interventions pour corriger de nouveau leur alignement sagittal, ce qui a des conséquences sur leur qualité de vie mais également un coût élevé pour la société. La médecine personnalisée répond à toutes ces problématiques.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique d'abord par la personnalisation du traitement et ensuite par l'amélioration de la prévention. Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a accompli d'énormes progrès ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ et les implants sur mesure UNiD™, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

Nous nous positionnons en véritable partenaire du chirurgien dès la planification de l'opération et proposons un mix inédit de produits innovants et de services complets pré et post-opératoires. Améliorer est une course qui ne finit jamais. Nous travaillons sans cesse à une chirurgie toujours plus simple, plus sûre, plus rapide et moins invasive.

Nous améliorons les choses ensemble, et nous le prouvons au quotidien. (IM)PROVE ! »

Denys SOURNAC

NO
THING
IS
IMP
OSS
IBLE

DREAM IT DO IT

PATIENT-SPECIFIC
IMPLANTS ARE
A REALITY

medicrea.com | **leading** personalized spine

«Personalized Spine» ce n'est pas seulement être capable de créer des implants sur-mesure pour les patients. C'est pouvoir, dans le monde entier, apporter aux chirurgiens un service complet et inédit: précision de l'analyse avec outil dédié, planification raisonnée et maîtrisée du profil sagittal de chaque patient, production de l'implant spécifique, livraison en salle d'opération en un temps record, analyse post-opératoire.

En construisant pour chaque cas une relation de partenariat unique, MEDICREA ouvre la voie de la chirurgie personnalisée de la colonne vertébrale.

1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



MEDICREA[®]
(IM)PROVE

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans l'intégration de services digitaux de planification pré-opératoire et d'analyses pré et post-opératoires pour le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale. Dans cette optique de médecine prédictive, il assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 100 000 interventions chirurgicales à travers le monde. Le Groupe possède sa propre unité de production ultra-moderne à Lyon, consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur mesure par impression 3D.

MEDICREA évolue sur le marché de la chirurgie du rachis estimé à environ 11 milliards de dollars. Ce marché est très impacté par les réformes des politiques de santé, en Europe comme aux Etats-Unis, visant notamment à réduire les budgets des établissements de santé publics et privés. La pression sur les prix orchestrée par les hôpitaux, la réduction des bases de remboursements à l'initiative des gouvernements, des organismes de sécurité sociale, des assurances et des mutuelles et le durcissement des procédures d'homologation des dispositifs médicaux pèsent sur le développement du marché.

Malgré ces éléments défavorables, le marché de la chirurgie du rachis renoue avec la croissance sous l'influence de plusieurs éléments :

- l'évolution des facteurs démographiques : vieillissement de la population, sédentarisation, augmentation des cas de surpoids et d'obésité qui favorisent l'apparition de pathologies rachidiennes;
- l'accès aux soins dans les pays émergents dont le niveau de qualité se rapproche de celui des pays occidentaux;
- l'évolution des techniques chirurgicales grâce à la réduction des temps opératoires, au développement de chirurgies moins invasives et à l'apparition de la médecine personnalisée.

Le Groupe MEDICREA s'est transformé en une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Il fait figure de véritable pionnier sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, et offrir un confort opératoire sans égal pour les chirurgiens.

Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables. Elle devient une évidence pour les chirurgiens avec un taux de fidélisation très élevé dès lors que ces derniers acceptent de confier quelques cas opératoires pour tester les capacités du Groupe.

MEDICREA possède, en complément des services proposés avec ses implants personnalisés, une gamme étendue d'implants du rachis qui a été conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde.

L'année 2016 a constitué un exercice de transformation majeure pour la Société, marqué par plusieurs événements déterminants :

- développement de nouveaux services numériques de planification préopératoire et d'analyses pré et post-opératoires, uniques au monde ;
- accélération significative du rythme d'adoption des tiges sur mesure UNiD™ (+ 106% par rapport à 2015)
- levée de fonds de 20 millions d'euros en août 2016 réalisée majoritairement auprès d'investisseurs américains ;
- entrée au capital et nomination de Rick KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL, en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial ;

- regroupement sur un nouveau site unique ultra-moderne de 8 000 m² dans la métropole de Lyon des activités de production, du centre de recherche et de développement et de l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France ;

- poursuite de la mise au point des procédés de fabrication par impression additive 3D de cages intervertébrales et d'implants de corporectomie sur mesure en titane, dont la commercialisation devrait débuter aux Etats-Unis et en Europe respectivement au 2ème et 3ème trimestre 2017.

MEDICREA a multiplié par 5 son chiffre d'affaires depuis son introduction en bourse en 2006, ce dernier s'élevant à 29,4 millions d'euros en 2016, et présente pour la septième année consécutive un résultat d'exploitation avant amortissements et provisions (EBITDA) positif. L'effectif du Groupe atteint 169 personnes au 31 décembre 2016.

2

LE GROUPE EN UN
CLIN D'OEIL



A. ORGANISATION



B. HISTOIRE

MEDICREA® AUJOURD'HUI

2016 1000+ chirurgies réalisées avec les tiges sur mesure UNiD

MEDICREA lance une garantie à vie sur les dispositifs implantables sur mesure UNiD aux Etats-Unis

2015 MEDICREA obtient sa 30ème homologation FDA

2014 • 1ère cage intervertébrale sur mesure au monde imprimée en 3D

- Homologation FDA des tiges sur-mesure UNiD™
- Fabrication par impression 3D d'implants sur mesure

2013 1ère tige sur mesure au monde, UNiD™, posée avec le PASS LP®

2008 Homologation FDA du système de fixation thoraco-lombaire postérieur PASS LP®

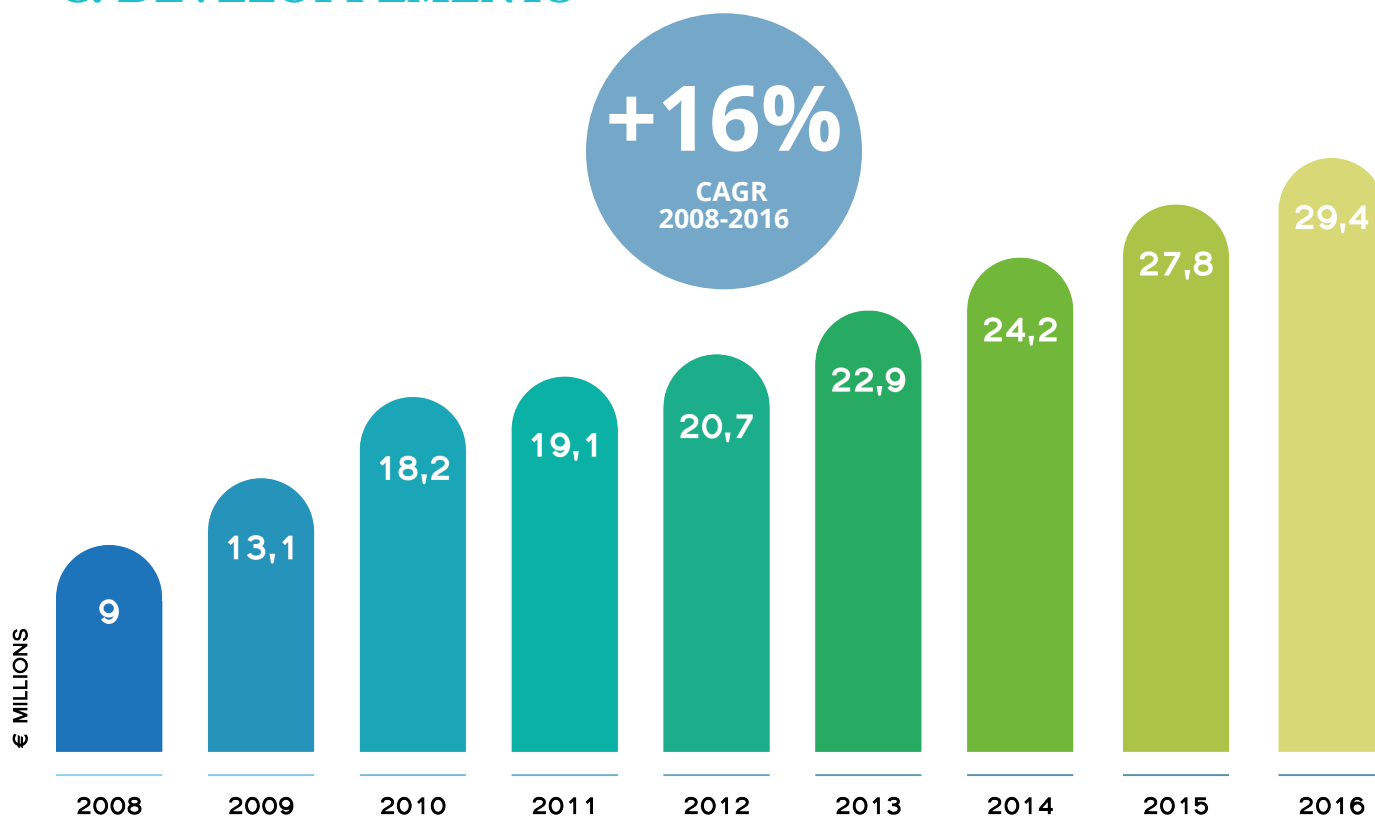
2007 Ouverture de la filiale de distribution aux USA 🇺🇸

2006 Introduction en Bourse, Alternext - Paris

2002 Création de MEDICREA par Denys SOURNAC

leading personalized spine

C. DÉVELOPPEMENTS



D. RÉALISATIONS

UNiD® :

- Gamme d'implants et de services pour une chirurgie personnalisée du rachis
- 1 100 chirurgies réalisées à fin décembre 2016
- Plus de 115 chirurgiens utilisateurs
- Garantie à vie sur les dispositifs implantables sur mesure UNiD aux Etats-Unis
- Intérêt des chirurgiens et des patients pour ce traitement sur-mesure

Offre étendue :

- Gamme intégrant plus d'une vingtaine de produits
- Traitement des pathologies dégénératives, traumatiques, tumorales et des grandes déformations
- Programme de développement soutenu

Présence internationale :

- 85% des ventes à l'export
- 4 filiales de ventes, dont une nouvelle en Pologne ouverte fin 2016
- Distribution dans 30 pays

Support scientifique :

- 8 études en cours
- Equipe dédiée au support scientifique
- Etroite collaboration avec les leaders d'opinion

R&D :

- Effort de R&D représentant près de 10% du chiffre d'affaires
- 11 ingénieurs développement
- Portefeuille robuste de brevets

E. INNOVATIONS

La médecine personnalisée est un concept novateur qui, progressivement, est devenu l'un des grands enjeux de la médecine d'aujourd'hui. Une meilleure connaissance des pathologies de chaque patient grâce à des tests de diagnostic de plus en plus précis permet de l'orienter vers un traitement spécifique, et d'en éviter d'autres, et ce pour des signes cliniques identiques. Pour la première fois, chaque patient est considéré comme unique et peut recevoir le traitement ayant les meilleures chances d'efficacité.

Les définitions de la médecine personnalisée sont nombreuses : « administrer le bon traitement au bon patient, à la bonne dose et au bon moment » pour l'Union Européenne ou « des soins de santé adaptés en fonction des données cliniques, génétiques et environnementales du patient » pour l'association médicale américaine, mais dans tous les cas il s'agit de trouver la combinaison idéale diagnostic / patient.

Dans le domaine de la chirurgie rachidienne, des techniques de navigation ont été développées ces dernières années afin d'assister les chirurgiens lors des visées pédiculaires, ce qui permet de fiabiliser le geste opératoire en tenant compte de l'anatomie précise du patient. Malgré ces avancées, aucun dispositif conçu et fabriqué de manière spécifique n'avait été implanté.

MEDICREA a décidé de s'intégrer dans cette démarche de médecine personnalisée avec une approche spécifique-patient. En mettant en œuvre un processus itératif et systématisé grâce à la plateforme de technologies sur mesure UNiD™, MEDICREA exploite des données propriétaires de premier ordre afin de répondre à l'ensemble des problématiques cliniques et commerciales liées aux traitements des pathologies dégénératives et complexes de la colonne. MEDICREA développe un système vertueux itératif et élaboré afin de proposer à l'ensemble du système de santé une très forte valeur ajoutée, de meilleurs résultats cliniques et des coûts réduits, pour le bénéfice des patients, des chirurgiens, des centres hospitaliers et des organismes de remboursement.



La plateforme UNiD™ et ses ingénieurs en biomécanique hautement qualifiés collaborent avec les chirurgiens et les prestataires de santé afin de simuler de manière préopératoire une gamme étendue de stratégies et de technologies chirurgicales. Cette collaboration se concrétise par la fabrication d'implants personnalisés. Les chirurgiens ont la possibilité de présélectionner un implant existant ou de le concevoir de manière spécifique pour chaque patient, en s'appuyant sur un travail et une préparation préopératoires validés sur le plan scientifique.

Cette approche révolutionnaire permet de s'affranchir de toute contrainte ou dépendance économique envers des sources de revenus provenant de produits dépassés et s'appuyant sur des hypothèses cliniques ou des normes anciennes sans fondement scientifique. MEDICREA ne dépend pas non plus de méthodes de fabrication révolues, ni des structures de distribution notoirement surdimensionnées du secteur. Les stratégies commerciales archaïques du siècle dernier entourant le dispositif médical, fondée sur le principe que les implants de taille standard conviennent à tous et que la quantité est garante de la qualité, ne sont pas compatibles avec l'approche nouvelle du marché du rachis.

La plateforme UNiD™ permet d'étudier les questions cliniques les plus complexes, de déployer des outils informatiques, des méthodes de conception et de fabrication propriétaires sophistiqués, dans le but de réduire les coûts tout en garantissant de meilleurs résultats cliniques. MEDICREA est convaincu que chaque chirurgien, chaque patient, est intrinsèquement différent. Seule une maîtrise parfaite des mécanismes d'apprentissage analytique élaboré (deep learning) permet de prendre en compte tous ces éléments. MEDICREA apporte à chaque chirurgien un savoir scientifique personnalisé, ancré dans le 21ème siècle, lui permettant de traiter au quotidien chaque patient individuellement à l'aide de procédés et d'implants optimisés, complets et sur mesure.

**CHAQUE PATIENT
EST UNIQUE**

**CHAQUE CORRECTION
DOIT ETRE SPECIFIQUE**



F. GAMMES DE PRODUITS

MEDICREA se distingue par son dynamisme et sa capacité d'innovation. Bénéficiant d'une notoriété croissante et entretenant des relations privilégiées avec des chirurgiens visionnaires et créatifs, les produits brevetés et développés par la Société apportent de nouvelles fonctionnalités et solutions chirurgicales moins invasives tout en étant plus rapides et plus faciles à mettre en œuvre que les techniques traditionnelles, notamment pour toutes les chirurgies complexes de la colonne vertébrale de l'adolescent et de l'adulte.

Le développement de la Société est porté par le triple objectif suivant : soulager durablement le patient, améliorer le confort opératoire du praticien et diminuer les temps d'intervention grâce à une expertise unique.

En complément de sa gamme de services et d'implants personnalisés UNiD®, MEDICREA possède une gamme étendue d'implants du rachis conçue pour traiter les pathologies de la colonne vertébrale à tous les niveaux, des cervicales aux vertèbres lombaires et sacrum, quelle qu'en soit la cause, scolioses, malformations, maladies dégénératives, traumatismes ou tumeurs et qui s'adapte à toutes les techniques chirurgicales traditionnelles ou d'avant-garde, comme par exemple la chirurgie mini-invasive. MEDICREA propose à la fois des implants de fusion et de non-fusion rachidienne, répartis au sein de plusieurs gammes, comme suit :

1. CERVICAL

Gamme CERVICAL

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis cervical :

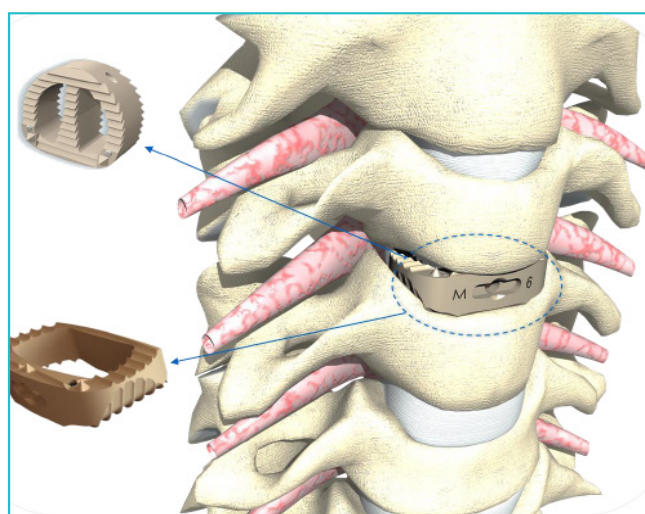
a. Cages cervicales IMPIX-C® et IMPIX MANTA®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau cervical. MEDICREA propose deux types de design anatomique :

- les cages IMPIX-C® en forme de dôme avec rail central ;
- les cages IMPIX-MANTA® avec profil en biseau.

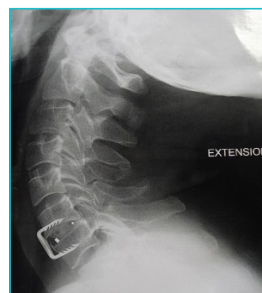
Ces deux gammes permettent de restaurer la hauteur discale et la lordose et apportent une très bonne stabilité dans l'espace intervertébral. Les cages sont fournies stériles, avec une instrumentation à usage unique, et existent en version pré-remplie avec un substitut osseux synthétique sous les dénominations IMPIX-C+® et IMPIX-MANTA+®.

L'ensemble des cages standards est marqué CE et homologué FDA. Les cages pré-remplies sont marquées CE.



b. Agrafes compressives C-JAWS® et K-JAWS®

C-JAWS® est un système unique d'ostéosynthèse cervicale qui permet la parfaite stabilisation d'un implant intersomatique. La compression alors exercée par l'agrafe stimule et accélère la fusion osseuse. Simple d'utilisation, sa pose entraîne une réduction du temps opératoire pouvant aller jusqu'à 90% par rapport à la pose d'une plaque cervicale traditionnelle.



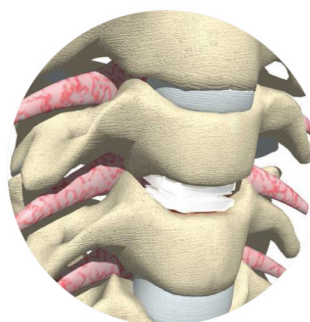
K-JAWS® se compose d'une agrafe C-JAWS® et d'une cage intersomatique IMPIX-C®. L'implant K-JAWS® est moins invasif et plus rapide à poser que l'ensemble des plaques cervicales du marché. Son principe de fixation par compression des deux vertèbres adjacentes, autour de la cage intersomatique préalablement insérée, procure une stabilité exceptionnelle grâce à une localisation axiale des forces de compression, au niveau des corps vertébraux du rachis cervical.



C-JAWS® et K-JAWS® sont marqués CE et homologués FDA.

c. Prothèse de disque GRANVIA® C (non-fusion)

GRANVIA® C est la seule prothèse cervicale sur le marché respectant les centres de rotations différenciés physiologiques et entièrement conçue en céramique permettant ainsi une compatibilité totale avec l'IRM. Grâce à cette prothèse, la mobilité naturelle de la colonne vertébrale est préservée et les chocs sont absorbés. Très résistante et parfaitement stable, elle est très simple d'utilisation pour le chirurgien.



GRANVIA® C est marquée CE.

2. LOMBAIRE ET THORACO-LOMBAIRE

Gamme PASS®

La gamme PASS® se caractérise par un système rachidien polyaxial dit « Low Profile », complet et très polyvalent. Son concept unique permet de connecter la tige à distance du rachis, en minimisant les efforts appliqués et les contraintes grâce à une technique chirurgicale unique, quelle que soit l'indication ou l'approche chirurgicale.

a. PASS LP® : produit phare de MEDICREA

La gamme PASS LP® représente 75% du chiffre d'affaires du Groupe en 2016..

Référence pour le traitement des déformations de la colonne vertébrale (scoliose, traumatologie, spondylithésis...), PASS LP® est le système de fixation thoraco-lombaire qui possède le profil le plus bas du marché et permet une correction dans les 3 plans selon la technique ST2R (Translation Simultanée sur 2 Tiges). Il est notamment indiqué pour la réduction des scolioses idiopathiques chez l'adolescent.

Une déclinaison XS (extra-small) des implants PASS LP a été développée. Ces implants sont spécialement adaptés aux exigences spécifiques de la chirurgie pédiatrique des déformations et permettent désormais aux chirurgiens de traiter efficacement les patients pédiatriques de petite

taille, en utilisant lors de chacune de leurs interventions des implants d'un volume réduit de 40 %.

Les bénéfices du produit sont nombreux:

- connexion à distance du rachis : la connexion de la tige est facilitée car réalisée par l'intermédiaire d'ancrages avec extension filetée et de guides flexibles, sans avoir besoin de pousse-tiges complexes ;
- répartition des contraintes : la technique ST2R permet de distribuer les contraintes sur tout le montage et ainsi de réaliser une correction progressive ;
- sécurité optimale : le risque de rupture ou d'arrachement est réduit par la diminution des contraintes à l'interface avec l'os, grâce au design innovant des implants et à la technique chirurgicale ;
- pratique d'emploi : l'utilisation au bloc par le chirurgien est rendue aisée grâce à une instrumentation compacte, optimisée et adaptée. Une boîte d'implants et deux boîtes d'instruments permettent de couvrir toutes les diverses indications.

Le PASS LP® et le PASS XS® sont marqués CE et homologués FDA.



b. LigaPASS®

La gamme LigaPASS® 2.0 propose des systèmes de fixation par ligaments souples en thoraco-lombaire postérieur, avec une grande variété de connecteurs spécialement adaptés pour répondre aux exigences cliniques. Le LigaPASS® offre l'assurance d'une fixation sécurisée quelle que soit la complexité des cas chirurgicaux avec les avantages suivants:

- stabilité comparable à celle d'une vis pédiculaire ;
- capacité à effectuer une dérotation / translation en suivant la technique ST2R ;
- surface de contact os/implant optimale ;
- technique sécurisée avec des options de liens simples et doubles ;
- point de fixation supplémentaire sur des constructions existantes ;

c. PASS OCT®

MEDICREA a développé un système de fixation occipito-cervico-thoracique (OCT) destiné au traitement chirurgical postérieur des pathologies traumatiques et dégénératives de la colonne cervicale et thoracique supérieure.

Le PASS OCT® a été développé pour fournir aux chirurgiens une stabilisation postérieure de la partie supérieure de la colonne vertébrale ainsi que pour promouvoir la fusion de la jonction occipito-cervicale.

La gamme se compose de vis et crochets polyaxiaux, de plaques occipitales modulaires, de tiges et de connecteurs et vis occipitales.

d. PASS MIS®

Le PASS MIS® est un système de fixation postérieure par abord minimal invasif, percutané ou « mini-open ».

Grâce au principe de connexion latérale de la tige, qui permet de préserver l'abord pédiculaire de la

e. PASS Antérieur®

En complément du système PASS LP®, MEDICREA a également développé une gamme d'implants spécifiques permettant de réaliser des chirurgies par approche antérieure. Le PASS Antérieur® présente ainsi tous les avantages du PASS LP®, qualité d'ancrage et polyaxialité, profil minimal et connexion de la tige à distance du rachis pour ce type de poses. Des connecteurs spécifiques sont adaptés aux montages simple et double tiges.

Le PASS Antérieur® est marqué CE et homologué FDA.

- composant idéal adapté aux cas de déformations et révisions.

Une version LigaPASS®XS a également été développée pour corriger les déformations rachidiennes pédiatriques chez les patients de petite stature.

Le LigaPASS® et le LigaPASS® XS sont marqués CE et homologués FDA.



vertèbre fracturée, aux connecteurs de réalignement et aux vis monoaxiales, le système PASS MIS offre une solution de traitement parfaitement adaptée aux cas traumatologiques.

Le système PASS MIS est également indiqué dans le traitement des cas dégénératifs et tumoraux.



Gamme THORACO-LOMBAIRE

MEDICREA propose une large gamme d'implants pour le rachis thoracique et lombaire : cages intersomatiques, plaque lombo-sacrée et substitut osseux.

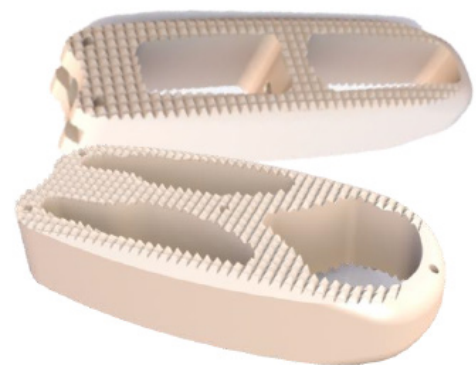
a. Cages lombaires IMPIX®

La fonction de ces cages intersomatiques est de remplacer des disques intervertébraux endommagés au niveau lombaire. Elles ont pour objectif de réaliser une fusion intersomatique et restaurer la hauteur discale. MEDICREA propose une gamme de cages lombaires permettant de s'adapter aux différentes anatomies des patients ainsi qu'aux différentes techniques chirurgicales, avec visualisation post-chirurgicale du process de fusion osseuse.

Les cages IMPIX® sont de type :

- ALIF (Anterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord antérieur
- TLIF (Trans Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord transforaminal
- DLIF/OLIF (Direct lateral/Oblique Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord latéral/oblique
- PLIF (Posterior Lumbar Interbody Fusion), cage intervertébrale lombaire pour abord postérieur

Les cages lombaires IMPIX® sont marquées CE et homologuées FDA.



b. Plaque lombo-sacrée antérieure STABOLT®

STABOLT® est une plaque antérieure L5-S1 anatomique autorisant une insertion angulée des vis et dotée d'un système de verrouillage des vis intégré. Ce système propose une gamme de designs triangulaires et « low-profile » pour une adaptation parfaite aux différentes anatomies, respectant ainsi l'angle lombo – sacré spécifique à chaque patient ainsi que les structures vasculaires environnantes.

L'implant est marqué CE et homologué FDA.



c. Osmosys®

Osmosys® est un substitut osseux hautement macroporeux composé à 60% d'HAP (hydroxyapatite) pour ses excellentes propriétés mécaniques et à 40% de β TCP (tricalcium phosphate) pour une bonne résorption.

Osmosys® est marqué CE et homologué FDA.

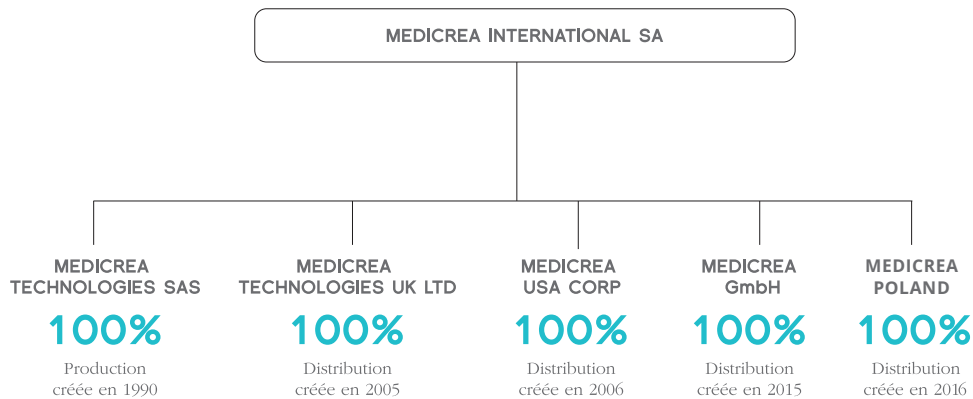
GOUVERNANCE

3



1. ORGANISATION JURIDIQUE

Au 31 décembre 2016, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



- MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, est désormais basée à Rillieux-la-Pape à proximité de Lyon, Avec cette implantation, MEDICREA réunit son ancien siège de Neyron (Ain) et son unité de production, basée jusqu'alors à La Rochelle et qui a été fermée en janvier 2017. MEDICREA INTERNATIONAL regroupe à présent les activités de production, le centre de recherche et de développement et l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France. MEDICREA TECHNOLOGIES, également basée à Rillieux-la-Pape , exerce une activité de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux.
- MEDICREA USA, basée à New York, distribue les produits du Groupe aux Etats-Unis. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA GmbH, basée à Cologne, commercialise depuis juillet 2015 les produits du Groupe en Allemagne. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;
- MEDICREA POLAND, basée à Varsovie, commercialise depuis novembre 2016 les produits du Groupe en Pologne. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL.
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK, basée à Cambridge, distribue les produits du Groupe au Royaume-Uni. Elle est détenue à 100% par MEDICREA INTERNATIONAL ;

2. ORGANES DE GESTION

Le Groupe définit sa stratégie, pilote sa gestion et contrôle le bon fonctionnement de l'ensemble de ses activités en s'appuyant sur les organes décisionnels suivants :

Le Conseil d'Administration

Il veille aux intérêts de la Société et de ses actionnaires et s'assure que les décisions prises sont mises en œuvre par l'équipe dirigeante. Les principes directeurs du fonctionnement du Conseil sont fixés par un règlement adopté en octobre 2006. Il s'est réuni 7 fois au cours de l'exercice 2016, avec un taux de présence de ses administrateurs de 76.78%.

Au 31 décembre 2016, le Conseil est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué
Patrick BERTRAND, administrateur
Christophe BONNET, administrateur
Pierre BUREL, administrateur
Jean Joseph MORENO, administrateur
François Régis ORY, administrateur
Marc RECTON, administrateur

Le montant total des jetons de présence versé aux membres du Conseil d'Administration en 2016 au titre de 2015, s'est élevé à 48 000 euros hors forfait social de 9 600 euros payé directement par la Société.

Le Comité adhoc

Sous la supervision du Conseil d'Administration, il définit et propose les montants et modalités des prestations rendues par la société ORCHARD INTERNATIONAL dans laquelle Messieurs Denys SOURNAC et Jean Philippe CAFFIERO sont actionnaires, en s'assurant de leurs cohérences par rapport aux conditions de marché. Il est placé sous la présidence de Christophe BONNET, assisté de François Régis ORY et Jean Joseph MORENO, tous membres du Conseil d'Administration.

D'autres comités directement rattachés au Conseil d'Administration pourront être créés en fonction du développement et de l'augmentation de la taille du Groupe.

Le Comité stratégique

Créé en septembre 2010, il définit la stratégie et la politique générale de la Société dans le respect et conformément aux décisions et grandes orientations prises par le Conseil d'Administration, et détermine les ressources et moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis. Il est composé des membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines
Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier
David RYAN, Directeur Développement et Marketing

Le Comité se réunit aussi souvent que l'évolution de l'activité et du développement de la Société le nécessitent.

Le Comité de Direction

Il regroupe les différentes directions opérationnelles du Groupe. Il s'assure de la mise en œuvre de la stratégie et de la politique générale, gère l'ensemble des projets, mesure les actions accomplies et prend les actions correctives nécessaires. Il se réunit tous les trimestres et comprend les membres suivants :

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Didier BONDIL, Directeur Industriel
Nadège BOURDOIS, Directeur Juridique et des Ressources Humaines
Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier
Thomas MOSNIER, Directeur Scientifique
Pierre Laurent RAVIS, Directeur des Systèmes d'Information
David RYAN, Directeur Développement et Marketing

4

INFORMATIONS BOURSIERES ET ACTIONNARIAT



MEDICREA[®]
(IM)PROVE

1. INFORMATIONS BOURSIÈRES

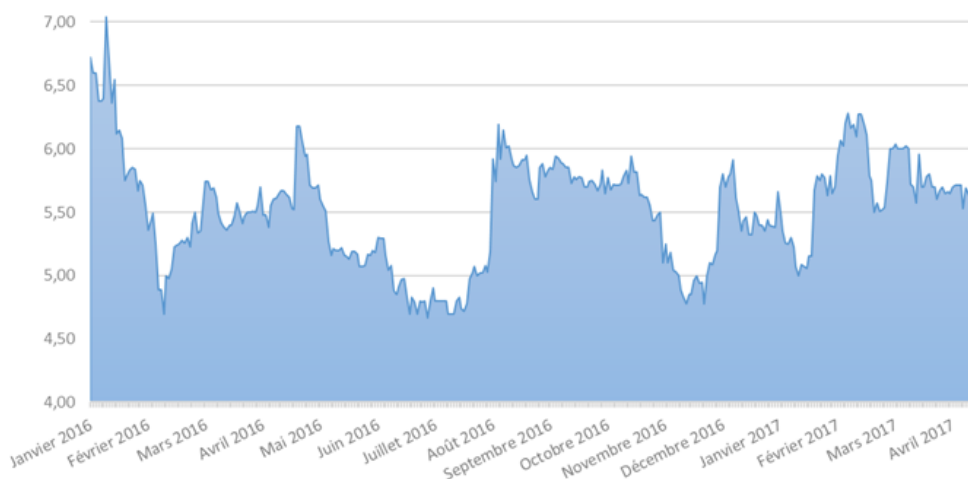
MEDICREA est coté sur Alternext d'Euronext Paris depuis le 26 juin 2006, code ISIN FR 0004178572, Mnémonique ALMED. L'action a été introduite à 7,94 euros et est cotée en continu depuis février 2007.

L'action MEDICREA est éligible au PEA-PME 2015/2016 conformément au décret n°2014-283 du 4 mars 2014 publié dans le cadre de l'application de l'article 70 de la loi de finances 2014 n° 2013-1278 du 29 décembre 2013, et fixant les conditions d'éligibilité des entreprises au PEA-PME.

Les principales statistiques boursières relatives au titre se résument comme suit, sur les 3 derniers exercices :

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions au 31 décembre	10 033 067	8 987 588	8 496 452
Cours le plus haut	7,04	9,34	10,60
Cours le plus bas	4,33	6,31	7,05
Cours moyen de la période	5,46	7,75	9,10
Cours au 31 décembre	5,40	6,78	8,70
Capitalisation boursière au 31 décembre	54 M€	61 M€	74 M€
Nombre de transactions	6 465	8 776	20 512
Volume échangé sur la période	1 937 451	1 638 981	3 609 057
Taux de rotation du capital	20,18 %	18,2%	42,6%

Le cours de bourse a évolué comme suit sur l'année 2016 :



2. ACTIONNARIAT

Les points suivants caractérisent l'actionnariat de la Société :

- 2 500 actionnaires au total ;
- Le 1er actionnaire se compose des dirigeants fondateurs détenant ensemble 24% du capital ;
- Le 2ème actionnaire le plus important, représenté par un fonds d'investissement, détient 6,2% du capital ;
- Les 10 plus gros actionnaires possèdent ensemble environ 60% du capital. 80% du capital est détenu par 25 actionnaires.

3. CONTRAT DE LIQUIDITÉ ET LISTING SPONSOR

Afin d'assurer une meilleure liquidité des échanges, le titre fait l'objet d'un contrat d'animation conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, renouvelable annuellement par tacite reconduction et conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI). Gilbert Dupont agit également en tant que Listing Sponsor.

4. ANALYSE FINANCIÈRE

Les sociétés de bourse Life Science Advisors (Etats-Unis), Gilbert Dupont et Invest Securities suivent la valeur.

5. CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIÈRE 2017

Les publications financières auront lieu après la clôture des marchés. Le calendrier ci-dessous est indicatif et peut être soumis à des modifications :

Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2017	Jeudi 13 avril 2017
Assemblée Générale	Jeudi 15 juin 2017
Chiffre d'affaires du 1er semestre 2017	Mardi 11 juillet 2017
Résultats du 1er semestre 2017	Jeudi 5 octobre 2017
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2017	Jeudi 12 octobre 2017
Chiffre d'affaires annuel 2017	Jeudi 11 janvier 2018

6. SOURCES D'INFORMATIONS ET DE DOCUMENTATION

Rapport financier annuel publié dans les 4 mois suivant la clôture de l'exercice, disponible sur simple demande auprès du siège de la Société, et téléchargeable sur son internet www.medicrea.com

Documents juridiques, statuts, rapports des contrôleurs légaux, procès verbaux des assemblées d'actionnaires disponibles sur demande sans frais et consultables au siège social de la Société

Site internet de la Société www.medicrea.com détaillant les principales informations concernant le marché, les métiers, les produits, l'actualité, les communiqués et les données financières

Site internet d'Alternext www.alternext.com reprenant toutes les informations financières réglementées et obligatoires publiées par la Société

Responsables de l'information

Denys SOURNAC, Président et Directeur Général
Fabrice KILFIGER, Directeur Administratif et Financier

Tel : + 33(0)4 72 01 87 87

dsournac@medicrea.com
fkilfiger@medicrea.com

ANNEXES

I. COMPTES CONSOLIDES

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

II. COMPTES SOCIAUX

- ETATS FINANCIERS ET ANNEXES
- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

III. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IV. TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2017



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES NORMES IFRS

AU 31 DECEMBRE 2016

Leading personalized spine | medicrea.com

SOMMAIRE

1. ACTIVITE	32
2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	32
2.1. Marché et environnement	32
2.2. Résultats et performance.....	33
2.3. Produits.....	34
2.4. Recherche et développement	35
2.5. Organisation.....	35
2.6. Financement	36
3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016	37
3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	37
3.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE.....	37
3.3. BILAN CONSOLIDE	38
3.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	39
3.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	40
3.6. NOTES EXPLICATIVES.....	41
NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES.....	41
NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	44
NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE	46
NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES	51
NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	53
NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	61
NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS.....	68
NOTE 8 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	69
NOTE 9 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS	69
NOTE 10 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS.....	71
NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS.....	80
NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS.....	80
NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION	83
NOTE 15 : AUTRES INFORMATIONS	87

1. ACTIVITE

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans l'intégration de services digitaux de planification préopératoire et d'analyse pré et postopératoire pour le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale. Dans cette optique de médecine prédictive, il assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 100 000 interventions chirurgicales à travers le monde. La Société possède sa propre unité de production ultra-moderne à Lyon, consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur mesure par impression 3D.

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 30 pays au travers d'un réseau de distribution externe constitué de sociétés et d'agents de distribution indépendants exclusifs. Dans le cadre d'une stratégie globale dont le but est de maîtriser les processus de distribution, renforcer l'impact des messages techniques et marketing véhiculés et capter une part toujours plus importante de la marge brute, le Groupe s'appuie sur ses propres entités de commercialisation pour les marchés prioritaires que sont les Etats-Unis (avec MEDICREA USA à New York), la France, le Royaume-Uni (avec MEDICREA TECHNOLOGIES UK à Cambridge), l'Allemagne (avec MEDICREA GMBH à Köln) et depuis fin 2016 la Pologne (avec MEDICREA POLAND à Warsaw).

MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, et MEDICREA TECHNOLOGIES, complètent la structure du Groupe.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2016 sont les suivants :

2.1. Marché et environnement

Une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie, s'opère actuellement au niveau mondial, celui-ci est désormais moins focalisé sur l'implant en lui-même mais davantage sur le résultat de la chirurgie, dans le but de proposer des traitements ayant une valeur ajoutée par rapport aux traitements classiques. Cette mutation est particulièrement importante pour le rachis, le vieillissement des populations entraînant une augmentation importante des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, s'accompagnant fréquemment d'interventions multiples. Les implants rachidiens deviennent ainsi un véritable enjeu de santé publique et la médecine personnalisée prend alors tout son sens.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique d'abord par la personnalisation du traitement et ensuite par l'amélioration de la prévention. Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a accompli d'énormes progrès ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ et les implants sur mesure UNiD™, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

2.2. Résultats et performance

Après dix ans de cotation en bourse et la construction d'un acteur unique dans la colonne vertébrale doté d'une technologie de rupture sans équivalent dans les implants personnalisés sur mesure, l'année 2016 constitue un exercice de transformation majeure marqué par plusieurs événements déterminants résumés ci-dessous :

- développement de nouveaux services numériques de planification préopératoire et d'analyses pré et postopératoires, uniques au monde ;
- accélération significative du rythme d'adoption des tiges sur mesure UNiD™ (+ 106% par rapport à 2015) avec plus de 1100 chirurgies réalisées au 31 décembre 2016 depuis le lancement en France en septembre 2013 et l'approbation de cette technologie par la FDA en début d'année 2015 ;
- constitution progressive d'une banque de données cliniques alimentée quotidiennement et dont l'exploitation à partir d'outils d'apprentissage analytique permet de modéliser de façon prédictive la stratégie opératoire propre à chaque patient en fonction des techniques préférées de chaque chirurgien ;
- levée de fonds de 20 millions d'euros en août 2016 réalisée majoritairement auprès d'investisseurs américains ;
- entrée au capital et nomination de Rick KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL, en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial ;
- regroupement sur un nouveau site unique ultra-moderne de 8 000 m² dans la métropole de Lyon des activités de production, du centre de recherche et de développement et de l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France ;
- poursuite de la mise au point des procédés de fabrication par impression additive 3D de cages intervertébrales et d'implants de corporectomie sur mesure en titane, dont la commercialisation devrait débuter aux Etats-Unis et en Europe respectivement au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2017.

L'ensemble de ces actions et développements se sont traduits par des investissements incorporels et corporels très significatifs de 9 millions d'euros sur 2016, dont 2 millions d'euros de frais de recherche.

Le chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à 29,4 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

La marge brute structurellement proche de 80 % recule de 3 points pour s'établir à 76 % du fait du recours à la sous-traitance à compter du 2^{ème} semestre pour pallier l'arrêt de la

production de l'usine de La Rochelle et le redémarrage progressif des opérations sur le nouveau site de Lyon après l'obtention des qualifications nécessaires délivrées par les organismes réglementaires à l'issue d'un audit de certification passé avec succès en fin d'année 2016.

Les frais de structure augmentent de 3,5 millions d'euros par rapport à l'exercice 2015 soutenant le déploiement, principalement aux Etats-Unis, des innovations de la Société dans les implants sur mesure avec la constitution d'une équipe dédiée d'ingénieurs regroupés au sein du laboratoire UNiD™, et le lancement d'actions marketing destinées à sensibiliser à la fois les chirurgiens et les patients.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 2,4 millions d'euros comprennent principalement le coût de la fermeture de l'usine de la Rochelle et le regroupement des activités au sein du nouveau siège (1,2 millions d'euros), ainsi qu'une perte de 0,9 million d'euros liée à l'enregistrement en charges, d'avances sur redevances régulièrement versées depuis 2013 dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle, et qui ne pourront pas être récupérées rapidement.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,5 million d'euros suite à la mise en place d'un emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros et pour lequel l'application des règles de comptabilisation définies par IAS 32, IAS 39 et IFRS 7 accroît significativement les charges financières sans impact sur la trésorerie.

Le résultat courant avant impôt s'établit à -7,8 millions d'euros contre -1,8 million au 31 décembre 2015. Ces résultats reflètent la transformation opérée par MEDICREA durant l'exercice 2016.

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose d'une trésorerie de 8 millions d'euros.

2.3. Produits

Le Groupe MEDICREA s'est transformée en une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Il fait figure de véritable pionnier sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, et offrir un confort opératoire sans égal pour les chirurgiens.

Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables. Elle devient une évidence pour les chirurgiens avec un taux de fidélisation très élevé dès lors que ces derniers acceptent de confier quelques cas opératoires pour tester les capacités de la Société.

2.4. Recherche et développement

En 2016, le Groupe a finalisé l'élargissement de sa gamme d'implants avec le développement d'une vis de type « tulipe » très innovante lui permettant d'adresser le marché très important des indications dégénératives de la colonne vertébrale, ainsi que la mise au point des procédés de fabrication des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. Le Groupe est convaincu que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions. Les dossiers d'homologation nécessaires à la commercialisation des implants sur mesure fabriqués par impression 3D notamment pour les marchés européens et nord-américains ont été déposés au cours de l'exercice et les autorisations correspondantes devraient être délivrées par les organismes certificateurs au cours du 1^{er} semestre 2017.

2.5. Organisation

Le Groupe MEDICREA s'est installé en septembre 2016 dans son nouveau siège social, situé sur le site de Vancia à Rillieux-la-Pape, dans la Métropole de Lyon. Avec cette implantation, MEDICREA réunit son ancien siège de Neyron (Ain) et son unité de production, basée jusqu'alors à La Rochelle. La plupart des sous-traitants de MEDICREA, dans le domaine de la mécanique notamment, étant localisés en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'entreprise se rapproche ainsi de ses partenaires stratégiques. Le bâtiment de 8 000 m² dispose de bureaux, d'un centre de recherche et de développement, et d'ateliers de production ultra-modernes consacrés à la fabrication d'implants sur mesure par impression 3D, et par usinage de titane.

Richard KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL a rejoint le Groupe MEDICREA en tant que Directeur Commercial aux Etats-Unis et responsable du Business Développement. Il dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la direction des ventes au sein de sociétés actives sur le marché des dispositifs médicaux, notamment SYNTHES et US SURGICAL. Il a pour mission de coordonner le développement commercial des services et des traitements personnalisés de MEDICREA faisant appel à la technologie UNiD™.

En décembre 2016, la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute sans liquidation et absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL. Cette décision a été prise dans un objectif de simplification et de rationalisation des flux, l'organisation de la force de vente sur le marché français n'étant pas modifiée.

Par ailleurs, une nouvelle filiale de commercialisation a été ouverte en Pologne en fin d'année 2016.

2.6. Financement

En août 2016, MEDICREA a procédé à une levée de fonds de 20 millions d'euros comprenant l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, souscrites par ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain réputé dans le secteur de la santé, et une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros à laquelle ont notamment participé Denys SOURNAC, Président et Directeur Général, ainsi que Richard KIENZLE.

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2016

3.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2016	Total IFRS 31.12.2015
Chiffre d'affaires	4.1	29 375 426	27 757 300
Coût des ventes	4.2	(6 941 264)	(5 954 091)
Marge brute		22 434 162	21 803 209
Frais de recherche et développement		(1 064 366)	(983 892)
Frais de commercialisation		(16 164 574)	(13 217 792)
Commissions sur ventes		(3 426 172)	(3 109 005)
Frais administratifs		(6 223 950)	(5 955 974)
Autres produits et charges opérationnels	4.5	(2 377 170)	(85 155)
Résultat opérationnel avant paiements en actions		(6 822 070)	(1 548 609)
Charges de personnel liées aux paiements en actions		(283 434)	(45 218)
Résultat opérationnel après paiements en actions		(7 105 504)	(1 593 827)
Coût de l'endettement financier net	10.4	(1 085 382)	(328 738)
Autres (charges) / produits financiers	10.4	358 415	99 408
(Charges) / produits d'impôts	12.1	263 246	307 851
Résultat net consolidé		(7 569 225)	(1 515 306)

Résultat net par action	14.2	(0,80)	(0,17)
Résultat net dilué par action	14.2	(0,80)	(0,17)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En Euros	Total IFRS 31.12.2016	Total IFRS 31.12.2015
Résultat net consolidé	(7 569 225)	(1 515 306)
Ecart de conversion	(26 535)	711 254
Résultat global total	(7 595 760)	(804 052)

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.3. BILAN CONSOLIDE

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2016	Total IFRS 31.12.2015
Ecarts d'acquisition	6.1	2 628 424	2 637 014
Immobilisations incorporelles	6.5	6 071 368	4 901 518
Immobilisations corporelles	6.5	10 099 217	7 012 731
Immobilisations financières	6.5	938 408	686 901
Impôts différés	12.2	2 454 025	1 021 671
Total actifs non courants		22 191 442	16 259 835
Stocks et en-cours	7	8 726 493	7 018 645
Clients et comptes rattachés	8	5 158 818	4 709 894
Autres actifs courants	8	3 511 477	2 902 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.1.3	8 063 140	2 168 215
Total actifs courants		25 459 928	16 798 908
Total actif		47 651 370	33 058 743

En Euros	Notes	Total IFRS 31.12.2016	Total IFRS 31.12.2015
Capital	14	1 605 307	1 438 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14	42 448 276	37 635 654
Réserves consolidées	14	(22 403 157)	(22 320 502)
Résultat de l'exercice	14	(7 569 225)	(1 515 306)
Total capitaux propres		14 081 201	15 237 876
Avances conditionnées	10.1.2	317 500	403 750
Provisions non courantes	9	513 842	460 933
Impôts différés	12.2	1 407 986	324 098
Dettes financières long terme	10.1.1	18 308 727	7 156 452
Total passifs non courants		20 548 055	8 345 233
Provisions courantes	9	1 124 676	30 888
Dettes financières court terme	10.1.1	3 602 301	3 270 073
Autres passifs financiers courants		-	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	6 000 976	4 055 971
Autres passifs courants	11	2 294 161	2 108 127
Total passifs courants		13 022 114	9 475 634
Total passif		47 651 370	33 058 743

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En Euros	Total IFRS 31.12.2016	Total IFRS 31.12.2015
Résultat net consolidé	(7 569 225)	(1 515 306)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 238 236	3 135 346
Provisions pour dépréciation	1 768 380	543 446
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	340 732	424 087
Charges de personnel liées aux actions	283 434	45 218
Variation d'impôts différés	(348 465)	(810 347)
Impôts sur le résultat	(990 327)	(976 587)
Coût de l'endettement financier net	1 085 382	328 738
Capacité d'autofinancement	(1 191 853)	1 174 595
Variation des stocks et en cours	(2 362 449)	(1 028 268)
Variation des créances clients	(416 004)	(386 908)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	1 945 005	(124 376)
Variation des autres créances et autres dettes	612 344	506 289
Trésorerie provenant du BFR	(221 104)	(1 033 263)
Impôts versés / remboursements d'impôts	(45 309)	(9 587)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 458 266)	131 745
Acquisitions d'immobilisations	(9 094 944)	(5 896 896)
Subventions reçues / (reversées)	(86 250)	(51 250)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(9 181 194)	(5 948 146)
Augmentation de capital	5 104 354	3 590 607
Emission d'emprunts	16 504 287	6 801 271
Remboursement d'emprunts	(2 849 794)	(3 178 129)
Intérêts versés	(750 257)	(299 674)
Autres variations	(1 783 239)	(38 645)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	16 225 351	6 875 430
Ecart de conversion relatif aux liquidités	349	(16 467)
Autres variations	(124 373)	115 577
Variation de trésorerie	5 461 867	1 158 139
Trésorerie à l'ouverture	1 791 515	633 376
Trésorerie à la clôture	7 253 382	1 791 515
Trésorerie active à l'ouverture	2 168 215	1 181 506
Trésorerie active à la clôture	8 063 140	2 168 215
Variation de trésorerie active	5 894 925	986 709
Trésorerie passive à l'ouverture	(376 700)	(548 130)
Trésorerie passive à la clôture	(809 758)	(376 700)
Variation de trésorerie passive	(433 058)	171 430
Variation de trésorerie	5 461 867	1 158 139

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En Euros	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Capitaux propres part du Groupe	Part des Minori-taires	Capitaux Propres Consolidés
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2014	8 481 407	1 357 025	11 264 447	12 621 472	-	12 621 472
Augmentation de capital	506 281	81 005	3 315 897	3 396 902	-	3 396 902
Résultat global de l'exercice 2015	-	-	(804 052)	(804 052)	-	(804 052)
Stocks options et actions gratuites	-	-	45 218	45 218	-	45 218
Autres variations	-	-	(21 664)	(21 664)	-	(21 664)
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2015	8 987 688	1 438 030	13 799 846	15 237 876	-	15 237 876
Augmentation de capital	1 045 479	167 277	4 812 622	4 979 899	-	4 979 899
Résultat global de l'exercice 2016	-	-	(7 595 760)	(7 595 760)	-	(7 595 760)
Stocks options et actions gratuites	-	-	283 434	283 434	-	283 434
Autres variations	-	-	1 175 752	1 175 752	-	1 175 752
CAPITAUX PROPRES – 31.12.2016	10 033 167	1 605 307	12 475 894	14 081 201	-	14 081 201

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

3.6. NOTES EXPLICATIVES

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS.

MEDICREA est cotée sur le marché Alternext d'Euronext, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED.

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2017. Ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 juin 2017.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Ces normes comprennent :

- les IAS (International Accounting Standards) ;
- les IFRS (International Financial Reporting Standards) ;
- les interprétations SIC (Standard Interpretation Committee) ;
- les interprétations IFRIC (International Financial Interpretation Committee).

Les comptes annuels sont établis selon le respect du principe de continuité d'exploitation qui s'apprécie au regard de la capacité du Groupe au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme en générant une capacité d'autofinancement positive et en allouant des ressources financières suffisantes.

1.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Amendements à IAS 19	Régime à prestations définies : contributions des membres du personnel
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010-2012	Diverses dispositions
Amendements à IFRS 11	Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une activité conjointe
Amendements à IAS 16 et IAS 38	Clarifications sur les méthodes d'amortissement acceptables
Amendements à IAS 1	Initiative concernant les informations à fournir
Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014	Diverses dispositions

Ces publications n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés de l'exercice du Groupe.

1.3 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2016 et non anticipés par le Groupe

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne suivants :

Normes, Amendements et interprétations	Date d'application	Conséquences pour le Groupe
IFRS 15 Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients	1 ^{er} janvier 2018	<p>IFRS 15 remplacera les normes IAS 11, IAS 18 et les interprétations IFRIC et SIC associées sur la reconnaissance des produits des activités ordinaires et introduit un nouveau modèle de comptabilisation de ces produits. Des clarifications de la norme ont été publiées par l'IASB le 12 avril 2016 à la suite de la publication de l'exposé-sondage « clarification d'IFRS 15 » publié en juillet 2015 ; elles doivent faire l'objet d'une approbation prochaine par l'Union Européenne.</p> <p>L'Union Européenne a adopté IFRS 15 le 22 septembre 2016.</p> <p>Au cours du premier semestre 2017, le Groupe procédera à la finalisation des analyses ainsi qu'au chiffrage des impacts éventuels liés à l'application de cette nouvelle norme.</p>
IFRS 9 Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2018	<p>Le 24 juillet 2014, l'IASB a finalisé son projet de remplacement de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, en publiant la version complète de la norme IFRS 9. Cette dernière introduit des changements importants par rapport à la norme actuelle IAS 39 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers reposeront désormais sur l'analyse conjointe du modèle de gestion de chaque portefeuille d'actifs et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers ; - le modèle de dépréciation a, quant à lui, abandonné l'approche actuelle sur des pertes avérées au profit d'une approche orientée sur les pertes attendues ; - le volet couverture comporte de nombreuses avancées significatives en faveur d'un rapprochement comptabilité / politique de gestion des risques de l'entreprise. <p>Le Groupe n'attend pas d'incidences significatives sur le classement et l'évaluation des actifs financiers compte tenu de la nature de ses opérations et de son activité.</p>

1.4 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore adoptés par l'Union Européenne

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne :

Normes, Amendements et interprétations	Date d'application (1)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 16 Contrats de location	1 ^{er} janvier 2019	<p>Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplacera IAS 17 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées et viendra supprimer la divergence de traitement comptable qui était précédemment faite entre « contrats de location simple » et « contrats de location financement ». Les preneurs devront comptabiliser tous les contrats de location d'une durée de plus d'un an et de manière analogue aux modalités actuellement prévues pour les contrats de location financement par IAS 17 et comptabiliser ainsi un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentative de l'obligation de payer ce droit.</p> <p>Au cours de l'exercice 2016, le Groupe a entrepris le recensement de l'ensemble des contrats de location et de leurs principales dispositions susceptibles d'être concernés par la nouvelle norme avec pour objectif de fournir dès 2017 dans les notes explicatives, une analyse des incidences de l'application de cette norme sur les états financiers du Groupe.</p>

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

L'IASB a également publié les textes suivants pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative sur ses comptes consolidés :

Normes, Amendements et interprétations	Date d'application (1)
Amendements à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou apports d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise Date de 1 ^{ère} application ajournée par l'IASB à une date restant à préciser
Amendements à IAS 12	Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de perte latente 1 ^{er} janvier 2017
Amendements à IAS 7	Initiatives concernant les informations à fournir 1 ^{er} janvier 2017
Amendements à IFRS 2	Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions 1 ^{er} janvier 2018
Améliorations annuelles des IFRS cycles 2014-2016	Diverses dispositions 1 ^{er} janvier 2017 / 1 ^{er} janvier 2018
Interprétation IFRIC 22	Transactions en devises et paiements d'avances 1 ^{er} janvier 2018

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne

NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Méthode de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes statutaires des différentes entités juridiques composant le Groupe arrêtés au 31 décembre 2016.

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement le contrôle sont consolidées par intégration globale. Le contrôle d'une société existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur la société ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la société ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur la société de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.






Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (plus-values sur cessions d'actifs, marges en stocks, amortissements et dépréciations d'actifs fabriqués et détenus par le Groupe).

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés :

- MEDICREA INTERNATIONAL (société mère du Groupe) ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES ;
- MEDICREA TECHNOLOGIES UK ;
- MEDICREA USA ;
- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE (société dissoute fin 2016 par transmission de son patrimoine à MEDICREA INTERNATIONAL) ;
- MEDICREA GMBH ;
- MEDICREA POLAND (créée fin 2016).

Les pourcentages de contrôle et d'intérêts au 31 décembre 2016 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %	100 %
MEDICREA POLAND	 Warsaw, PL	100 %	100 %

La société MEDICREA POLAND, société de droit Polonais, a été créée en novembre 2016 et son capital social est de 200 000 zlotys.

La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute, sans liquidation, le 30 décembre 2016 par décision de l'associé unique, MEDICREA INTERNATIONAL.

2.3 Méthode de conversion

2.3.1 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés du Groupe est l'euro.

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées sont préparés en monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel chaque filiale opère et qui correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros comme indiqué ci-après :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du tableau des flux de trésorerie.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

Au 31 décembre 2016, la variation du montant des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres s'analyse par devise de la façon suivante :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Dollar US	(33 522)	620 248
Livre Sterling	8 461	91 006
Zloty	(1 474)	-
Total	(26 535)	711 254

2.3.2 Transactions en devises étrangères

Les transactions réalisées par une société dans une devise autre que sa monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires exprimés en devises sont convertis au cours de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les différences de change résultant de la conversion des transactions en devises sont généralement incluses dans le compte de résultat en résultat financier.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils

ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital ; ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.4 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour passifs courants et non courants ou des provisions pour dépréciation des stocks, de la valorisation des avantages donnant accès au capital de la société, stock-options et actions gratuites et le cas échéant, des actifs d'impôts différés.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2016, après prise en compte des événements postérieurs à cette période, conformément à la norme IAS 10. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, pourraient se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

NOTE 3 : INFORMATION SECTORIELLE

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle présentée ci-après est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction Générale pour évaluer les performances et allouer les ressources aux différents secteurs. La Direction Générale représente le principal décideur opérationnel au sens de la norme IFRS 8.

Le Groupe MEDICREA réalise l'essentiel de son activité dans un seul secteur d'activité, celui des implants pour la colonne vertébrale. Par conséquent, le Groupe ne présente qu'un seul niveau d'information sectorielle qui est la zone géographique qui correspond par ailleurs à l'organisation fonctionnelle du Groupe via ses entités de commercialisation.

Les différentes zones géographiques sont les suivantes :

- France ;
- Etats-Unis ;
- Royaume-Uni ;
- Allemagne ;
- Pologne ;
- Reste du monde.

3.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

Par zone géographique, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

	31.12.2016		31.12.2015		31.12.2014	
	En Euros	En %	En Euros	En %	En Euros	En %
France	5 143 923	18 %	4 699 723	17 %	3 862 765	16 %
Etats-Unis	17 646 708	60 %	16 341 872	59 %	13 995 488	58 %
Royaume-Uni	522 451	2 %	833 170	3 %	1 163 251	5 %
Allemagne	66 428	0 %	-	-	-	-
Reste du monde	5 995 916	20 %	5 882 535	21 %	5 182 751	21 %
<i>dont Europe</i>	2 408 430		3 109 911		2 738 360	
<i>dont Amérique du Sud</i>	2 442 467		1 591 836		1 412 172	
<i>dont Asie</i>	579 074		840 304		892 179	
<i>dont Océanie</i>	157 747		81 372		97 877	
<i>dont Moyen Orient et Afrique</i>	408 198		259 112		42 163	
Total	29 375 426	100 %	27 757 300	100 %	24 204 255	100 %

La filiale polonaise a été créée fin 2016 et il n'y a pas eu d'activité significative sur ce territoire au cours de l'exercice.

3.2 Compte de résultat sectoriel 2016

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2016
Chiffre d'affaires	5 143 923	17 646 708	522 451	66 428	5 995 916	29 375 426
Coût des ventes	(1 661 312)	(2 097 285)	(78 965)	(19 649)	(3 084 053)	(6 941 264)
Marge brute	3 482 611	15 549 423	443 486	46 779	2 911 863	22 434 162
Frais de recherche et développement	(881 016)	(183 350)	-	-	-	(1 064 366)
Frais de commercialisation	(4 498 943)	(8 253 098)	(832 728)	(751 940)	(1 827 865)	(16 164 574)
Commissions sur ventes	6 877	(3 431 249)	-	-	(1 800)	(3 426 172)
Frais administratifs	(4 152 764)	(1 692 635)	(212 234)	(72 422)	(93 895)	(6 223 950)
Autres produits et charges opérationnels	(2 353 792)	2 218	-	(25 596)	-	(2 377 170)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(8 397 027)	1 991 309	(601 476)	(803 179)	988 303	(6 822 070)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(68 916)	(214 518)	-	-	-	(283 434)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(8 465 943)	1 776 791	(601 476)	(803 179)	988 303	(7 105 504)
Coût de l'endettement financier net	(1 109 196)	28 190	4 068	(7 021)	(1 423)	(1 085 382)
Autres (charges) / produits financiers	404 111	4 502	(11 027)	-	(39 171)	358 415
(Charges) / produits d'impôts	-	279 029	(8 572)	(7 211)	-	263 246
Résultat net consolidé	(9 171 028)	2 088 512	(617 007)	(817 411)	947 709	(7 569 225)

La filiale polonaise a été créée fin 2016 et il n'y a pas eu d'activité significative sur ce territoire au cours de l'exercice.

3.3 Compte de résultat sectoriel 2015

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2015
Chiffre d'affaires	4 699 723	16 341 872	833 170	-	5 882 535	27 757 300
Coût des ventes	(1 366 474)	(1 682 966)	(109 092)	-	(2 795 559)	(5 954 091)
Marge brute	3 333 249	14 658 906	724 078	-	3 086 976	21 803 209
Frais de recherche et développement	(833 404)	(150 488)	-	-	-	(983 892)
Frais de commercialisation	(3 712 532)	(6 985 818)	(726 279)	(170 429)	(1 622 734)	(13 217 792)
Commissions sur ventes	(35 182)	(3 073 823)	-	-	-	(3 109 005)
Frais administratifs	(3 928 962)	(1 706 499)	(203 481)	(35 058)	(81 974)	(5 955 974)
Autres produits et charges opérationnels	(85 155)	-	-	-	-	(85 155)
Résultat opérationnel avant paiement en actions	(5 261 986)	2 742 278	(205 682)	(205 487)	1 382 268	(1 548 609)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	-	(45 218)	-	-	-	(45 218)
Résultat opérationnel après paiement en actions	(5 261 986)	2 697 060	(205 682)	(205 487)	1 382 268	(1 593 827)
Coût de l'endettement financier net	(328 738)	-	-	-	-	(328 738)
Autres (charges) / produits financiers	91 508	7 497	403	-	-	99 408
(Charges) / produits d'impôts	207 057	496 681	(247 129)	-	(148 758)	307 851
Résultat net consolidé	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)

Les dépenses des départements Recherche et Développement, Marketing, Distribution Export, Finance et Administration Générale engagées par le siège du Groupe sont toutes présentées sous le secteur « France », sans réallocation analytique sur les autres zones géographiques.

3.4 Bilan sectoriel 2016

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2016
Ecart d'acquisition	2 628 424	-	-	-	-	2 628 424
Immobilisations incorporelles	5 554 575	516 793	-	-	-	6 071 368
Immobilisations corporelles	6 916 792	2 694 808	258 946	93 590	135 081	10 099 217
Immobilisations financières	593 425	324 913	-	20 070	-	938 408
Impôts différés	1 407 981	1 097 719	(44 464)	(7 211)	-	2 454 025
Total actifs non courants	17 101 197	4 634 233	214 482	106 449	135 081	22 191 442
Stocks et en-cours	1 876 639	6 291 292	389 896	168 666	-	8 726 493
Clients et comptes rattachés	1 254 901	2 367 526	126 352	24 321	1 385 718	5 158 818
Autres actifs courants	3 025 993	447 064	16 904	20 156	1 360	3 511 477
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 558 458	407 091	49 487	4 456	43 648	8 063 140
Total actifs courants	13 715 991	9 512 973	582 639	217 599	1 430 726	25 459 928
Total actif	30 817 188	14 147 206	797 121	324 048	1 565 807	47 651 370

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2016
Capital	1 605 307	-	-	-	-	1 605 307
Primes d'émission, de fusion, d'apport	42 448 276	-	-	-	-	42 448 276
Réserves consolidées	(35 612 220)	10 463 180	1 251 057	1 051 872	442 954	(22 403 157)
Résultat de l'exercice	(9 171 028)	2 088 512	(617 007)	(817 411)	947 709	(7 569 225)
Total capitaux propres	(729 665)	12 551 692	634 050	234 461	1 390 663	14 081 201
Avances conditionnées	317 500	-	-	-	-	317 500
Provisions non courantes	513 842	-	-	-	-	513 842
Impôts différés	1 407 986	-	-	-	-	1 407 986
Dettes financières long terme	18 308 727	-	-	-	-	18 308 727
Total passifs non courants	20 548 055	-	-	-	-	20 548 055
Provisions courantes	1 124 676	-	-	-	-	1 124 676
Dettes financières court terme	3 602 186	-	-	115	-	3 602 301
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 487 631	1 280 849	112 863	71 484	48 149	6 000 976
Autres passifs courants	1 784 305	314 665	50 208	17 988	126 995	2 294 161
Total passifs courants	10 998 898	1 595 514	163 071	89 587	175 144	13 022 114
Total passif	30 817 188	14 147 206	797 121	324 048	1 565 807	47 651 370

La filiale polonaise a été créée fin 2016 et il n'y a pas eu d'activité significative sur ce territoire au cours de l'exercice.

3.5 Bilan sectoriel 2015

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2015
Ecart d'acquisition	2 637 014	-	-	-	-	2 637 014
Immobilisations incorporelles	4 630 813	270 705	-	-	-	4 901 518
Immobilisations corporelles	4 879 518	1 750 008	283 713	10 829	88 663	7 012 731
Immobilisations financières	317 340	349 491	-	20 070	-	686 901
Impôts différés	324 098	716 202	(18 629)	-	-	1 021 671
Total actifs non courants	12 788 783	3 086 406	265 084	30 899	88 663	16 259 835
Stocks et en-cours	1 177 184	5 396 274	445 187	-	-	7 018 645
Clients et comptes rattachés	1 438 202	2 328 732	119 026	-	823 934	4 709 894
Autres actifs courants	1 848 445	982 970	29 032	38 829	2 878	2 902 154
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 492 742	483 435	113 598	78 440	-	2 168 215
Total actifs courants	5 956 573	9 191 411	706 843	117 269	826 812	16 798 908
Total actif	18 745 356	12 277 817	971 927	148 168	915 475	33 058 743

En Euros	France	Etats-Unis	Royaume Uni	Allemagne	Reste du monde	Total IFRS 31.12.2015
Capital	1 438 030	-	-	-	-	1 438 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 635 654	-	-	-	-	37 635 654
Réserves consolidées	(31 044 617)	7 714 819	1 204 133	239 347	(434 184)	(22 320 502)
Résultat de l'exercice	(5 292 159)	3 201 238	(452 408)	(205 487)	1 233 510	(1 515 306)
Total capitaux propres	2 736 908	10 916 057	751 725	33 860	799 326	15 237 876
Avances conditionnées	403 750	-	-	-	-	403 750
Provisions non courantes	460 933	-	-	-	-	460 933
Impôts différés	324 098	-	-	-	-	324 098
Dettes financières long terme	7 156 452	-	-	-	-	7 156 452
Total passifs non courants	8 345 233	-	-	-	-	8 345 233
Provisions courantes	17 110	13 778	-	-	-	30 888
Dettes financières court terme	3 270 073	-	-	-	-	3 270 073
Autres passifs financiers courants	10 575	-	-	-	-	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 705 150	988 410	167 726	87 565	107 120	4 055 971
Autres passifs courants	1 660 307	359 572	52 476	26 743	9 029	2 108 127
Total passifs courants	7 663 215	1 361 760	220 202	114 308	116 149	9 475 634
Total passif	18 745 356	12 277 817	971 927	148 168	915 475	33 058 743

NOTE 4 : DONNEES OPERATIONNELLES

4.1 Produits de l'activité

Conformément à la norme IAS 18, les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs et escomptes. Les produits sont comptabilisés dès lors que :

- il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe ;
- leur montant peut être estimé de façon fiable ;
- à la date de transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, lorsque le Groupe livre directement les établissements de santé, les implants et instruments sont mis en dépôt. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés dans les actifs du Groupe. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des actifs en dépôts sont réalisés de façon régulière, soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs dans les centres de distribution du Groupe et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le résultat issu du débouclage des couvertures de change portant sur les transactions commerciales est présenté en autres produits et charges opérationnels.

4.2 Charges d'amortissement et de dépréciation

Les charges d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

Amortissements	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Droits de propriété industrielle et commerciale	388 384	397 325	290 467
Autres immobilisations incorporelles	1 284 317	993 328	925 277
Constructions	17 720	3 854	1 722
Installations techniques, matériel et outillage, Instruments	2 152 314	1 408 203	1 012 884
Autres immobilisations corporelles	395 501	332 636	274 260
Total	4 238 236	3 135 346	2 504 610

Dépréciations	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Stocks	654 601	340 889	(225 269)
Clients	(32 919)	58 347	8 858
Total	621 682	399 236	(216 411)

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Coût des ventes	399 193	328 120	225 973
Frais de recherche et développement et brevets	1 666 296	1 418 203	1 213 760
Frais de commercialisation	1 670 137	1 051 529	817 511
Frais administratifs	412 668	337 494	247 366
Autres produits et charges opérationnels	89 942	-	-
Total	4 238 236	3 135 346	2 504 610

4.3 Redevances

Les redevances versées à certains chirurgiens concepteurs liées aux rachats par contrat de leurs droits d'inventeur sont calculées et payées trimestriellement sur la base du chiffre d'affaires généré par le Groupe sur chacun des produits concernés. Ces redevances sont enregistrées en charges d'exploitation.

Les redevances perçues sur les brevets dont le Groupe est propriétaire et qui sont utilisés dans d'autres applications médicales par d'autres sociétés sont enregistrées en produits d'exploitation.

4.4 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants.

Au titre de l'exercice 2016, le montant des autres produits et charges opérationnels comprend tous les frais liés au déménagement des activités de Neyron et de La Rochelle sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape, les coûts de la fermeture de l'unité de production de La Rochelle et le passage en pertes d'avances versées à un concepteur de logiciels dans le cadre du développement d'une plateforme de services informatiques dans la santé, qui ne seront pas recouvrées.

Au 31 décembre 2016, l'évolution des autres produits et charges opérationnels s'analysent de la manière suivante :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Passage en perte d'avances sur redevances	(913 741)	-
Coûts de licenciement des salariés de l'unité de production de La Rochelle	(783 793)	-
Coûts de fermeture des locaux de Neyron	(304 045)	-
Coûts de mobilité du personnel de l'unité de production de La Rochelle	(263 636)	-
Coûts de fermeture de l'unité de production de la Rochelle	(214 479)	-
Litiges salariaux	(25 597)	(85 155)
Reprise des indemnités de départ en retraite des salariés licenciés à La Rochelle	123 571	-
Autres	4 550	-
Total	(2 377 170)	(85 155)

4.5 Résultat opérationnel

L'indicateur de performance utilisé par le Groupe est le résultat opérationnel avant paiement en actions. Il comprend le résultat des activités courantes ainsi que les autres produits et charges opérationnels composés des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs et du résultat de change sur les transactions commerciales.

NOTE 5 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

5.1 Effectif

L'effectif par collège et par zone géographique se répartit comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cadres	84	72	67
Agents de maîtrise - Employés	85	68	61
Total	169	140	128
<i>dont France</i>	<i>113</i>	<i>102</i>	<i>90</i>
<i>dont Royaume Uni</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>5</i>
<i>dont Etats-Unis</i>	<i>42</i>	<i>30</i>	<i>33</i>
<i>dont Allemagne</i>	<i>5</i>	<i>2</i>	<i>-</i>
<i>dont Pologne</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

5.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à comptabilisation de provisions, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

Conformément à la norme IAS 19 révisée, dans le cadre des régimes à prestations définies, les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetées à partir de paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle), et d'hypothèses spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation du personnel, projection de salaires futurs, table de mortalité). Avant l'entrée en application d'IAS 19 R, le Groupe avait opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Ainsi, les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 et au 1^{er} janvier 2014 n'ont pas été ajustés compte tenu de l'absence d'impact sur les comptes de l'application d'IAS 19 R.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Dans le cas d'avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels générés sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Les coûts des services passés, résultant de l'adoption d'un nouveau régime ou de la modification d'un régime existant à prestations définies, sont immédiatement comptabilisés en résultat. La charge comprend :

- le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés ainsi que les éventuels effets de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
- la charge nette d'intérêts sur les obligations et les actifs de couverture comptabilisée en résultat financier.

Le Groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à des fonds externes.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par les conventions collectives dont dépendent les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES (respectivement Import/ Export et Métallurgie de Charente Maritime) fait l'objet d'une provision enregistrée en passif non courant. L'engagement correspondant est évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques propres à ces sociétés et de facteurs d'évolution externe résumés comme suit :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44 % pour les cadres et 41 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collège (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,40 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la norme IAS19 et de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis provisionnés au 31 décembre 2016 s'élève à 525 011 euros, comparé à 468 043 euros au 31 décembre 2015. Les variations s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016
Dette actuarielle au 31.12.2015	468 043
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	<i>(42 869)</i>
<i>Coût financier net</i>	<i>10 219</i>
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	(32 650)
Ecart actuariels	89 618
Dette actuarielle au 31.12.2016	525 011

L'usine de La Rochelle a cessé son activité au 31 janvier 2017 et les salariés n'ayant pas souhaité rejoindre le site de Rillieux-la-Pape ont été licenciés. Les estimations des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2016 ont donc été réalisées en excluant les salariés ayant quitté la société MEDICREA TECHNOLOGIES début 2017 et en transférant sur la société MEDICREA INTERNATIONAL les salariés ayant accepté leur mutation.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

Pour les filiales étrangères, une revue détaillée des obligations en matière d'engagements de retraite est réalisée sur la base des règles applicables à chaque pays et des provisions sont comptabilisées si nécessaires.

5.3 Médailles de travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision, les conventions collectives applicables ne prévoyant pas de disposition particulière en la matière.

5.4 Paiements fondés sur des actions

Des stocks-options et des actions gratuites sont attribuées aux salariés des sociétés du Groupe.

Les plans d'options de souscription et d'actions gratuites sont des plans dits « equity settled » selon la classification définie dans la norme IFRS 2. Le Groupe évalue à la date d'attribution à leur juste valeur les instruments des plans dont le paiement est fondé sur des actions. La juste valeur des actions est déterminée selon le modèle de Black & Scholes qui satisfait aux critères de la norme IFRS 2.

La juste valeur est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires, de la probabilité d'acquisition des droits ajustée des hypothèses de départ, du prix du sous-jacent, de la maturité des options, du taux de dividendes, de la volatilité du titre MEDICREA et du taux sans risque. Ces charges sont reconnues sur la durée d'acquisition des droits. Pour les options de souscription d'actions, un tiers de la juste valeur est reconnue l'année de l'attribution des options, un tiers l'année suivante et le solde deux ans plus tard. Pour les actions gratuites, la juste valeur des instruments accordés aux bénéficiaires est reconnue jusqu'à présent sur deux ans ou un an pour celles attribuées dans le cadre de la loi Macron hormis pour les salariés américains pour lesquels la durée est de quatre ans ou deux ans pour celles attribuées sous le régime Macron.

La volatilité retenue a été déterminée sur la base d'une observation de l'historique du titre MEDICREA et a été comparée à celles des titres d'un échantillon de sociétés comparables. Le taux sans risque correspond au taux zéro coupon Eurozone 6 ans à la date d'attribution. Les

titres annulés ont été pris en compte pour ne valoriser que les instruments restant en circulation.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

5.4.1 Description des plans existants

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015 et du 18 décembre 2015 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016 et 19 septembre 2016 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

▪ Options de souscription

Les principales caractéristiques des plans d'options en vigueur sont les suivantes :

Date d'attribution (Date du Conseil d'Administration)	05.06.08	25.06.09	17.12.09	17.06.10	16.06.11	17.12.13	27.03.14	03.09.15	25.07.16	19.09.16
Nombre d'options attribuées	25 215	99 200	15 000	112 800	95 500	10 000	30 000	12 000	400 000	6 500
Prix de souscription	6 €	6,16 € 6,56 €* ⁽¹⁾	6,32 €	6,14 € 6,28 €* ⁽¹⁾	9,10 € 11,44 €* ⁽¹⁾	8,77 €	9,10 €	6,67 €	5,43 €* ⁽⁴⁾	5,74 €* ⁽⁵⁾
Période d'acquisition des droits	0-2 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽²⁾	0-2 ans ⁽²⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽¹⁾	1-3 ans ⁽³⁾	1-3 ans ⁽⁴⁾	1-3 ans ⁽⁵⁾
Durée de vie des options	10 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans

* Le prix d'exercice est différent pour les salariés américains car les dates d'attribution définitives sont effectives 20 jours de bourse

après la date du Conseil d'Administration décidant de l'attribution.

(1) Les options sont intégralement exerçables

(2) Les options n'ayant pas été exercées sont caduques

(3) Un tiers des options sont exerçables, un tiers le seront à compter du 3 septembre 2017 et un tiers à compter du 3 septembre 2018

(4) Un tiers des options seront exerçables à compter du 25 juillet 2017, un tiers à compter du 25 juillet 2018 et un tiers à compter du 25 juillet 2019

(5) Un tiers des options seront exerçables à compter du 19 septembre 2017, un tiers à compter du 19 septembre 2018 et un tiers à compter du 19 septembre 2019

L'exercice des options est subordonné à la présence du salarié dans le Groupe à la date d'exercice. Sur les 806 215 options totales attribuées, compte tenu des départs des salariés intervenus depuis la mise en place des premiers plans, 139 256 d'entre elles sont caduques au 31 décembre 2016. Par ailleurs le délai d'exercice de 59 720 options a expiré à la fin de l'année 2016 et 37 521 options ont été exercées (15 147 en 2014 et 22 374 en 2015). Le nombre d'options pouvant encore être exercées est donc de 569 718 au 31 décembre 2016.

▪ **Actions gratuites**

186 274 actions ont été attribuées depuis 2008. Ces actions sont acquises par le bénéficiaire au terme d'une période de deux ans pour les salariés français et de quatre ans pour les salariés américains (hors, régime dit Macron qui a raccourci ces périodes de moitié). Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2016, le nombre d'actions gratuites attribuées et acquises s'élève à 94 283 auxquelles il faut rajouter 41 990 actions gratuites attribuées qui seront acquises le 19 septembre 2017 et 31 000 actions gratuites attribuées qui seront acquises le 19 septembre 2018, soit un total de 167 273 actions gratuites attribuées.

5.4.2 Evolution du nombre d'instruments en circulation

Les opérations intervenues sur les instruments de paiements sur base d'actions se résument comme suit pour l'exercice 2016 :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.15	229 338	2,36	7,29	-	-	-
- attribuées	406 500	6,72	5,43	72 990	0,72	1,72
- annulées	(4 400)	-	6,81	-	-	-
- expirées	(61 720)	-	6,16	-	-	-
- exercées	-	-	-	-	-	-
Solde au 31.12.16	569 718	5,33	6,09	72 990	0,72	1,72

Pour l'exercice 2015, ces opérations se résument comme suit :

	Options de souscription			Actions gratuites		
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	Prix d'exercice moyen (en €)	Nombre d'actions	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne	
					France	Etats-Unis
Solde au 31.12.14	240 212	2,89	7,21	-	-	-
- attribuées	12 000	6,67	6,67	-	-	-
- annulées	500	1,59	6,14	-	-	-
- expirées	-	-	-	-	-	-
- exercées (1)	22 374	2,18	6,15	-	-	-
Solde au 31.12.15	229 338	2,36	7,29	-	-	-

(1) 22 374 stocks options ont été exercées en 2015. La constatation de l'augmentation de capital correspondante n'a été réalisée que pour 5 698 titres au 31 décembre 2015.

5.4.3 Traductions comptables des instruments attribués

Les impacts comptables des instruments attribués sont les suivants :

Date d'attribution	Type	Nombre d'instruments en circulation	Prix d'exercice (en €)	Prix de l'action à la date d'attribution (en €)	Taux de dividende	Volatilité attendue	Taux sans risque	Juste valeur (en €)	Charge comptable 2016 (en K€)	Charge des plans depuis l'origine (en K€)
05.06.2008	Option	9 759	6,00	5,73	0%	40%	4,44%	2,74	-	27
05.06.2008	Action	17 163	Gratuit	5,73	0%	-	-	5,73	-	98
25.06.2009	Option	7 480	6,16	6,55	0%	40%	2,89%	2,83	-	21
25.06.2009	Action	35 700	Gratuit	6,55	0%	-	-	6,55	-	234
17.12.2009	Option	13 000	6,32	5,96	0%	40%	2,54%	2,31	-	30
17.12.2009	Action	2 000	Gratuit	5,96	0%	-	-	5,96	-	12
17.06.2010	Option	49 500	6,14	6,22	0%	40%	1,83%	2,47	-	122
17.06.2010	Option	22 500	6,28	6,22	0%	40%	1,83%	2,38	-	54
17.06.2010	Action	35 920	Gratuit	6,22	0%	-	-	6,22	-	224
16.06.2011	Option	26 500	9,10	9,40	0%	33%	2,37%	3,06	-	81
16.06.2011	Option	20 000	11,44	9,40	0%	33%	2,37%	4,78	-	96
16.06.2011	Action	3 500	Gratuit	9,40	0%	-	-	9,40	-	33
17.12.2013	Option	10 000	8,77	8,88	0%	36%	2,69%	3,05	3	30
27.03.2014	Option	30 000	9,10	9,14	0%	35%	2,33%	3,02	14	88
03.09.2015	Option	12 000	6,67	6,48	0%	33%	0,37%	1,76	11	15
25.07.2016	Option	400 000	5,43	5,85	0%	36%	- 0,31%	1,86	160	160
19.09.2016	Action	72 990	Gratuit	5,85	0%	-	-	5,85	94	94
19.09.2016	Option	6 500	5,53	5,04	0%	36%	- 0,31%	1,31	1	1
TOTAL		774 512							283	1 420

Ce tableau ne tient pas compte des 37 521 stocks options qui ont été exercées en 2014 et 2015 et des 61 720 stocks options ayant expiré au 31 décembre 2016 et qui ne peuvent plus être exercées.

Le nombre d'instruments en circulation s'analyse comme suit :

En nombre	31.12.16
Nombre d'instruments en circulation	774 512
Nombre d'options exercées	(37 521)
Nombre d'instruments en circulation non exercés	736 991
<i>dont nombre de stocks options attribués</i>	<i>569 718</i>
<i>dont nombre d'actions gratuites attribuées</i>	<i>167 273</i>

5.5 Droit Individuel de Formation (DIF), désormais Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et le Groupe sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et le Groupe, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a laissé place au Compte Personnel de Formation (CPF) dont le décompte n'est plus assuré par le Groupe mais par la Caisse des Dépôts et Consignation. La contribution annuelle du Groupe au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent, le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

5.6 Employee Stock Purchase Plan (ESPP) - Plan d'achat d'actions des salariés aux Etats-Unis

Un plan d'achat d'actions réservé aux salariés américains de MEDICREA USA est en place depuis le 1er janvier 2015. Il leur permet d'acquérir des actions de la société mère MEDICREA INTERNATIONAL, dans un cadre fiscal et juridique strictement défini par la réglementation américaine, et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Seuls les salariés ayant au minimum une ancienneté de 3 mois lors de la souscription annuelle (en décembre) peuvent participer au plan en versant mensuellement une somme forfaitaire sur un compte dédié ;
- Les sommes ainsi accumulées leur permettent, chaque fin d'année, d'acheter des actions MEDICREA INTERNATIONAL à un prix égal à 85 % d'un cours de l'action égal à la moyenne des cours du 1^{er} janvier et du 30 novembre ;
- Ces actions devront être conservées 12 mois avant de pouvoir être vendues ou transférées.

En 2016, 7 879 actions ont été souscrites par 7 salariés à un cours de 4,32 USD (en 2015, 6 299 actions avaient été souscrites par 7 salariés à un cours de 6,41 USD). La différence entre le prix effectivement versé par la société pour acquérir les titres et le prix payé par les salariés est passée en charge de l'exercice. Les frais liés à l'administration de ce plan, 14 862 dollars en 2016 (17 918 dollars en 2015) sont supportés par MEDICREA USA. Ce plan sera clôturé en fin d'année 2017.

5.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD

INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2016 pour les travaux effectués par Monsieur SURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (idem en 2015).

Monsieur SURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2016 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (idem en 2015). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été significativement revu à la baisse.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

5.8 Répartition des frais de personnel

Les frais de personnel (hors dépenses d'intérimaires) se ventilent de la manière suivante, après prise en compte du crédit compétitivité emploi de 134 080 euros au titre de l'exercice 2016 (130 039 euros au titre de l'exercice 2015) :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Coût des ventes	2 256 701	1 908 159	1 477 098
Frais de recherche et développement	1 547 585	1 449 498	990 424
Quote part de frais activés	(1 486 558)	(1 257 579)	(812 186)
Frais de recherche et développement (1)	61 027	191 919	178 238
Frais de commercialisation	8 500 790	6 809 163	5 586 637
Frais administratifs	2 287 114	2 230 994	2 034 897
Total	13 105 632	11 140 235	9 276 870

(1) : correspond aux frais de personnel non activés

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES**6.1 Ecarts d'acquisition ou goodwill**

Lors d'un regroupement d'entreprises, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et enregistrés séparément sont comptabilisés comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition concernent principalement la société MEDICREA TECHNOLOGIES à La Rochelle acquise en 2002 à l'issue d'un LBO.

En application de la norme IAS 36, ces écarts ne sont pas amortis, et font l'objet de tests de dépréciation effectués au moins à chaque clôture d'exercice en comparant l'ensemble des actifs à leur valeur de marché, représentée par la capitalisation boursière. Sur la base du cours de l'action MEDICREA au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière était de 54,2 millions d'euros à comparer à une situation nette consolidée de 14,1 millions d'euros.

6.2 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an, pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les écarts d'acquisition. En application de la norme IAS 36, lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Pour ces tests, les actifs sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes de génération de trésorerie. Au regard de l'organisation en place dans le Groupe et des flux entre les différentes sociétés, une seule UGT a été identifiée.

6.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques et les logiciels. Les frais de recherche et de développement, lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères selon la norme IAS 38, sont inscrits à l'actif du bilan. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux actifs. Les frais de recherche et de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus. Cette durée est généralement de 5 ans.

En application de la norme IAS 23, les coûts d'emprunts, attribués au financement des dépenses de recherche et développement faisant l'objet d'une inscription en immobilisations incorporelles, sont considérés comme un élément du coût de ces actifs et donc capitalisés.

Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans, en fonction de leur durée d'utilisation.

Les logiciels sont amortis sur des durées allant de un à trois ans.

6.4 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages au Groupe selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis ;
- les agencements et les aménagements des terrains sont amortis sur 15 ans ;
- le matériel industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 3 et 10 ans ;
- l'outillage industriel est amorti sur sa durée d'utilité estimée comprise entre 2 et 3 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que le matériel de bureau et informatique, et le mobilier sont amorties sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, sont comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour les valeurs d'origine du contrat, et donc par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière. La qualification des contrats s'apprécie au regard de la norme IAS 17. Les biens concernés sont composés principalement de machines et divers équipements industriels utilisés pour la fabrication des implants et des ancillaires, sous forme de prototypes, premières séries ou grandes séries.

Les biens sous contrat de locations financières (principalement du matériel informatique et de bureau), utilisés sur leur durée de vie totale et dont le montant de la location couvre le prix

des actifs financés sont également, en application de la norme IAS 17, comptabilisés selon des modalités identiques à une acquisition à crédit.

Les ancillaires faisant partie des kits mis à disposition des établissements de santé clients jusqu'à leur remplacement pour cause de casse, de perte ou d'obsolescence, sont amortis sur une durée de trois ans. Le matériel de démonstration est amorti en règle générale sur 5 ans.

6.5 Immobilisations et amortissements relatifs aux trois derniers exercices

Les immobilisations (hors écarts d'acquisition) se décomposent comme suit :

Immobilisations – En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Frais de recherche & développement	10 611 860	8 320 009	6 414 152
Brevets et droits similaires	3 688 144	3 578 786	3 463 728
Licences et logiciels	1 246 653	828 945	526 130
Marques	25 133	25 133	25 133
Immobilisations incorporelles	15 571 790	12 752 873	10 429 143
Constructions	22 182	56 082	22 855
Installations techniques	6 461 797	5 812 818	3 935 289
Matériel de démonstration	658 189	690 108	683 926
Kits d'instruments	5 767 515	5 094 922	4 560 108
Matériel informatique et de bureau	1 740 258	1 106 404	1 002 030
Autres immobilisations	3 734 134	1 374 225	1 246 421
Immobilisations corporelles	18 384 075	14 134 559	11 450 629
Dépôts et cautionnements	779 803	528 288	260 344
Placements en garantie	158 605	158 613	158 357
Immobilisations financières	938 408	686 901	418 701
Total valeurs brutes	34 894 273	27 574 333	22 298 473

Amortissements et provisions – En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Amortissements immobilisations incorporelles	9 500 422	7 851 355	6 458 749
Amortissements immobilisations corporelles	8 284 858	7 121 828	5 969 339
Total amortissements et provisions	17 785 280	14 973 183	12 428 088
Total valeurs nettes	17 108 993	12 601 150	9 870 385

Sur une période de 3 années, les variations (hors écarts d'acquisition) des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes – En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Au 1^{er} janvier	12 601 150	9 870 385	7 473 198
Investissements de la période	9 094 944	5 896 896	5 061 716
Cessions de la période	(378 400)	(430 278)	(453 363)
Dotations aux amortissements et provisions	(4 238 236)	(3 135 346)	(2 504 610)
Variation des taux de change	29 535	399 493	293 444
Au 31 décembre	17 108 993	12 601 150	9 870 385

6.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de 2016

La variation des immobilisations hors écart d'acquisition se présente comme suit :

Valeurs brutes – En Euros	01.01.2016	Variation taux de change	Acquisitions	Cessions	Autres	31.12.2016
Frais de recherche & développement	8 320 009	10 620	2 281 231	-	-	10 611 860
Brevets et droits similaires	3 578 786	-	109 358	-	-	3 688 144
Licences et logiciels	828 945	(6 042)	413 570	23 720	33 900	1 246 653
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	12 752 873	4 578	2 804 159	23 720	33 900	15 571 790
Constructions	22 182	-	-	-	-	22 182
Installations techniques	5 855 467	360	623 211	7 419	(9 822)	6 461 797
Matériel de démonstration	690 108	5 845	249 095	286 859	-	658 189
Kits d'instruments	5 094 922	44 137	1 602 591	975 816	1 681	5 767 515
Matériel informatique et de bureau	1 106 404	(2 442)	634 446	88 972	90 822	1 740 258
Autres immobilisations	1 365 476	9 891	2 903 739	452 469	(92 503)	3 734 134
Immobilisations corporelles	14 134 559	57 791	6 013 082	1 811 535	(9 822)	18 384 075
Dépôts et cautionnements	528 256	11 473	277 703	37 629	-	779 803
Placements en garantie	158 645	-	-	40	-	158 605
Immobilisations financières	686 901	11 473	277 703	37 669	-	938 408
Total valeurs brutes	27 574 333	73 842	9 094 944	1 872 924	24 078	34 894 273

Amortissements – En Euros	01.01.2016	Variation taux de change	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2016
Frais de recherche & développement	4 916 860	6 110	1 284 317	-	-	6 207 287
Brevets et droits similaires	2 618 642	-	222 752	-	-	2 841 394
Licences et logiciels	290 720	(6 024)	165 632	23 720	-	426 608
Marques	25 133	-	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	7 851 355	86	1 672 701	23 720	-	9 500 422
Constructions	4 462	-	17 720	-	-	22 182
Installations techniques	2 182 945	364	476 202	28 792	24 078	2 654 797
Matériel de démonstration	388 674	3 595	221 693	285 119	-	328 843
Kits d'instruments	2 768 560	30 901	1 454 419	775 030	-	3 478 850
Matériel informatique et de bureau	807 972	(1 752)	154 299	82 545	(32 366)	845 608
Autres immobilisations	969 215	11 113	241 202	299 318	32 366	954 578
Immobilisations corporelles	7 121 828	44 221	2 565 535	1 470 804	24 078	8 284 858
Total amortissements	14 973 183	44 307	4 238 236	1 494 524	24 078	17 785 280

Valeurs nettes – En Euros	01.01.2016	Variation taux de change	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.2016
Immobilisations incorporelles	4 901 518	4 492	1 131 458	-	33 900	6 071 368
Immobilisations corporelles	7 012 731	13 570	3 447 547	340 731	(33 900)	10 099 217
Immobilisations financières	686 901	11 473	277 703	37 669	-	938 408
Total valeurs nettes	12 601 150	29 535	4 856 708	378 400	-	17 108 993

Les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour le Groupe. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2016 portent sur :

- la poursuite du développement de la solution complète (UNiD™) incluant plusieurs applications logicielles et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux patients ;
- le développement d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la finalisation de la mise au point du procédé de fabrication d'impression 3D par couches additives de titane ;
- l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2016 s'élève à 2 281 231 euros contre 1 886 300 euros en 2015. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Frais de recherche et développement	4 335 924	3 846 654
<i>dont dotation aux amortissements des frais de recherche activés</i>	<i>1 284 317</i>	<i>993 328</i>
Activation des frais de recherche	(2 281 231)	(1 886 300)
Crédit d'impôt recherche	(990 327)	(976 462)
Total des frais de R&D inscrits en charges de l'exercice	1 064 366	983 892

2/ Les dépenses de brevets activées en 2016 s'élèvent à 109 358 euros, pour 115 058 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent principalement les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®), le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions et le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne.

3/ L'augmentation des licences et logiciels est essentiellement liée au développement d'un logiciel et d'applications de planification chirurgicale.

4/ Le Groupe poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,2 million d'euros dans une ligne de cintrage automatique destinée à la fabrication des tiges sur mesure UNID™ et de 0,2 million d'euros dans un compresseur alimentant les machines du nouveau siège de Rillieux-la-Pape.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, le Groupe met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité du Groupe le conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment aux Etats-Unis et dans les filiales de distribution nouvellement créées. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ L'augmentation du matériel informatique et de bureau est directement liée à la mise en service du nouveau siège social.

8/ L'augmentation des autres immobilisations corporelles s'explique par les installations et agencements du nouveau siège social pour 2,3 millions d'euros ainsi que des travaux d'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New York pour 0,9 million d'euros.

9/ Les amortissements des constructions et des autres immobilisations corporelles comprennent une dotation non récurrente de 0,1 million d'euros pour ramener la valeur nette comptable des installations et agencements non transférés du site de La Rochelle à un montant nul en raison de la fermeture de l'usine.

6.7 Contrats de location

6.7.1 Locations financement et locations financières

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent des logiciels, des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques. Elles s'élèvent en valeur nette à 1 961 587 euros au 31 décembre 2016 contre 2 219 355 euros au 31 décembre 2015 et se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Logiciels	21 700	-	-
Installations techniques et matériels	3 432 347	3 432 347	2 683 357
Équipements informatiques	397 519	397 519	388 535
Total valeurs brutes	3 851 566	3 829 866	3 071 892
Amortissements logiciels	7 655	-	-
Amortissements installations techniques	1 527 265	1 305 544	1 104 494
Amortissements équipements informatiques	355 059	304 967	243 648
Total amortissements	1 889 979	1 610 511	1 348 142
Total valeurs nettes	1 961 587	2 219 355	1 723 750

La dette financière correspondant aux actifs financés par ces contrats est de 1 267 017 euros au 31 décembre 2016 contre 1 714 319 euros au 31 décembre 2015.

Les engagements s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Valeur d'origine	3 851 566	3 829 866	3 071 892
Amortissement	(1 889 979)	(1 610 511)	(1 348 142)
<i>Dont dotation aux amortissements de l'exercice</i>	<i>(279 468)</i>	<i>(262 173)</i>	<i>(186 971)</i>
Valeur nette	1 961 587	2 219 355	1 723 750
Redevances payées			
Cumul sur exercices antérieurs (1)	1 034 543	510 326	1 552 860
Redevances de l'exercice (1)	504 997	524 217	262 660
Total	1 539 540	1 034 543	1 815 520
Redevances restant à payer			
A un an au plus	426 986	496 359	386 662
Entre 1 et 5 ans	867 764	1 177 429	922 873
Au-delà de 5 ans	-	103 840	221 842
Total	1 294 750	1 777 628	1 531 377
Valeurs résiduelles	23 514	23 297	15 806

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

6.7.2 Locations simples

Les locations simples concernent principalement les loyers afférents aux bâtiments utilisés dans le cadre de l'activité, et se répartissent comme suit :

Sociétés	Montant du loyer annuel 2016
MEDICREA INTERNATIONAL – Lyon	532 005 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES – La Rochelle	143 348 euros
MEDICREA TECHNOLOGIES UK – Cambridge	10 775 livres sterling
MEDICREA USA – New York *	330 146 dollars
MEDICREA GMBH – Cologne	34 122 euros

* six mois de loyers gratuits octroyés en 2016 lors du renouvellement du bail

Le bail concernant les anciens locaux de MEDICREA INTERNATIONAL s'est terminé le 31 octobre 2016. L'emménagement dans de nouveaux bâtiments dont la Société est également locataire, est effectif depuis fin septembre 2016. Le Groupe a ainsi regroupé l'activité de ses 3 filiales françaises sur un même site moyennant un loyer annuel de 1 million d'euros et un engagement de 12 années de location. Le bail du site de fabrication de La Rochelle a été dénoncé avec effet au 31 janvier 2017.

Aux Etats-Unis, le bail arrivé à échéance fin mars 2016 a été renégocié et renouvelé pour une durée de 10 années, avec une augmentation de la surface louée d'un étage supplémentaire. Le nouveau loyer annuel qui ne produira ses effets qu'à compter de 2017 s'élève à 1 million de dollars avec un engagement de location sur une durée de 48 mois. En cas de résiliation de bail anticipée, les locaux seraient facilement reloués du fait de leur emplacement privilégié à New York.

Les engagements de location simple à venir se résument comme suit, hors locations financières enregistrées en immobilisations corporelles :

En Euros	31.12.2016	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	A plus de 10 ans
Loyers immobiliers et matériels	23 449 016	2 205 512	8 189 313	10 015 611	3 038 580

6.8 Immobilisations financières

Elles sont constituées essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur faible valeur. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable. L'augmentation des dépôts et cautionnement en 2016 est directement liée aux baux de location des nouvelles installations immobilières du Groupe.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières	570 525	327 852	281 250
En-cours de production	640 224	378 648	440 106
Produits semi-finis	1 029 521	541 713	625 615
Produits finis	9 174 538	7 804 146	6 677 120
Valeurs brutes	11 414 808	9 052 359	8 024 091
Provisions pour dépréciation	(2 688 315)	(2 033 714)	(1 692 825)
Valeurs nettes	8 726 493	7 018 645	6 331 266

En valeur brute, le stock augmente de 26 % par rapport à 2015. Pour anticiper la fermeture en deux étapes en août 2016 et en janvier 2017 de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site de Rillieux-la-Pape lié à la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, le Groupe a eu largement recours à la sous-traitance sur le 2^{ème} semestre 2016 afin d'assurer une continuité de service pour l'ensemble de ses clients. Cette situation temporaire a impacté défavorablement les marges de la 2^{ème} partie de l'exercice et augmenté sensiblement le niveau de stocks, notamment de produits finis et semi-finis.

Les provisions pour dépréciation par catégorie de stocks se répartissent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Matières premières	53 962	13 237	16 964
En-cours de production	53 457	47 601	9 834
Produits semi-finis	-	16 416	23 547
Produits finis	2 580 896	1 956 460	1 642 480
Provisions pour dépréciation	2 688 315	2 033 714	1 692 825

La hausse des dépréciations est liée principalement à la hausse du niveau de stock.

NOTE 8 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

Le Groupe mobilise, en fonction des besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Les factures faisant l'objet d'un financement sont maintenues en créances clients.

Les créances clients et autres actifs courants s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Créances clients – valeur brute	5 195 604	4 779 599	4 392 691
Provision sur créances douteuses	(36 786)	(69 705)	(11 358)
Créances clients	5 158 818	4 709 894	4 381 333
Créances sociales	10 677	31 843	25 970
Créances fiscales	2 339 202	1 593 332	1 354 602
Autres créances	436 412	892 408	485 635
Charges constatées d'avance	725 186	384 571	436 435
Autres actifs courants	3 511 477	2 902 154	2 302 642
Total créances – valeurs brutes	8 707 081	7 681 753	6 695 333
Total créances – valeurs nettes	8 670 295	7 612 048	6 683 975

Le délai moyen d'encaissement des créances clients s'établit à 53 jours au 31 décembre 2016, contre 58 jours à la clôture de l'exercice précédent.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les créances fiscales comprennent essentiellement le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi et la TVA à récupérer (ce dernier poste étant en forte hausse comparativement à l'exercice 2015).

Les autres créances comprennent principalement des avances et acomptes fournisseurs. La baisse du solde par rapport au 31 décembre 2015 s'explique par le passage en charges en 2016 d'avances versées dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (1 200 000 dollars), et d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien (76 138 dollars).

NOTE 9 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis

d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Provisions pour pensions et assimilés	525 011	468 043	347 611
Provisions pour litiges	10 000	23 778	-
Provisions pour charges	1 103 507	-	-
Total	1 638 518	491 821	347 611

La provision pour charges correspond essentiellement aux indemnités de mutation et/ou de licenciements à verser aux salariés de l'usine de La Rochelle consécutivement à la fermeture du site. Corrélativement, les obligations du Groupe en matière d'indemnités de départ à la retraite diminuent par rapport à l'exercice précédent.

L'évolution des provisions pour risques s'analyse comme suit :

En Euros	2016	2015	2014
Au 1^{er} janvier	491 821	347 611	331 747
Dotations aux provisions	1 193 201	137 724	47 883
Reprises de provisions - montants utilisés	(13 562)	-	(99 193)
Reprises de provisions - montants non utilisés	(122 343)	-	-
Ecart actuariels	89 618	6 161	67 174
Variation des taux de change	(217)	325	-
Au 31 décembre	1 638 518	491 821	347 611
<i>dont variations en résultat opérationnel</i>	<i>1 047 077</i>	<i>130 339</i>	<i>(58 868)</i>
<i>dont variations en résultat financier</i>	<i>10 219</i>	<i>7 385</i>	<i>7 558</i>

Les échéances des provisions courantes et non courantes se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2016	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Provisions pour pensions et assimilés	525 011	11 169	37 338	476 504
Provisions pour litiges	10 000	10 000	-	-
Provisions pour charges	1 103 507	1 103 507	-	-
Total	1 638 518	1 124 676	37 338	476 504

NOTE 10 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS**10.1 Endettement financier net****10.1.1 Dettes financières**

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts obligataires	15 044 576	1 760 662	545 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 774 752	6 448 853	4 335 608
Crédit-bail	1 247 341	1 661 642	1 327 899
Locations financières	19 676	52 677	92 185
Concours bancaires courants	500 000	376 700	400 000
Factoring	309 758	-	148 130
Intérêts courus bancaires	5 926	7 462	8 773
Intérêts courus sur emprunts	8 999	9 865	15 048
Autres dettes financières	-	108 664	97 224
Total	21 911 028	10 426 525	6 969 867

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2016 suivant les plans d'amortissement existants, à la souscription de quatre nouveaux emprunts d'un montant total de 0,3 million d'euros, rémunérés à des taux d'intérêts compris entre 0,75 % et 1,79 % sur une durée de 4 à 5 ans pour financer divers matériels industriels et à la souscription d'un emprunt de 0,1 million d'euros, rémunéré à un taux fixe de 4,25 % sur une durée de 2 ans pour financer les frais de recherche et développement 2016 éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

Dans le cadre de la consolidation de ses besoins de financement et pour faire face à ses futurs investissements, le Groupe a émis :

- en février 2016 un emprunt obligataire d'un montant de 1 150 000 euros rémunéré au taux de 7 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de deux ans ;
- en août 2016 un emprunt obligataire convertible en actions de la Société, d'un montant de 15 millions d'euros rémunéré au taux de 6,75 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de quatre ans, et assorti d'une prime de non conversion de 10 % du nominal. L'unique souscripteur de ces obligations convertibles est ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé. Ces obligations sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de 6,25 euros par action. A ces instruments financiers sont attachés certains engagements décrits au paragraphe 10.3.3 – Risques de liquidité.

Cet emprunt obligataire convertible est comptabilisé conformément aux normes IAS 32, IAS 39 et IFRS 7.

Ces deux emprunts obligataires souscrits en 2016 s'ajoutent à l'emprunt obligataire convertible de 2 millions d'euros au taux de 6 % mis en place en avril 2015 et dont le capital restant à rembourser s'élève à 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les dettes obligataires se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Emprunt obligataire convertible – Août 2016 (1)	12 508 018	-	-
Emprunt obligataire – Février 2016	1 150 000	-	-
Emprunt obligataire convertible – Avril 2015	1 386 558	1 760 662	-
Autres emprunt obligataire convertible	-	-	545 000
Total	15 044 576	1 760 662	545 000

(1) Selon les normes IAS32, IAS 39 et IFRS 7, une obligation convertible est qualifiée d'instrument composé dans la mesure où sa nature hybride pose la question de la qualification de l'instrument en dettes ou en capitaux propres. En ce sens, une obligation convertible par le porteur en un nombre fixe d'actions ordinaires de l'émetteur comporte deux composantes :

- une composante dette ;
- une composante capitaux propres qui correspond à l'option d'achat d'actions vendue par l'émetteur aux souscripteurs des obligations.

Compte tenu de ces éléments, l'emprunt obligataire de 15 000 000 d'euros a fait l'objet d'une décomposition en une composante dettes de 13 561 365 euros et une composante capitaux propres de 1 438 635 euros en application de la méthode dite du split-accounting (IAS 32).

Le même raisonnement est appliqué aux frais d'émission de l'emprunt d'un montant global de 1 550 120 euros, conduisant à les décomposer en une composante dettes de 1 401 450 euros et une composante capitaux propres de 148 671 euros.

Au 31 décembre 2016, la décomposition de l'emprunt obligataire convertible s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2016
Emprunt obligataire convertible	15 000 000
Composante capitaux propres de l'emprunt obligataire	(1 438 635)
Frais d'émission de l'emprunt	(1 550 120)
Composante capitaux propres des frais d'émission	148 671
Amortissement de l'exercice du retraitement de l'emprunt obligataire	235 697
Amortissement de l'exercice du retraitement des frais d'émission	112 405
Total	12 508 018

Il n'a pas été souscrit de nouveaux contrats de crédit-bail ou de locations financières en 2016.

Un nouveau contrat de factoring relatif aux créances clients export a été mis en place avec un nouvel organisme financier en 2016. En France, le Groupe finance son poste clients en mobilisant une facilité de caisse court terme, utilisée à hauteur de 500 000 euros au 31 décembre 2016.

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2016 s'établit à 5,54 % contre 3,93 % au titre de 2015. Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En Euros	31.12.2016	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	15 044 576	392 875	14 651 701	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 774 752	1 979 457	2 751 558	43 737
Crédit bail	1 247 341	391 332	856 009	-
Locations financières	19 676	13 954	5 722	-
Concours bancaires courants	500 000	500 000	-	-
Factoring	309 758	309 758	-	-
Intérêts courus bancaires	5 926	5 926	-	-
Intérêts courus sur emprunts	8 999	8 999	-	-
Total	21 911 028	3 602 301	18 264 990	43 737

Les sûretés données sur certains actifs du Groupe pour garantir les emprunts ainsi que les clauses ou covenants d'exigibilité sont détaillés en note 15.1 « Engagements hors bilan ».

10.1.2 Avances conditionnées

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2016.

10.1.3 Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Disponibilités	8 063 140	2 168 215	1 181 506
Trésorerie et équivalents	8 063 140	2 168 215	1 181 506
Concours bancaires courants	(500 000)	(376 700)	(400 000)
Factoring	(309 758)	-	(148 130)
Trésorerie nette	7 253 382	1 791 515	633 376

Le renforcement de la trésorerie nette s'explique essentiellement par la levée de fonds que le Groupe a réalisé en août 2016 pour un montant brut de 20 millions d'euros.

10.1.4 Tableaux des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est établi conformément à la norme IAS 7 en partant du résultat net consolidé. Il distingue ainsi les flux issus de l'activité de ceux provenant des opérations d'investissement et de financement.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan suivantes : trésorerie et équivalents de trésorerie, concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

Le tableau des flux de trésorerie sur les deux derniers exercices est détaillé en point 3.4 des états financiers au 31 décembre 2016.

Concernant les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement, les autres variations d'un montant de 1 783 239 euros sur l'exercice s'expliquent comme suit :

En Euros	31.12.2016
Frais émission de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros	1 550 120
Remboursement des autres emprunts financiers	138 191
Frais d'augmentation de capital imputés en prime d'émission	94 928
Total	1 783 239

10.2 Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés. Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan. En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories qui ne correspondent pas à des rubriques du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- placements détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument de valeur significative ne répond à ce jour à cette définition ;
- actifs désignés en tant que juste valeur par le résultat : cette rubrique concerne les placements de trésorerie éventuels dont les variations de juste valeur sont constatées en résultat ;
- actifs et passifs constatés au coût amorti : cette rubrique comprend essentiellement les dépôts et cautionnements, prêts au personnel, créances clients, dettes fournisseurs et dettes financières. Ces actifs et passifs sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ils sont évalués au coût amorti et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur ;

- actifs disponibles à la vente : aucun instrument détenu ne répond à cette définition ;
- instruments dérivés : le Groupe est amené à utiliser des instruments financiers de couverture afin de limiter son exposition aux risques. Il s'agit essentiellement d'instruments de couverture de change et de taux, tels que les opérations de change à terme, les options de change à primes.

Le Groupe n'ayant pas mis en place la documentation permettant de démontrer l'efficacité de ces couvertures au sens d'IAS 39, la contrepartie des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est constatée directement en autres produits et charges financiers et les instruments dérivés sont présentés parmi les autres actifs courants ou les autres passifs courants.

10.2.1 Informations au compte de résultat

Le tableau suivant présente les impacts en compte de résultat sur les exercices 2016 et 2015 des actifs et passifs financiers, et la ventilation de ces impacts selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

	Désignation des instruments financiers	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Produits et (charges) constatés en résultat opérationnel		-	7 801
Résultat de change hors instruments financiers	B	-	7 801
Produits de placement		5 447	255
Produits de cessions des valeurs mobilières de placement	A	5 447	255
Charges de financement		(1 085 382)	(328 738)
Charges d'intérêt	B	(1 085 382)	(328 738)
Autres produits financiers		533 674	231 560
Autres produits	A	1 028	-
Gains de change	A	522 071	217 033
Variations de juste valeur sur instruments dérivés	A	10 575	14 527
Autres charges financières		(180 706)	(132 407)
Pertes de change	A	(180 706)	(132 407)

10.2.2 Informations au bilan

Le tableau suivant présente pour les actifs et passifs leur ventilation selon les catégories prévues par la norme IAS 39.

Rubriques	Au 31.12.2016			Au 31.12.2015		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la juste valeur (1)
Actif en euros						
Clients et comptes rattachés	C	5 158 818	5 158 818	C	4 709 894	4 709 894
Autres actifs courants (2)	C	436 412	436 412	C	892 408	892 408
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	8 063 140	8 063 140	A	2 168 215	2 168 215
Passif en euros						
Trésorerie passive (3)	A	809 758	809 758	A	376 700	376 700
Dettes financières courantes et non courantes hors trésorerie passive	B	21 101 270	21 101 270	B	10 049 825	10 049 825
Instruments financiers	A	-	-	A	10 575	10 575
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	C	6 000 976	6 000 976	C	4 055 971	4 055 971
Autres passifs courants (4)	C	291 031	291 031	C	116 476	116 476

(1) la valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur

(2) hors créances fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) incluant les concours bancaires courants et le factoring

(4) hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs et passifs à la juste valeur par le résultat

B : actifs et passifs évalués au coût amorti

C : actifs et passifs évalués au coût

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultat. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

10.3 Gestion des risques

La politique de gestion des risques de marché du Groupe se caractérise par :

- une centralisation des risques au niveau de MEDICREA INTERNATIONAL ;
- un objectif de couverture ;
- une évaluation des risques effectuée grâce à des prévisions détaillées sur un an ;
- un suivi des écarts entre prévisions et réalisations.

10.3.1 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat principalement de deux matériaux, titane et Peek (PolyEtherEtherKetone). Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats. Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une faible part dans le prix de revient des produits fabriqués.

10.3.2 Risque de crédit

Le Groupe suit mensuellement le délai moyen de règlement de ses clients. Ce ratio s'élève à 53 jours au 31 décembre 2016. Pour les clients internationaux ne réglant pas d'avance, le Groupe met en place des mécanismes de couverture, tels que :

- demande de garantie auprès de la Coface. A fin décembre 2016, le montant maximum des encours clients potentiellement garantissables par la Coface s'élève à 793 000 euros ;
- crédits documentaires (149 128 euros au 31 décembre 2016).

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif comme le montre le tableau ci-dessous.

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Créances clients brutes	5 195 604	4 779 599
Montant des impayés de plus de 6 mois	71 432	114 463
% du poste client	1,55 %	2,39 %
Montant des provisions clients	36 786	69 705
% du poste client	0,80 %	1,46 %
Montant des pertes sur créances irrécouvrables	13 757	3 719

10.3.3 Risques de liquidité

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds pour un total d'environ 34 millions d'euros ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Le Groupe a réalisé en août 2016 une levée de fonds significative de 20 millions d'euros, constitué d'obligations convertibles pour 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %, et d'une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros. Cette opération financière réduit ainsi très significativement le risque de liquidité à court terme, l'ensemble des concours bancaires courants (hors factoring) ayant été totalement remboursés dès l'encaissement des fonds.

Deux emprunts bancaires totalisant 1,5 millions d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comportent certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2016, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés est de 1 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé est très largement supérieur à 3. Si les obligations convertibles de 15 millions d'euros issues de la levée de fonds d'août 2016 avaient été comptabilisées en fonds propres (hypothèse de conversion sur la durée de l'emprunt en actions nouvelles des obligations détenues par l'investisseur), les deux ratios auraient été largement respectés. Quoi qu'il en soit, le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Par ailleurs, le contrat lié à l'emprunt convertible de 15 000 000 d'euros émis en août 2016 stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 3,5 millions d'euros et que son endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, soit inférieur à 10 millions d'euros. Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2016.

10.3.4 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise fonctionnelle du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur ses ventes en devises.

Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas de couverture sur devises en cours.

10.3.5 Risques de taux

Au 31 décembre 2016, tous les emprunts contractés sont à taux fixe. Le Groupe n'est donc pas exposé au risque de variation des taux d'intérêts.

10.3.6 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé en 2016, 60 % de son chiffre d'affaires consolidé en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait continuer à progresser au

cours des prochains exercices, avec un chiffre d'affaires libellé en dollars qui pourrait potentiellement représenter près des deux tiers des ventes consolidées du Groupe.

Les filiales américaine, anglaise et polonaise sont facturées dans leur devise fonctionnelle et des couvertures de change sont opportunément mises en place pour couvrir le risque de fluctuation des devises correspondantes (dollars principalement).

Intrinsèquement, les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires.

Le dollar s'est apprécié de moins de 1 % depuis le 31 décembre 2015 ayant donc très peu d'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel avant paiement en actions. L'analyse de ces variations est décrite en note 13.

Une appréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2016, se traduirait par une hausse du chiffre d'affaires du Groupe de 3,1 millions d'euros et une augmentation d'environ 0,7 million d'euros de son bénéfice opérationnel compte tenu des résultats dégagés par la filiale américaine sur l'exercice 2016 dont la totalité des achats et frais de structure sont engagés en dollars.

A l'inverse, une dépréciation de 15 % du dollar par rapport à l'euro, appliquée aux données de l'exercice 2016 se traduirait par une baisse du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel du Groupe dans les mêmes proportions que celles indiquées ci-dessus.

10.3.7 Garanties sur les produits UNiD

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie à vie sur le territoire américain, aucune demande d'actionnement n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2016 et en fonction des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir sa position pour le prochain exercice.

10.4 Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location financement et de location financière,

commissions et agios bancaires) diminué des produits de placements de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ces éléments s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Intérêts sur obligations	907 573	40 270	38 150
Intérêts sur emprunts	117 141	223 759	106 140
Intérêts sur location financement	35 995	44 436	23 510
Garantie BPI sur emprunts	11 643	16 658	15 206
Intérêts sur découverts	8 199	3 765	1 016
Intérêts sur comptes courants	3 212	-	-
Intérêts sur factoring	1 618	844	3 337
Autres (produits) / charges financiers	-	(994)	823
Coût de l'endettement financier net	1 085 382	328 738	188 182
Gains / (pertes) de change	351 940	99 153	(230 300)
Produits financiers sur placement de trésorerie	5 447	255	724
Autres produits / (charges) financiers	1 027	-	-
Autres produits / (charges) financiers	358 415	99 408	(229 576)

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres passifs courants évoluent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Dettes fournisseurs	6 000 976	4 055 971	4 180 347
Dettes sociales	1 666 076	1 740 673	1 567 927
Dettes fiscales	337 054	250 978	310 969
Autres passifs courants	291 031	116 476	109 604
Autres passifs courants	2 294 161	2 108 127	1 988 500
Total dettes d'exploitation	8 295 137	6 164 098	6 168 847

La variation de la dette fournisseurs s'explique par un recours à la sous traitance très significatif depuis la fin du 1^{er} semestre 2016, afin de pallier à la fermeture en deux étapes de l'usine de La Rochelle (en août 2016 et en janvier 2017), et la montée en charges progressive du nouveau site de Rillieux-la-Pape qui a fait l'objet d'audits réglementaires de qualification obligatoires dans le cadre de la délivrance des autorisations de commercialisation sur le marché européen.

Au 31 décembre 2016, l'échéance de l'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés

à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, qui était détenue à 100% et intégrée depuis le 1er janvier 2015 a été dissoute sans liquidation et absorbée par la société MEDICREA INTERNATIONAL le 30 décembre 2016 et de facto est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2016. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible corrigé des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable et le résultat fiscal, conformément à l'IAS 12.

Les impôts différés sont calculés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du reversement des différences temporelles. Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable du fait d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les crédits d'impôt et rappels de crédits d'impôt sont comptabilisés en résultat opérationnel, conformément à la norme IAS 20.

Le crédit impôt recherche est constaté en diminution des frais de recherche et développement pour 990 327 euros en 2016 (976 587 euros en 2015).

12.1 Analyse du taux d'imposition

Au 31 décembre 2016, la charge d'impôt du Groupe s'analyse comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Résultat net consolidé	(7 569 225)	(1 515 306)	(1 049 889)
Impôts sur les résultats	263 246	307 851	(349 713)
Résultat avant impôts	(7 832 471)	(1 823 157)	(700 176)
Paieement en actions	(283 434)	(45 218)	(79 422)
Résultat imposable	(7 549 037)	(1 777 939)	(620 754)
Ajustement crédit impôt recherche et compétitivité emploi	(1 121 677)	(1 106 501)	(637 283)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (Etats-Unis)	-	3 051	(193 638)
Résultat imposable hors ajustements	(8 670 714)	(2 881 389)	(1 451 675)
Profit / (charge) d'impôt théorique @ 33,33 %	2 889 949	960 367	483 843
Ecart de taux sociétés étrangères	(188 684)	(10 968)	(18 971)
Impôts sur différences permanentes	(350 210)	501 721	(129 098)
Déficits reportables non activés	(1 995 445)	(779 592)	(452 035)
Utilisation de déficits reportables non activés	-	-	390 178
Déficits antérieurs activés et passés en pertes	-	(252 643)	-
Correction de déficits antérieurs	-	-	112 975
Correction de taux d'imposition	(140 429)	-	(8 593)
Plafonnement des impôts différés actifs	510 074	(88 428)	(594 601)
Ajustement impôts d'Etat Fédéral (Etats-Unis)	-	3 051	(193 638)
Autres	(462 009)	(25 657)	60 227
Profit / (charge) d'impôt comptabilisé	263 246	307 851	(349 713)

12.2 Analyse des impôts différés

Les impôts différés actifs et passifs s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Déficits fiscaux reportables	1 285 690	733 399	400 212
Différences temporaires fiscales	44 618	44 108	-
Retraitements de consolidation	1 123 717	244 164	202 385
Total impôts différés actifs	2 454 025	1 021 671	602 597
Différences temporaires fiscales	641 045	44 151	94 463
Retraitements de consolidation	766 941	279 947	620 908
Total impôts différés passifs	1 407 986	324 098	715 371

Le Groupe comptabilise des impôts différés actifs sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où celles-ci sont intégralement récupérables dans un horizon de 5 ans au plus.

Les tests de récupération des déficits reportables effectués filiale par filiale conduisent ainsi à ne pas activer les déficits fiscaux générés par les sociétés du Groupe, hormis ceux relatifs à la filiale américaine. Par ailleurs, pour les sociétés françaises, les impôts différés actifs liés aux retraitements de consolidation sont limités aux impôts différés passifs.

Le montant des impôts différés non reconnus à l'actif du bilan s'élèvent à 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 dont 8,2 millions de pertes reportables non constatées et 1,2 millions liés à des retraitements de consolidation.

Les déficits fiscaux dont dispose le Groupe sont les suivants :

En Euros	31.12.2016	dont activés	impôts différés correspondants
Intégration fiscale MEDICREA INTERNATIONAL	22 584 065	-	-
MEDICREA UK	1 949 591	-	-
MEDICREA USA	4 591 750	4 591 750	1 285 690
MEDICREA GMBH	992 160	-	-
MEDICREA POLAND	18 486	-	-
Total des déficits fiscaux disponibles	30 136 052	4 591 750	1 285 690

Les mouvements intervenus sur les impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016
Déficits fiscaux reportables au 1^{er} janvier 2016	733 399
Pertes reportables activés – MEDICREA USA	647 787
Changement du taux d'imposition	(144 379)
Variation des taux de change	48 883
Déficits fiscaux reportables au 31 décembre 2016	1 285 690

Les variations des impôts différés résultent principalement des retraitements de consolidation et des mécanismes de plafonnement des impôts différés actifs et passifs.

NOTE 13 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT OPERATIONNEL DU GROUPE

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	2016	2015
USD / EUR	1,10605	1,11500
GBP / EUR	0,81251	0,72794
PLN / EUR	4,3622	-

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2015 et 2016 se traduit de la manière suivante :

En Euros	31.12.2016 au taux 2016	31.12.2016 au taux 2015	Impact de change
Chiffre d'affaires	29 375 426	29 294 469	80 957
Résultat opérationnel après paiement en actions	(7 105 504)	(7 205 275)	99 771

NOTE 14 : CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

14.1 Capitaux propres

14.1.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2016 de 10 033 167 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros

chacune, pour un montant total de 1 605 306,72 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions autorisées	10 033 067	8 987 588	8 481 305
Nombre d'actions de préférence	100	100	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	10 033 167	8 987 688	8 481 305
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	10 033 067	8 987 588	8 481 405
Nombre d'actions à droit de vote double	2 650 743	2 641 990	2 744 677
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	2 650	3 046	2 722

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2016, le capital social est composé de 8 987 588 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 1 438 030,08 euros.
- Le 4 avril 2016, le conseil d'administration a constaté une augmentation de capital liée à l'exercice de 16 676 Stock-Options de mai à juillet 2015.
- Le 9 août 2016, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 028 803 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 31 décembre 2016, le capital social est ainsi composé de 10 033 067 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P.

14.1.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence seront éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 2,1 % du capital de la Société à la date du 31 décembre 2016. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la côte d'Alternext.

Sur la base de la seule performance de l'action MEDICREA au cours de l'exercice 2016, la conversion des actions de préférence en actions ordinaires n'aurait pas pu être possible.

14.1.3 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

14.1.4 Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres sur les deux derniers exercices est détaillée en note 3.5 des états financiers au 31 décembre 2016. Les écarts de conversion liés à la consolidation en euros des comptes des filiales étrangères sont présentés dans la colonne réserves, leurs montants n'ayant pas d'impact matériel sur les états financiers au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, les autres variations s'analysent de la façon suivante :

En Euros	31.12.2016
Emprunt obligataire constaté en capitaux propres	1 438 635
Amortissement des frais d'émission de l'emprunt obligataire	(148 670)
Écarts actuariels des indemnités de départ à la retraite	(89 618)
Écarts de change sur comptes courants	(13 941)
Variation des écarts d'acquisition	(8 589)
Actions propres	(2 065)
Total	1 175 752

14.1.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Deux emprunts obligataires non cotés ont été émis au cours de l'exercice 2016 :

- le 1^{er} en février 2016, non convertible en actions, pour 1 150 000 euros pour une durée de deux ans, remboursable in fine, au taux d'intérêts de 7 % et souscrit auprès de Denys SOURNAC et de plusieurs autres administrateurs ;
- le second en août 2016, convertible en nouvelles actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, pour 15 000 000 d'euros à échéance quatre ans et au taux d'intérêts de 6,75 %, souscrit auprès d'ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé, et assorti d'une prime de non conversion de 10 %.

Le Groupe a par ailleurs remboursé en 2016 37 des 200 obligations convertibles émises en avril 2015 auprès d'un investisseur institutionnel, soit la somme de 0,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance d'avril 2020.

Concomitamment à la levée obligatoire de 15 millions d'euros, le Groupe a réalisé une augmentation de capital par placement privé en actions de 5 millions d'euros, au prix de 4,86 euros l'action, représentant une décote de 5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des trois derniers jours de bourse précédant l'opération. Cette opération a été souscrite par divers investisseurs français et américains, Denys SOURNAC Président et Directeur Général de MEDICREA, ainsi que Richard KIENZLE qui a rejoint le Groupe à cette occasion en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial.

Après la réalisation de l'opération obligatoire en août 2016, la dilution potentielle résultant de la conversion des obligations était de 19,3 %, prenant en compte l'augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros décrite ci-dessus. Les obligations émises sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de 6,25 euros par action, soit une prime de 22,5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des cinq derniers jours de bourse précédant l'opération.

14.1.6 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant.

14.2 Résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions composant le capital social ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires et tenant compte des variations potentielles du nombre d'actions. Il intègre :

- les futures levées des options de souscription d'actions ;
- les attributions gratuites d'actions ;
- le nombre d'actions auto-détenues à la date d'arrêté de l'exercice ;
- tout autre instrument donnant droit à un accès différé au capital de la société.

Les actions ordinaires potentielles doivent être traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le résultat par action ou d'augmenter la perte par action des activités ordinaires poursuivies.

Au 31 décembre 2016, conformément à la norme IAS 33 et pour éviter un effet relatif, il n'a pas été pris en considération dans la détermination de l'effet de dilution les actions ordinaires potentielles que sont les plans d'options attribuées (363 851 actions), les actions de préférence (210 000 actions) ainsi que les obligations potentiellement convertibles en actions

issues de l'émission d'un emprunt obligataire de 15 000 000 d'euros en août 2016 (2 400 000 actions).

NOTE 15 : AUTRES INFORMATIONS

15.1 Engagements hors bilan

15.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédits moyen terme

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nantissements de fonds de commerce (1)	6 746 836	7 564 456	7 572 500
Gages sur instruments financiers	-	153 550	153 550
Garanties solidaires (2)	500 000	500 000	300 000
Gages espèces (3)	62 500	62 500	37 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Garanties sur crédits de trésorerie

(3) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

15.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédits court terme

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	500 000	400 000
Avals et cautions divers	-	307 239	307 239
Contre garanties BPI (1)	1 742 846	2 371 978	1 492 156

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2016 s'élève à 782 600 euros.

15.1.3 Autres engagements

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement et l'exploitation conjoints d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA et ses filiales pour une durée initiale de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par MEDICREA d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

Compte tenu des estimations de redevances à verser au cours des prochains exercices et de l'évolution des développements avec le prestataire informatique, le Groupe a pris la décision en 2016 de passer en charges la totalité des avances déjà versées et qui figuraient au bilan en

autres créances, soit un total de 913 741 euros, enregistré en autres charges opérationnelles. Il n'y a donc plus d'engagement correspondant au bilan au 31 décembre 2016.

15.2 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de MEDICREA INTERNATIONAL ont évolué comme suit :

	31.12.2016			31.12.2015		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	17,22	27,24	1 727 490	19,22	29,71
Denys SOURNAC (2)	463 732	4,62	3,66	270 547	3,01	2,33
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,45	3,76	246 089	2,74	4,10
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,94	1,53	91 707	1,02	1,44
Patrick BERTRAND (2)	113 968	1,14	1,04	93 392	1,04	0,93
François Régis ORY (2)	108 652	1,08	0,86	108 652	1,21	0,93
Christophe BONNET	52 128	0,52	0,81	52 128	0,58	0,88
Jean Joseph MORENO	22 900	0,23	0,30	22 900	0,25	0,33
Marc RECTON	18 752	0,19	0,25	18 752	0,21	0,27
Total	2 948 298	29,39 %	39,45 %	2 631 657	29,28 %	40,92 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit:

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	58,37 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	36,60 %
- AMELIANE SAS	4,87 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

15.3 Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 5.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

En Euros	Montant HT facturé 2016	Montant HT facturé 2015	Montant HT facturé 2014
Prestations management	300 000	300 000	292 000
Refacturation personnel	151 500	151 500	151 500
Refacturation directeur délégué	64 000	64 000	151 458
Refacturation frais directeur délégué	4 391	-	6 681
Quote part sur frais	11 004	11 003	11 000
Loyer et charges locatives	26 764	20 436	20 464
Total	557 659	546 939	633 103

15.4 Honoraires des commissaires aux comptes

En Euros	EY				Odicéo				Cabinet Henri Roche			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2015	2014
Audit												
Emetteur	41 900	41 100			26 300	22 200			-	-		
Filiales intégrées (1)	24 500	21 500			15 100	11 400			-	7 400		
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	66 400	62 600	91%	91%	41 400	33 600	82%	91%	-	7 400	-	100%
Emetteur	6 400	6 300			8 950	3 200			-	-		
Filiales intégrées (1)	-	-			-	-			-	-		
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	6 400	6 300	9%	9%	8 950	3 200	18%	9%	-	-	-	0%
Sous-total Audit	72 800	68 900	100%	100%	50 350	36 800	100%	100%	-	7 400	-	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées												
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total Autres prestations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	72 800	68 900	100%	100%	50 350	36 800	100%	100%	-	7 400	-	100%

(1) MEDICREA TECHNOLOGIES, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et MEDICREA USA.

15.5 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

AU 31 DECEMBRE 2016

Leading personalized spine | medicrea.com

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Medicrea International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les notes 6 et 12 de l'annexe exposent les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et des impôts différés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

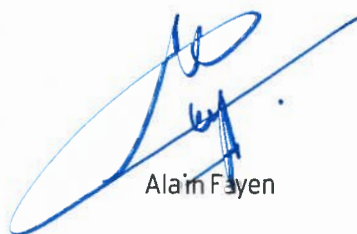
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO



Alain Fayen

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Sabran



MEDICREA INTERNATIONAL COMPTES ANNUELS SOCIAUX

AU 31 DECEMBRE 2016

Leading personalized spine | medicrea.com

SOM MAI RE

ACTIVITE	96
FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	96
MARCHE ET ENVIRONNEMENT	97
DISTRIBUTION ET ACTIVITE	97
PRODUITS	98
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.....	98
ORGANISATION	98
FINANCEMENT	99
COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2016.....	100
COMPTE DE RESULTAT	100
BILAN	101
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	102
NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016	103 à 132

1. ACTIVITE

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans l'intégration de services digitaux de planification préopératoire et d'analyse pré et postopératoire pour le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale. Dans cette optique de médecine prédictive, il assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 100 000 interventions chirurgicales à travers le monde. La Société possède sa propre unité de production ultra-moderne à Lyon, consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur mesure par impression 3D.

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 30 pays au travers d'un réseau de distribution externe constitué de sociétés et d'agents de distribution indépendants exclusifs. Dans le cadre d'une stratégie globale dont le but est de maîtriser les processus de distribution, renforcer l'impact des messages techniques et marketing véhiculés et capter une part toujours plus importante de la marge brute, le Groupe s'appuie sur ses propres entités de commercialisation pour les marchés prioritaires que sont les Etats-Unis (avec MEDICREA USA à New York), la France, le Royaume-Uni (avec MEDICREA TECHNOLOGIES UK à Cambridge), l'Allemagne (avec MEDICREA GMBH à Köln) et depuis fin 2016 la Pologne (avec MEDICREA POLAND à Warsaw).

MEDICREA INTERNATIONAL, société mère, et MEDICREA TECHNOLOGIES, filiale de production complètent la structure du Groupe.

MEDICREA INTERNATIONAL regroupe les activités de direction générale, de distribution à l'export, de marketing, de recherche et développement, de suivi des études cliniques et scientifiques, ainsi que les fonctions administratives et financières pour les différentes entités du Groupe. La Société a pour clients des distributeurs indépendants répartis sur l'ensemble du globe et des filiales de distribution comme indiqué ci-dessus.

L'activité de production du Groupe, assurée jusqu'à présent par la société MEDICREA TECHNOLOGIES et son usine de production basée à La Rochelle, a été progressivement transférée en 2016 au sein de MEDICREA INTERNATIONAL conjointement à la mise en service du nouveau site de Vancia à Rillieux-la-Pape (69), qui bénéficie désormais de toutes les autorisations et qualifications réglementaires nécessaires pour exercer une activité de fabrication de dispositifs médicaux pour la colonne vertébrale.

MEDICREA INTERNATIONAL est coté sur le marché Alternext d'Euronext, code ISIN FR004178572, Mnémonique ALMED.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice 2016 sont les suivants :

2.1 Marché et environnement

Une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie, s'opère actuellement au niveau mondial, celui-ci est désormais moins focalisé sur l'implant en lui-même mais davantage sur le résultat de la chirurgie, dans le but de proposer des traitements ayant une valeur ajoutée par rapport aux traitements classiques. Cette mutation est particulièrement importante pour le rachis, le vieillissement des populations entraînant une augmentation importante des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, s'accompagnant fréquemment d'interventions multiples. Les implants rachidiens deviennent ainsi un véritable enjeu de santé publique et la médecine personnalisée prend alors tout son sens.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique d'abord par la personnalisation du traitement et en ensuite par l'amélioration de la prévention. Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a accompli d'énormes progrès ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ et les implants sur mesure UNiD™, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

2.2 Distribution et activité

Le chiffre d'affaires 2016 s'établit à 14 millions d'euros en recul de 1,7 millions par rapport à 2015, les variations des taux de change n'ayant pas eu d'incidence sur la comparabilité de la performance commerciale des deux exercices. Cette tendance est directement liée à la reprise de l'ensemble des stocks jusqu'alors détenus par MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE dans le cadre de la simplification de l'organisation commerciale en France, et qui a donné lieu à la comptabilisation d'avoirs sur ventes significatifs.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, reste stable à 5 millions d'euros. Les facturations au Brésil, proches de 2 millions d'euros, retrouvent grâce à une commande importante sur la 2^{ème} partie de l'exercice un niveau plus conforme au potentiel de ce pays, mais le recul des ventes en Europe (hors France) neutralise les bonnes performances enregistrées par ailleurs.

2.3 Produits

La société MEDICREA INTERNATIONAL s'est transformée en une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Elle fait figure de véritable pionnier sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, et offrir un confort opératoire sans égal pour les chirurgiens.

Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables. Elle devient une évidence pour les chirurgiens avec un taux de fidélisation très élevé dès lors que ces derniers acceptent de confier quelques cas opératoires pour tester les capacités de la Société.

2.4 Recherche et développement

En 2016, la Société a finalisé l'élargissement de sa gamme d'implants avec le développement d'une vis de type « tulipe » très innovante lui permettant d'adresser le marché très important des indications dégénératives de la colonne vertébrale, ainsi que la mise au point des procédés de fabrication des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. La Société est convaincue que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions. Les dossiers d'homologation nécessaires à la commercialisation des implants sur mesure fabriqués par impression 3D notamment pour les marchés européens et américains ont été déposés au cours de l'exercice et les autorisations correspondantes devraient être délivrées par les organismes certificateurs au cours du 1^{er} semestre 2017.

2.5 Organisation

La société MEDICREA INTERNATIONAL s'est installée en septembre 2016 dans son nouveau siège social, situé sur le site de Vancia à Rillieux-la-Pape, dans la Métropole de Lyon. Avec cette implantation, MEDICREA réunit son ancien siège de Neyron (Ain) et son unité de production, basée jusqu'alors à La Rochelle. La plupart des sous-traitants de MEDICREA, dans le domaine de la mécanique notamment, étant localisés en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'entreprise se rapproche ainsi de ses partenaires stratégiques. Le bâtiment de 8 000 m² dispose de bureaux, d'un centre de recherche et de développement, et d'ateliers de production ultra-modernes consacrés à la fabrication d'implants sur mesure par impression 3D, et par usinage de titane.

Richard KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL a rejoint le Groupe MEDICREA en tant que Directeur Commercial aux Etats-Unis et responsable du Business Développement. Il dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la direction des ventes au sein de sociétés actives sur le marché des dispositifs médicaux, notamment SYNTHES et US SURGICAL. Il a pour mission de

coordonner le développement commercial des services et des traitements personnalisés de MEDICREA faisant appel à la technologie UNiD™.

En décembre 2016, la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute sans liquidation et absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL. Cette décision a été prise dans un objectif de simplification et de rationalisation des flux, l'organisation de la force de vente sur le marché français n'étant pas modifiée.

Par ailleurs, une nouvelle filiale de commercialisation a été ouverte en Pologne en fin d'année 2016.

2.6 Financement

En août 2016, MEDICREA INTERNATIONAL a procédé à une levée de fonds de 20 millions d'euros comprenant l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, souscrites par ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain réputé dans le secteur de la santé, et une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros à laquelle ont notamment participé Denys SOURNAC, Président et Directeur Général, ainsi que Richard KIENZLE.

3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2016

3.1 COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Notes	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires	2.1	14 071 050	15 693 735
Production stockée		289 672	147 095
Production immobilisée	2.2	2 131 204	1 799 686
Subventions d'exploitation		5 562	16 938
Reprises sur provisions et transfert de charges	2.3	64 709	50 781
Autres produits		31 607	25 418
Produits d'exploitation		16 593 804	17 733 653
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements		(3 663 887)	(6 239 714)
Autres achats et charges externes		(6 486 362)	(4 623 683)
Impôts et taxes		(234 949)	(248 017)
Salaires et traitements	3.1	(3 489 325)	(3 076 459)
Charges sociales	3.1	(1 441 946)	(1 247 209)
Dotations aux amortissements		(2 078 656)	(1 591 902)
Dotations aux provisions		(1 524 940)	(193 391)
Autres charges		(752 303)	(533 729)
Charges d'exploitation		(19 672 368)	(17 754 104)
Résultat d'exploitation		(3 078 564)	(20 451)
Produits financiers		2 134 220	349 624
Charges financières		(9 672 317)	(818 221)
Résultat financier	8.2	(7 538 097)	(468 597)
Résultat courant avant impôts		(10 616 661)	(489 048)
Produits exceptionnels		12 002	37 415
Charges exceptionnelles		(1 171 328)	(13 869)
Résultat exceptionnel	2.5	(1 159 326)	23 546
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	10	970 054	1 080 418
Résultat net		(10 805 933)	614 916

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.2 BILAN

En Euros	Notes	31.12.2016			31.12.2015
		Brut	Amort. Dépré.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4.6	13 091 335	7 691 030	5 400 305	4 512 697
Immobilisations corporelles	4.6	7 827 849	2 986 093	4 841 756	1 488 750
Immobilisations financières	4.6	22 419 264	10 400 000	12 019 264	20 514 375
Actif non circulant		43 338 448	21 077 123	22 261 325	26 515 822
Stocks et en-cours	5	8 578 755	2 600 105	5 978 650	4 184 274
Créances clients	6	2 449 647	36 786	2 412 861	4 720 905
Autres créances	6	12 210 660	-	12 210 660	4 466 358
Trésorerie et équivalents	8.1.2	7 701 530	518	7 701 012	884 298
Actif circulant		30 940 592	2 637 409	28 303 183	14 255 835
Total actif		74 279 040	23 714 532	50 564 508	40 771 657

En Euros	Notes	31.12.2016			31.12.2015
		Brut	Amort. Dépré.	Net	Net
Capital social	12.1			1 605 307	1 438 030
Réserves	12.1			28 026 008	22 598 470
Résultat de l'exercice				(10 805 933)	614 916
Capitaux propres				18 825 382	24 651 416
Avances conditionnées	13			317 500	403 750
Autres fonds propres				317 500	403 750
Dettes financières long terme	8.1.1			19 810 775	5 678 813
Groupe et associés	8.1.1			-	3 479 573
Passif non courant				19 810 775	9 158 386
Provisions pour risques et charges	7			276 059	15 543
Dettes financières court terme	8.1.1			2 715 808	2 243 246
Groupe et associés	8.1.1			1 021 046	-
Dettes fournisseurs	9			6 074 036	3 175 983
Autres dettes	9			1 523 902	1 123 333
Passif courant				11 610 851	6 558 105
Total passif				50 564 508	40 771 657

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.3 TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Résultat net	(10 805 933)	614 916
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 078 656	1 591 902
Provisions	8 534 032	528 842
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	216 095	40 994
Capacité d'autofinancement	22 850	2 776 654
Variation des stocks et en cours	(2 975 005)	(1 048 229)
Variation des créances clients	2 278 857	(522 645)
Variation des dettes fournisseurs et sur immobilisations	2 898 052	(508 077)
Variation des autres créances et autres dettes	(1 599 772)	(792 445)
Trésorerie provenant du BFR	602 132	(2 871 396)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	624 982	(94 742)
Acquisitions d'immobilisations	(6 710 186)	(3 594 042)
Cessions d'immobilisations	-	21 700
Avances conditionnées reçues / (remboursées)	(86 250)	(51 250)
Autres variations	219 933	21 719
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(6 576 503)	(3 601 873)
Augmentation de capital	5 104 354	3 396 902
Emission d'emprunts	16 417 587	6 043 297
Remboursement d'emprunts	(2 197 198)	(2 547 814)
Augmentation / (diminution) des comptes courants filiales	(6 816 188)	(2 985 522)
Autres variations	(240 320)	11 442
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	12 268 235	3 918 305
Variation de trésorerie	6 316 714	221 690
Trésorerie à l'ouverture	884 298	662 608
Trésorerie à la clôture	7 201 012	884 298
Trésorerie active à l'ouverture	884 298	662 608
Trésorerie active à la clôture	7 701 012	884 298
Variation de trésorerie active	6 816 714	221 690
Trésorerie passive à l'ouverture	-	-
Trésorerie passive à la clôture	500 000	-
Variation de trésorerie passive	500 000	-
Variation de trésorerie	6 316 714	221 690

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

3.4 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2016

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2017.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Référentiel appliqué

Les comptes annuels de la société MEDICREA INTERNATIONAL sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'entreprise : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices. La continuité d'exploitation s'apprécie au regard de la capacité de la Société au cours des 12 prochains mois à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières en générant une capacité d'autofinancement positive et en allouant des ressources financières suffisantes. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits au bilan est celle, selon les cas, du coût historique, de la valeur d'apport ou de la valeur réévaluée.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2016 sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL sont présentés en euros.

1.2 Recours à des estimations de la direction

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et financiers, des provisions pour dépréciation des stocks ou de la détermination du montant des provisions pour risques et charges.

Les changements très rapides des contextes économiques accroissent les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait au 31 décembre 2016, après prise en compte des événements postérieurs à cette période et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Lorsque des évènements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges d'exploitation.

La valeur d'utilité est calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation des actifs ou de leur cession éventuelle.

Au 31 décembre 2016, la Société n'a pas connaissance de changements d'estimation ayant un effet significatif sur la période.

1.3 Opérations en monnaie étrangère

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont enregistrés en résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers dans le compte de résultat.

NOTE 2 : DONNEES OPERATIONNELLES

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés, soit le plus souvent lors de l'expédition des produits. Dans certains cas spécifiques, les implants et instruments peuvent être mis en dépôt chez certains distributeurs sélectionnés. Ils ne sont donc pas facturés au moment de la livraison et restent comptabilisés en actifs. Seuls les implants ayant fait l'objet d'une pose et/ou les instruments perdus ou cassés sont par la suite facturés.

Des inventaires des dispositifs médicaux en dépôts sont réalisés de façon régulière soit directement sur le terrain, soit après renvoi et examen des actifs à la Société et les ajustements comptables nécessaires sont enregistrés dans les états financiers.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

En euros	31.12.2016			31.12.2015		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises	687 067	12 814 172	13 501 239	3 204 611	12 056 347	15 260 958
Prestations de service	407 299	162 512	569 811	301 013	131 764	432 777
Total chiffre d'affaires	1 094 366	12 976 684	14 071 050	3 505 624	12 188 111	15 693 735

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2016 et 2015 s'établit comme suit :

En euros	2016	2015	Var.
MEDICREA USA	7 348 225	6 862 852	+ 7 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	941 587	3 385 854	(72) %
MEDICREA GMBH	364 421	15 547	+ 2 244 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	161 856	247 882	(35) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	106 307	75 567	+ 41 %
MEDICREA POLAND	24 997	-	+ 100 %
Total ventes et refabrications intragroupe	8 947 393	10 587 702	(15) %
Distributeurs	5 082 746	5 061 414	- %
Autres	40 911	44 619	(8) %
Chiffres d'affaires	14 071 050	15 693 735	(10) %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société diminue de près de 15 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la reprise de la totalité du stock de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE fin 2016. Les ventes aux autres filiales de distribution progressent de 11 % concomitamment aux développements de l'activité de ces entités sur leur marché respectif. Ces ventes répondent à la demande des hôpitaux clients et à celle des filiales pour reconstituer leurs stocks.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, reste stable par rapport à 2015.

2.2 Production immobilisée

La production immobilisée, en hausse de 0,3 million d'euros par rapport à l'exercice 2015 comprend l'activation des frais de R&D, des dépenses de brevets et des frais de prototypage. Cette augmentation traduit les efforts soutenus de la Société en matière d'innovation.

2.3 Reprises sur provisions et transfert de charges

Les reprises sur provisions et transfert de charges se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Dépréciation des créances clients	7 600	3 719
Transfert de charges	57 109	47 062
Reprises sur provisions et transfert de charges	64 709	50 781

2.4 Autres produits

Les redevances perçues sur les brevets dont la Société est propriétaire et utilisés dans d'autres applications médicales sont enregistrées en autres produits d'exploitation.

2.5 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant émane des activités dans lesquelles la Société est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales, incluant les cessions et les mises au rebut d'instruments et de matériels.

Le résultat exceptionnel résulte des évènements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Au titre de l'exercice 2016, le montant du résultat exceptionnel comprend les frais liés au déménagement des activités de Neyron et de La Rochelle sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et le passage en pertes d'avances versées à un concepteur de logiciels dans le cadre du développement d'une plateforme de services informatiques dans la santé, qui ne seront pas recouvrées.

Au 31 décembre 2016, l'évolution du résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Passage en perte d'avances sur redevances	(913 741)	-
Coûts de fermeture des locaux de Neyron	(160 836)	-
Coûts de mobilité du personnel de l'unité de production de La Rochelle	(87 080)	-
Autres	2 331	23 546
Total	(1 159 326)	23 546

NOTE 3 : CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

3.1 Effectif

L'effectif par collègue se répartit comme suit :

	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cadres	46	44	35
Agents de maîtrise - Employés	27	17	13
Total	73	61	48

La variation des effectifs traduit principalement la mise en place des équipes de production au sein de la nouvelle usine de Rillieux-la-Pape. Les salariés de MEDICREA TECHNOLOGIES ayant accepté leur mutation seront transférés sur la société MEDICREA INTERNATIONAL au cours du 1^{er} semestre 2017. La masse salariale 2016 progresse ainsi de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+ 14 %).

3.2 Régime de retraites et avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légales et complémentaires) se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leurs sont dus. De par leur nature, les régimes à cotisations définies ne donnent pas lieu à la comptabilisation de provisions dans les comptes de la Société, les cotisations étant enregistrées lorsqu'elles sont dues.

La couverture des indemnités de fin de carrière telles que prévue par la convention collective dont dépend MEDICREA INTERNATIONAL (Import/Export) ne fait pas l'objet de versement à une compagnie d'assurance ou de provision. L'engagement correspondant est cependant évalué sur une base annuelle à partir des caractéristiques suivantes :

- âge de départ à la retraite : âge auquel le salarié obtient le nombre de trimestres nécessaires pour liquider sa rente sécurité sociale sans abattement ;
- taux de charges sociales : ajusté en fonction du statut du salarié et de la société. En moyenne, les taux sont de 44 % pour les cadres et 42 % pour les non cadres ;
- taux de revalorisation des salaires : 2 % ;
- mode de départ : à l'initiative du salarié ;
- table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe ;
- mobilité annuelle : en fonction du collègue (cadres et non cadres) et en fonction de l'âge, avec un taux de rotation nul au-delà de 50 ans ;
- taux d'actualisation : 1,40 %, basé, à la date de l'évaluation, sur les taux des obligations à long terme du secteur privé de grande qualité en euros (Corporate bonds AA10+) pour une durée équivalente à celle des engagements, en application de la recommandation de l'ANC.

Le montant des droits acquis au 31 décembre 2016 s'élève ainsi à 513 368 euros comparé à 256 964 euros au 31 décembre 2015. Les variations s'analysent comme suit :

En Euros	31.12.2016
Dettes actuarielles au 31.12.2015	256 964
<i>Coût des services en résultat opérationnel</i>	66 328
<i>Coût financier net</i>	5 653
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	71 981
Ecarts actuariels	90 041
Variation de périmètre	94 382
Dettes actuarielles au 31.12.2016	513 368

L'usine de La Rochelle a cessé son activité au 31 janvier 2017 et plusieurs salariés de MEDICREA TECHNOLOGIES ont accepté dès le mois de septembre 2016 de rejoindre le nouveau site de Rillieux-la-Pape. Les estimations des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2016 ont donc été réalisées en intégrant les obligations liées à ces nouveaux salariés qui seront transférés en 2017 au sein de MEDICREA INTERNATIONAL.

La couverture des indemnités de fin de carrière ne fait pas l'objet de provision dans les comptes de MEDICREA INTERNATIONAL.

Les membres du Conseil d'Administration et les cadres dirigeants ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire.

3.3 Médaille du travail

Les engagements au titre des médailles de travail ne font pas l'objet de provision. Les conventions collectives applicables ne prévoient pas de disposition particulière en la matière.

3.4 Stock-options et actions gratuites

Les Assemblées Générales des 10 mars 2006, 25 juin 2009, 14 juin 2012, 25 juin 2014, 3 juin 2015 et du 18 décembre 2015 ont délégué au Conseil d'Administration la compétence d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites. Les Conseils d'Administration des 5 juin 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009, 17 juin 2010, 16 juin 2011, 17 décembre 2013, 27 mars 2014, 3 septembre 2015, 25 juillet 2016 et 19 septembre 2016 ont attribué des options de souscription d'actions et/ou des actions gratuites.

En cumul, compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2016, le nombre d'actions gratuites et de stocks options attribuées aux salariés de MEDICREA INTERNATIONAL s'élèvent respectivement à 98 156 (dont 36 000 qui seront acquises le 19 septembre 2017) et 74 739 (dont 15 521 exercées) au 31 décembre 2016.

3.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Seules les dépenses de formation effectivement engagées au titre du droit individuel à la formation, suite à une décision mutuelle entre le salarié et la Société sont comptabilisées en charges au cours de l'exercice. Une dotation aux provisions est enregistrée uniquement dans les deux cas suivants :

- désaccord persistant sur deux exercices successifs entre le salarié et la Société, si le salarié demande à bénéficier d'un congé individuel de formation auprès du Fongecif ;
- démission ou licenciement du salarié si celui-ci demande à bénéficier de son droit individuel à la formation avant la fin de sa période de préavis.

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a laissé place au Compte Personnel de Formation (CPF) dont le décompte n'est plus assuré par la Société mais par la Caisse des Dépôts et Consignation. La contribution annuelle de la Société au titre du CPF (0,2% de la masse salariale des sociétés françaises) est versée aux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assurent par conséquent, le financement des futures formations réalisées dans ce cadre.

3.6 Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, en diminution des charges de personnel. Il est utilisé pour améliorer la compétitivité de la Société et lui permettre de réaliser des efforts en matière d'investissements, d'innovation, de formation, de recrutement, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de fonds de roulement.

Le montant du crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi comptabilisé en 2016 s'élève à 81 325 euros. Il était de 70 589 euros en 2015.

3.7 Rémunération des dirigeants et des mandataires sociaux

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2016 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (idem en 2015).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2016 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (idem en 2015). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été significativement revu à la baisse.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

4.1 Test de dépréciation effectué sur les actifs amortissables

Lorsque des évènements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en charges.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les frais de recherche et de développement, les brevets et marques, et les logiciels. Les frais de recherche et de développement lorsqu'ils satisfont à l'ensemble des critères autorisant leur inscription à l'actif, sont amortis sur 5 ans. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis permettant une ventilation des coûts engagés par type et par projet. Les brevets, licences et marques sont amortis sur 5 à 10 ans en fonction de leur durée d'utilisation. Les logiciels sont amortis sur des durées allant de 1 à 3 ans.

4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique. Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables ;
- des frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue ;
- des remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont décomposées si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à la Société selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les immobilisations corporelles sont composées essentiellement de matériels industriels, de matériel de démonstration, de kits d'instruments en dépôt auprès de certains distributeurs, d'agencements des locaux, de matériel informatique et de mobilier.

Les durées d'amortissement appliquées par la Société sont les suivantes :

- le matériel de démonstration et les kits d'instruments en dépôt sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 3 et 5 ans ;
- Les matériels industriels sont amortis sur leur durée d'utilité estimée entre 5 et 10 ans ;
- les installations techniques et agencements sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, comprise entre 5 et 10 ans ;

- le matériel de bureau et informatique, le mobilier sont amortis sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 10 ans.


4.4 Immobilisations financières et comptes courants

Les titres de participation sont évalués à leur coût historique d'acquisition et les comptes courants détenus sur les filiales à leur valeur comptable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire, établie en fonction des critères suivants, est inférieure à la valeur d'inscription à l'actif :

- valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale et de ses perspectives de rentabilité ;
- valeur par référence à des transactions récentes intervenues sur des sociétés du même secteur ;
- valeur par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés générés par la filiale.

Une dépréciation n'est toutefois comptabilisée que lorsque la filiale a atteint un rythme d'exploitation normal suivant sa phase de lancement s'il s'agit d'une création, ou lorsque la phase d'intégration est achevée s'il s'agit d'une acquisition.

Le périmètre des filiales et leurs pourcentages de contrôle sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Siège social	Pourcentage de contrôle
MEDICREA TECHNOLOGIES	 La Rochelle, FR	100 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	 Swaffam Bulbeck, GB	100 %
MEDICREA USA	 New-York, USA	100 %
MEDICREA GMBH	 Köln, GER	100 %
MEDICREA POLAND	 Warsaw, PL	100 %

Les titres de participation se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
MEDICREA TECHNOLOGIES	11 946 000	11 946 000
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	2 465 018	2 465 018
MEDICREA USA	7 395 058	7 395 058
MEDICREA GMBH	100 000	100 000
MEDICREA POLAND	47 118	-
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	150 000
Total valeurs brutes	21 953 194	22 056 076
Dépréciation	(10 400 000)	(1 950 000)
Total valeurs nettes	11 553 194	20 106 076

La société MEDICREA POLAND, société de droit Polonais, a été créée en novembre 2016 et son capital social est de 200 000 zlotys.

La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute, sans liquidation, le 30 décembre 2016 par décision de l'associé unique, et absorbée dans MEDICREA INTERNATIONAL.

L'actualisation au 31 décembre 2016 des flux de trésorerie futurs générés par les filiales a conduit à enregistrer un complément de dotation aux provisions de 8,6 millions d'euros sur les titres de MEDICREA TECHNOLOGIES, suite à la fermeture du site de La Rochelle et le transfert de l'activité au sein de MEDICREA INTERNATIONAL.

4.5 Actions auto-détenues

Les actions MEDICREA auto-détenues sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode du premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré. Les résultats de cession sont inscrits en résultat financier.

Au 31 décembre 2016, le portefeuille d'actions auto-détenues s'analyse ainsi de la manière suivante :

En euros	2016		2015	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Contrat de liquidité	2 650	14 054	3 046	20 867
Total actions MEDICREA	2 650	14 054	3 046	20 867

4.6 Variation des immobilisations et amortissements au cours de l'exercice 2016

La variation des immobilisations se présente comme suit :

En euros	01.01.2016	Acquisitions	Cessions	Transfert	31.12.2016
Valeurs brutes					
Frais de recherche & développement	7 809 466	2 021 846	-	-	9 831 312
Brevets et droits similaires	2 161 953	109 357	-	-	2 271 310
Logiciels et licences	679 300	281 696	-	2 584	963 579
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	10 675 852	2 412 899	-	2 584	13 091 335
Installations techniques	943 880	839 312	4 030	21 916	1 801 078
Matériel de démonstration	337 192	84 706	67 496	23 281	377 683
Matériel en dépôts	264 097	146 700	88 258	2 177 162	2 499 701
Matériel informatique et de bureau	599 952	551 483	48 068	11 438	1 114 805
Autres immobilisations	428 430	1 924 330	323 510	5 332	2 034 582
Immobilisations corporelles	2 573 551	3 546 531	531 362	2 239 129	7 827 849
Titres de participations	22 056 076	47 118	-	(150 000)	21 953 194
Créances rattachées à des participations	259 829	-	211 555	-	48 274
Actions auto-détenues (1)	20 852	-	6 798	-	14 054
Dépôts et cautionnements	127 618	277 704	1 580	-	403 742
Immobilisations financières	22 464 375	324 822	219 933	(150 000)	22 419 264
Total valeurs brutes	35 713 778	6 284 252	751 295	2 091 713	43 338 448

En euros	01.01.2016	Dotation	Reprise	Transfert	31.12.2016
Amortissements et dépréciations					
Frais de recherche & développement	4 722 853	1 167 847	-	-	5 890 700
Brevets et droits similaires	1 253 257	217 057	-	-	1 470 314
Logiciels et licences	161 912	140 387	-	2 584	304 883
Marques	25 133	-	-	-	25 133
Immobilisations incorporelles	6 163 155	1 525 291	-	2 584	7 691 030
Installations techniques	89 937	136 299	1 250	21 916	246 902
Matériel de démonstration	171 397	103 643	66 236	15 620	224 424
Matériel en dépôts	175 059	181 282	34 259	1 613 570	1 935 652
Matériel informatique et de bureau	461 033	78 448	43 163	7 082	503 400
Autres immobilisations	187 375	53 693	170 360	5 007	75 715
Immobilisations corporelles	1 084 801	553 365	315 268	1 663 195	2 986 093
Titres de participations	1 950 000	8 600 000	-	(150 000)	10 400 000
Immobilisations financières	1 950 000	8 600 000	-	(150 000)	10 400 000
Total amortissements et dépréciations	9 197 956	10 678 656	315 268	1 515 779	21 077 123

En euros	01.01.2016	Augmentation	Diminution	Transfert	31.12.2016
Valeurs nettes					
Immobilisations incorporelles	4 512 697	887 608	-	-	5 400 305
Immobilisations corporelles	1 488 750	2 993 166	216 094	575 934	4 841 756
Immobilisations financières	20 514 375	(8 275 178)	219 933	-	12 019 264
Total valeurs nettes	26 515 822	(4 394 404)	436 027	575 934	22 261 325

(1) les disponibilités du contrat de liquidité sont comptabilisées en Trésorerie et équivalents.

La colonne transfert dans l'analyse ci-dessus traduit l'intégration des actifs de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE suite à son absorption par la Société fin 2016. Compte tenu de cet élément, les principales variations des postes d'immobilisations s'analysent comme suit :

1/ L'activité en matière de recherche et développement est structurellement importante et constitue un facteur de différenciation clef pour la Société. Les principaux frais engagés sur l'exercice 2016 portent sur :

- la poursuite du développement de la solution complète (UNiD™) incluant plusieurs applications logicielles et une cellule d'assistance et de planification opératoire permettant de proposer des implants sur-mesure aux patients ;
- le développement d'implants de corporectomie sur mesure ;
- la finalisation de la mise au point du procédé de fabrication d'impression 3D par couches additives de titane ;
- l'intégration de nouveaux services d'exploitation de données pré, per et post-opératoire et d'apprentissage analytique.

Le montant des frais de R&D ainsi capitalisés au titre de l'exercice 2016 s'élève à 2 021 846 euros contre 1 684 628 euros en 2015. Le montant total des frais de R&D inscrit en charges de l'exercice s'analyse de la manière suivante :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Frais de recherche et développement	4 016 275	3 486 712
<i>dont dotation aux amortissements des frais de recherche activés</i>	<i>1 167 847</i>	<i>930 964</i>
Activation des frais de recherche	(2 021 846)	(1 684 628)
Total des frais de R&D inscrits en charges de l'exercice	1 994 429	1 802 084

2/ Les dépenses de brevets activées en 2016 s'élèvent à 109 357 euros, pour 115 059 euros au titre de l'exercice précédent. Elles concernent principalement les tiges d'ostéosynthèse du rachis sur-mesure (tiges UNiD®), le système de fixation thoraco-lombaire PASSLP® et ses extensions et le système LigaPASS® 2.0, technologie d'ancrage par lien sous-lamaire destinée à la fixation postérieure thoraco-lombaire rachidienne.

3/ L'augmentation des licences et logiciels est essentiellement liée au développement d'un logiciel et d'applications de planification chirurgicale.

4/ La Société poursuit l'extension de son parc machines avec un investissement de 0,2 million d'euros dans une ligne de cintrage automatique destinée à la fabrication des tiges sur mesure UNID™ et de 0,2 million d'euros dans un compresseur alimentant les machines du nouveau siège de Rillieux-la-Pape.

5/ Le matériel de démonstration fait l'objet d'un inventaire exhaustif chaque année. Il comprend l'ensemble des produits, aux sérigraphies propres et non revendables en l'état, utilisé par la force commerciale pour former les clients aux manipulations des implants et instruments. Ce matériel est régulièrement mis à jour en fonction des entrées / sorties de nouveaux / anciens produits.

6/ Pour la réalisation des chirurgies, la Société met à disposition de ses clients des kits composés d'instruments et d'implants. Ces matériels sont consignés dans les établissements de santé ou disponibles sous forme de prêts. Les instruments sont comptabilisés en immobilisations corporelles et amortis sur une durée de 3 ans. Le développement de l'activité de la Société a conduit à augmenter et renouveler les actifs utilisés par ses clients, notamment en France ce d'autant que les ancillaires mis à disposition des hôpitaux et des cliniques sont désormais intégralement portés par la Société suite à l'absorption de sa filiale MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE. Les instruments complètement amortis sont régulièrement sortis des livres comptables.

7/ L'augmentation du matériel informatique et de bureau est directement liée à la mise en service du nouveau siège social.

8/ La hausse des autres immobilisations corporelles s'explique par les installations et agencements du nouveau siège social pour 2,3 millions d'euros.

9/ Les amortissements des constructions et des autres immobilisations corporelles comprennent une dotation non récurrente de 0,2 million d'euros pour ramener la valeur nette comptable des installations et agencements non transférés du site de La Rochelle à un montant nul en raison de la fermeture de l'usine.

10/ Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations, d'actions auto-détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, de créances rattachées à des participations et des dépôts et cautionnements versés. Ces derniers augmentent sensiblement sur l'exercice 2016 suite au déménagement dans le nouveau siège social, les dépôts de garantie de loyers afférents à l'ancien bâtiment n'ayant pas encore été encaissés au 31 décembre 2016. Les créances rattachées à des participations correspondent à deux emprunts à taux fixe de 2,15 % sur une durée de 7 ans, contractés par MEDICREA INTERNATIONAL pour le compte de MEDICREA TECHNOLOGIES et servant à financer divers investissements réalisés en matériels industriels.

4.7 Contrats de location

4.7.1 Locations financement

Les immobilisations acquises par voie de location financement sont comptabilisées dans les comptes sociaux en charges de l'exercice, selon l'échéancier prévu au contrat. Elles concernent des logiciels, des installations techniques, des matériels et outillages et des équipements informatiques. Elles s'élèvent en valeur nette à 1 463 620 euros au 31 décembre 2016 contre 1 125 890 euros au 31 décembre 2015 et se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Logiciels	21 700	-
Installations techniques et matériels	1 678 145	1 124 145
Matériel informatique	76 517	76 517
Total valeurs brutes	1 776 362	1 200 662
Amortissements des logiciels	7 655	-
Amortissements des installations techniques et matériels	252 174	39 140
Amortissements du matériel informatique	52 913	35 632
Total amortissements	312 742	74 772
Total valeurs nettes	1 463 620	1 125 890

Les engagements de location financement s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Valeur d'origine	1 776 362	1 200 662
Amortissements	(312 742)	(74 772)
<i>Dont dotation aux amortissements de l'exercice</i>	<i>123 801</i>	<i>57 531</i>
Valeur nette	1 463 620	1 125 890
Redevances payées (1)		
Cumul sur exercices antérieurs	486 342	36 637
Redevances de l'exercice	342 421	227 415
Total	828 763	264 052
Redevances restant à payer		
A un an au plus	296 761	221 332
Entre 1 et 5 ans	785 299	817 576
Total	1 082 060	1 038 908
Valeurs résiduelles	17 665	11 908

(1) Cumul sur exercices antérieurs et redevances de l'exercice ne concernent que les redevances payées au titre des contrats toujours en cours à la clôture de l'exercice.

4.7.2 Locations simples

Certains équipements (principalement photocopieurs et matériel informatique) font l'objet de contrat de locations financières, sur des périodes de 3 à 5 ans.

Le bail concernant les anciens locaux de MEDICREA INTERNATIONAL s'est terminé le 31 octobre 2016. L'emménagement dans de nouveaux bâtiments dont la Société est également locataire, est effectif depuis fin septembre 2016. Les installations immobilières en France sont désormais regroupées sur un même site moyennant un loyer annuel de 1 million d'euros et un engagement de 12 années de location.

Les engagements de location simple se résument donc comme suit :

En euros	31.12.16	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	A plus de 10 ans
Loyers immobiliers et locations matériels	12 539 205	1 107 702	3 858 272	4 737 650	2 835 581

NOTE 5 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks de matières premières sont évalués au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les stocks de produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient, hors frais de commercialisation. Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock est inférieure à sa valeur comptable.

Les stocks en valeurs brutes et nettes se répartissent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Matières premières	263 928	98 939
En cours de production	76 113	9 095
Produits semi-finis	261 715	39 061
Produits finis	7 976 999	5 456 656
Valeurs brutes	8 578 755	5 603 751
Provision pour dépréciation des produits finis	(2 600 105)	(1 419 477)
Valeurs nettes	5 978 650	4 184 274

MEDICREA INTERNATIONAL est propriétaire des stocks destinés à alimenter les filiales de commercialisation et les besoins des distributeurs indépendants. Elle gère de façon centralisée ses stocks de produits finis, et à ce titre optimise et anticipe sur son site les besoins de ses filiales de distribution.

Depuis le mois d'août 2016 avec le transfert sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape d'une partie des équipements productifs de l'usine de La Rochelle et la clôture anticipée de cette dernière, MEDICREA INTERNATIONAL est désormais un fabricant à part entière d'implants. Ainsi, la répartition et le montant des stocks ont fortement évolué par rapport à l'exercice précédent.

En valeur brute, le stock augmente de 53 %. Pour anticiper la fermeture en deux étapes de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site compte tenu de la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, la Société a eu largement recours à la sous-traitance sur le 2^{ème} semestre 2016 afin d'assurer une continuité de service pour

l'ensemble de ses clients. Cette situation temporaire a impacté défavorablement les marges de la 2^{ème} partie de l'exercice et augmenté sensiblement le niveau de stocks, notamment de produits finis et semi-finis.

La hausse des dépréciations est directement corrélée à celle du stock brut.

NOTE 6 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les créances clients et autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque.

La Société, mobilise, en fonction de ses besoins de trésorerie, ses créances clients par le recours au factoring. Le montant des factures faisant l'objet d'un financement à la clôture de l'exercice, et donc n'apparaissant plus dans le poste clients à cette date est communiqué dans le détail des engagements hors bilan.

Les créances clients et les autres créances s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Créances clients – valeurs brutes	2 449 647	4 728 505
Dépréciation des créances douteuses	(36 786)	(7 600)
Créances clients	2 412 861	4 720 905
Créances sociales	2 200	9 100
Créances fiscales	1 811 769	1 233 629
Comptes courants intragroupe	8 052 511	3 694 849
Autres créances	1 622 101	48 854
Avances et acomptes fournisseurs	251 777	830 591
Charges constatées d'avance	460 548	183 792
Ecart de conversion actif	9 754	5 543
Autres créances brutes	12 210 660	6 006 358
Dépréciation des comptes courants intragroupe	-	(1 540 000)
Autres créances	12 210 660	4 466 358
Total créances – valeurs brutes	14 660 307	10 734 863
Total créances – valeurs nettes	14 623 521	9 187 263

L'évolution des créances clients entre 2016 et 2015 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
MEDICREA GMBH	77 481	15 547
MEDICREA TECHNOLOGIES	55 488	17 527
MEDICREA POLAND	24 997	-
MEDICREA USA	203	3 361 654
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	352 025
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	67 190
Créances Groupe	158 169	3 813 943
Créances hors-Groupe	2 291 478	914 562
Total	2 449 647	4 728 505

La diminution des créances Groupe s'explique d'une part par l'absorption en fin d'année de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE et d'autre part par le transfert en compte courant de la quasi intégralité des créances de MEDICREA USA.

Le délai moyen d'encaissement des créances clients hors groupe s'établit à 43 jours au 31 décembre 2016, contre 66 jours à la clôture de l'exercice précédent. Suite à l'absorption de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, les créances hors Groupe intègrent depuis le 30 décembre 2016 les factures dues par les hôpitaux et les cliniques en France.

Les créances clients dont l'espérance de recouvrement est fortement improbable font l'objet d'une provision pour dépréciation pour leur montant intégral hors TVA.

Les créances fiscales comprennent le crédit d'impôt recherche (970 054 euros) et le crédit impôt compétitivité pour l'emploi (81 325 euros). Les autres créances fiscales sont essentiellement composées de TVA à récupérer.

Au 31 décembre 2016, les comptes courants intragroupe se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Compte courant MEDICREA USA	6 705 788	-
Compte courant MEDICREA GMBH	1 036 420	123 942
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	310 303	-
Compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	3 390 570
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES intégration fiscale	-	180 337
Total comptes courants intragroupe (valeur brute)	8 052 511	3 694 849
Dépréciation du compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	(1 540 000)
Total comptes courants intragroupe (valeur nette)	8 052 511	2 154 849

Les autres créances comprennent principalement des avances et acomptes fournisseurs. La baisse du solde par rapport au 31 décembre 2015 s'explique par le passage en charges en 2016 d'avances versées dans le cadre d'un contrat de coopération avec une société informatique américaine (1200 000 dollars), et d'un contrat de cession de droits d'inventeur avec un chirurgien (76 138 dollars).

Les échéances des créances se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2016	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres immobilisations financières	403 742	63 498	62 500	277 744
Créances rattachées à des participations	48 274	48 274	-	-
Créances clients	2 449 647	2 449 647	-	-
Créances sociales	2 200	2 200	-	-
Créances fiscales	1 811 769	1 811 769	-	-
Comptes courants intragroupe	8 052 511	-	8 052 511	-
Autres créances	1 622 101	1 622 101	-	-
Avances et acomptes fournisseurs	251 777	251 777	-	-
Charges constatées d'avance	460 548	460 548	-	-
Total	15 102 569	6 709 814	8 115 011	277 744

Les produits à recevoir inclus dans les différents postes de l'actif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Créances rattachées à des participations	-	604
Créances clients	119 622	99 438
Autres créances	59 328	20 672
Total	178 950	120 714

NOTE 7 : PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un élément passé, existant indépendamment d'actions futures, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour la Société un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier seulement si l'impact est significatif.

Les provisions courantes et non courantes sont formées des provisions pour risques et se décomposent comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Provisions pour litiges	10 000	10 000
Provisions pour charges	256 305	-
Provisions pour risques de change	9 754	5 543
Total	276 059	15 543

La provision pour charges correspond essentiellement à la dépréciation du stock de MEDICREA TECHNOLOGIES, repris en janvier 2017 et aux indemnités de mutation à verser aux salariés de l'usine de La Rochelle transférés sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape consécutivement à la fermeture du site.

NOTE 8 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

8.1 Endettement financier net

8.1.1 Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur historique.

Les frais d'émission d'emprunts sont comptabilisés en charge à répartir et amortis par fractions égales sur la durée de l'emprunt auquel ils se rapportent.

Les dettes financières s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Emprunts obligataires	17 536 558	1 760 662
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 476 607	6 031 636
Concours bancaires courants	500 000	-
Intérêts courus sur emprunts	8 642	9 329
Intérêts courus bancaires	4 776	4 567
Autres dettes financières	-	108 663
Dettes financières hors groupe	22 526 583	7 914 857
Groupe et associés	1 021 046	3 486 775
Total des dettes financières	23 547 629	11 401 632

Au 31 décembre 2016, l'ensemble des dettes financières est contracté en euros et à taux fixe.

L'évolution du solde des emprunts auprès des établissements de crédit est liée aux remboursements effectués au cours de l'exercice 2016 suivant les plans d'amortissement existants, à la souscription de quatre nouveaux emprunts d'un montant total de 0,3 million d'euros, rémunérés à des taux d'intérêts compris entre 0,75 % et 1,79 % sur une durée de 4 à 5 ans pour financer divers matériels industriels et à la souscription d'un emprunt de 0,1 million d'euros, rémunéré à un taux fixe de 4,25 % sur une durée de 2 ans pour financer les frais de recherche et développement 2016 éligibles au Crédit d'Impôt Recherche.

Dans le cadre de la consolidation de ses besoins de financement et pour faire face à ses futurs investissements, la Société a émis :

- en février 2016 un emprunt obligataire d'un montant de 1 150 000 euros rémunéré au taux de 7 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de deux ans ;
- en août 2016 un emprunt obligataire convertible en actions de la Société, d'un montant de 15 000 000 millions d'euros rémunéré au taux de 6,75 % (intérêts payables trimestriellement), remboursable in fine à l'issue d'une période de quatre ans, et assorti d'une prime de non conversion de 10 % du nominal. L'unique souscripteur de ces obligations convertibles est ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé. Ces obligations sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de 6,25 euros par action ;

Compte tenu du caractère incertain de la prime de non conversion, cette dernière (1 500 000 euros) n'a pas été comptabilisée au 31 décembre 2016. Toutefois, en application du principe de prudence, une provision pour risques sera constituée dès lors que la Société estimera la conversion non acquise.

Ces deux emprunts obligataires souscrits en 2016 s'ajoutent à l'emprunt obligataire de 2 millions d'euros au taux de 6 % mis en place en avril 2015 et dont le capital restant à rembourser s'élève à 1,4 millions d'euros au 31 décembre 2016.

Les dettes obligataires se décomposent comme suit à la clôture de l'exercice :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015
Emprunt obligataire convertible – Août 2016	15 000 000	-
Emprunt obligataire – Février 2016	1 150 000	-
Emprunt obligataire convertible – Avril 2015	1 386 558	1 760 662
Total	17 536 558	1 760 662

Les dettes financières vis à vis des autres sociétés du Groupe s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES	1 021 046	2 635 178
Compte courant MEDICREA USA	-	515 153
Compte courant MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	329 242
Groupe et Associés	1 021 046	3 479 573
Caution MEDICREA TECHNOLOGIES	-	3 412
Caution MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	3 790
Autres dettes financières	-	7 202
Total	1 021 046	3 486 775

Les concours bancaires courants de 500 000 euros correspondent à la facilité de caisse garantie par des facturations sur des établissements de santé français dont bénéficiait MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE avant d'être absorbée par la Société.

Le taux d'intérêt moyen de l'année 2016 s'établit à 5,79 % contre 4,16 % au titre de 2015. Cette évolution s'explique par la souscription en 2016 d'emprunts obligataires à des taux fixes supérieurs à ceux s'appliquant aux financements classiques.

Les échéances des dettes financières se ventilent comme suit :

En euros	31.12.2016	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires	17 536 558	392 875	17 143 683	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 476 607	1 809 514	2 623 356	43 737
Concours bancaires courants	500 000	500 000	-	-
Intérêts courus sur emprunts	8 642	8 642	-	-
Intérêts courus bancaires	4 776	4 776	-	-
Groupe et associés	1 021 046	1 021 046	-	-
Total	23 547 629	3 736 853	19 767 039	43 737

8.1.2 Trésorerie et équivalents

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable. Ces dernières sont constituées principalement de Sicav monétaires et de trésorerie détenues en garantie de financements obtenus par ailleurs.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur probable de réalisation de ces placements est inférieure à la valeur d'achat. Les gains et pertes latents ou réalisés sont comptabilisés en résultat

financier. La juste valeur est déterminée par référence au prix du marché à la date de clôture de l'exercice.

La trésorerie nette évolue comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Disponibilités	7 547 462	730 748
Valeurs mobilières de placement	153 550	153 550
Trésorerie et équivalents	7 701 012	884 298
Concours bancaires courants	(500 000)	-
Trésorerie nette	7 201 012	884 298

Les valeurs mobilières de placement sont principalement constituées de Sicav en garantie d'une caution bancaire accordée pour paiement de loyers.

Le renforcement de la trésorerie nette s'explique essentiellement par la levée de fonds réalisée en août 2016 pour un montant brut de 20 millions d'euros.

Le tableau de trésorerie établi sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 met en évidence l'utilisation de la trésorerie sur l'exercice.

8.1.3 Instruments financiers de couverture

L'essentiel des approvisionnements de la Société est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaines et anglaises sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL a un risque de change sur une partie de son chiffre d'affaires qu'elle couvre en fonction des opportunités par des opérations de ventes à terme de devises.

8.2 Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Coût de l'endettement financier net	(724 259)	(299 794)
Résultat de change	377 634	182 051
Résultat de cession des VMP	(8 863)	(5 893)
Résultat de la transmission universelle de patrimoine de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	(118 398)	-
Dotations aux provisions pour pertes de change	(9 754)	(5 543)
Reprises sur provisions pour pertes de change	5 543	582
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES	(8 600 000)	-
Reprises aux provisions pour dépréciation du compte courant de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	1 540 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres MEDICREA TECHNOLOGIES UK	-	(300 000)
Dotations aux provisions pour dépréciation du compte courant MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	(40 000)
Résultat financier	(7 538 097)	(468 597)

Le résultat de change positif de 0,4 million d'euros provient principalement des différences de changes constatées lors des paiements effectués par MEDICREA USA.

L'absorption de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE dans la Société a donné lieu à un certain nombre de régularisations comptables liées à la disparition des engagements et opérations réciproques.

L'arrêt de l'activité de l'usine de La Rochelle abrité sous l'entité légale MEDICREA TECHNOLOGIES conduit la Société a comptabilisé un complément de provision pour dépréciation des titres de 8,6 millions d'euros expliquant pour une très large partie la dégradation du résultat financier 2016 par rapport à l'exercice précédent.

NOTE 9 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et les autres dettes s'analysent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Dettes fournisseurs	6 074 036	3 175 983
Dettes sociales	1 002 862	824 060
Dettes fiscales	120 101	123 457
Autres dettes	169 568	62 277
Avances et acomptes clients	117 669	-
Ecart de conversion passif	113 702	113 539
Total autres dettes	1 523 902	1 123 333
Total dettes d'exploitation	7 597 938	4 299 316

L'évolution des dettes fournisseurs entre 2016 et 2015 s'établit comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
MEDICREA TECHNOLOGIES	2 800 502	1 931 408
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	-	1 649
MEDICREA USA	-	6 591
Dettes Groupe	2 800 502	1 939 648
Dettes hors Groupe	3 273 534	1 236 335
Total	6 074 036	3 175 983

La variation de la dette fournisseurs hors Groupe s'explique principalement par les investissements et aménagements réalisés sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et le transfert progressif de la gestion de l'ensemble des fournisseurs de production et des sous-traitants de MEDICREA TECHNOLOGIES à la Société.

L'écart de conversion passif concerne principalement au 31 décembre 2016, la conversion des créances Groupe libellées en devises étrangères (voir points 6).

Au 31 décembre 2016, toutes les dettes d'exploitation sont à moins d'un an.

Les charges à payer incluses dans les différents postes du passif se décomposent comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Dettes financières	8 642	13 896
Dettes fournisseurs	639 687	329 684
Dettes sociales	717 034	558 852
Dettes fiscales	90 684	107 818
Autres dettes	58 355	55 692
Total	1 514 402	1 065 942

NOTE 10 : IMPOTS SUR LES RESULTATS

Depuis le 1er janvier 2003, les sociétés MEDICREA INTERNATIONAL et MEDICREA TECHNOLOGIES sont intégrées au sein du même groupe fiscal, la société MEDICREA INTERNATIONAL en qualité de maison mère, étant seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble réalisé par le Groupe. La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, qui était détenue à 100% et intégrée depuis le 1er janvier 2015 a été dissoute sans liquidation et absorbée par la société MEDICREA INTERNATIONAL le 30 décembre 2016 et de facto est sortie du périmètre d'intégration fiscale au 1^{er} janvier 2016. Les économies découlant de l'application de la convention d'intégration sont conservées par la société mère.

L'évolution de la charge d'impôt s'établit comme suit :

En euros	31.12.2016	31.12.2015
Crédit d'impôt recherche	(970 054)	(912 320)
Intégration fiscale	-	(168 098)
Charge / (produit) d'impôt	(970 054)	(1 080 418)

Le crédit impôt recherche de l'exercice 2016 s'élève à 1 million d'euros contre 0,9 million d'euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation traduit les efforts importants de la Société en matière de recherche et développement.

Le montant des charges non déductibles temporairement s'établit à (2 645) euros au 31 décembre 2016 contre 106 850 euros au 31 décembre 2015.

Le déficit cumulé du Groupe fiscal intégré MEDICREA INTERNATIONAL s'élève à 22 584 065 euros au 31 décembre 2016.

NOTE 11 : INCIDENCES DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LE RESULTAT D'EXPLOITATION

Les taux moyens de change ont évolué comme suit :

Taux moyen de conversion	2016	2015
USD / EUR	1,10605	1,11500
GBP / EUR	0,81251	0,72794
PLN / EUR	4,3622	-

L'incidence des variations de change sur la comparabilité des états financiers des exercices 2015 et 2016 est la suivante :

En Euros	31.12.2016 au taux 2016	31.12.2016 au taux 2015	Impact de change
Chiffre d'affaires	14 071 050	14 090 796	(19 746)
Résultat d'exploitation	(3 078 564)	(3 051 056)	(27 508)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

12.1 Capitaux propres

12.1.1 Capital

Suite aux opérations réalisées sur le capital au cours de l'exercice, le capital social est composé au 31 décembre 2016 de 10 033 167 actions d'une valeur nominale de 0,16 euros chacune, pour un montant total de 1 605 306,72 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit :

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nombre d'actions autorisées	10 033 067	8 987 588	8 481 305
Nombre d'actions de préférence	100	100	100
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	10 033 167	8 987 688	8 481 305
Valeur nominale en euros	0,16	0,16	0,16
Nombre d'actions en circulation en fin de période	10 033 067	8 987 588	8 481 405
Nombre d'actions à droit de vote double	2 650 743	2 641 990	2 744 677
Nombre d'actions détenues en autocontrôle	-	-	-
Nombre d'actions détenues en auto-détention	2 650	3 046	2 722

Les opérations intervenues sur le capital de la société MEDICREA INTERNATIONAL sur la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 se résument comme suit :

- Au 1er janvier 2016, le capital social est composé de 8 987 588 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P pour un montant de 1 438 030,08 euros.
- Le 4 avril 2016, le conseil d'administration a constaté une augmentation de capital liée à l'exercice de 16 676 Stock-Options de mai à juillet 2015.
- Le 9 août 2016, le conseil d'administration a constaté l'émission de 1 028 803 actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.
- Au 31 décembre 2016, le capital social est ainsi composé de 10 033 067 actions ordinaires et de 100 actions de préférence P.

12.1.2 Actions de préférence

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2014 a décidé de créer 100 actions de préférence au profit de la société MMCO, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé au 5389 route de Strasbourg, 69140 Rillieux-la-Pape.

Ces actions de préférence seront éventuellement convertibles en actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, déterminées par référence au cours moyen pondéré des volumes de l'action MEDICREA INTERNATIONAL entre le 17 septembre 2018 et le 17 décembre 2018, sous réserve que l'action MEDICREA ait durant cette période atteint des seuils de performance élevés et prédéfinis. Le nombre maximum d'actions ordinaires de la Société pouvant résulter de la conversion de l'ensemble des actions de préférence est de 210 000, soit 2,1 % du capital de la Société à la date du 31 décembre 2016. Ces actions de préférence ne disposent pas du droit de vote et ne bénéficient d'aucun droit de participation aux dividendes. Elles ne sont pas inscrites à la côte d'Alternext.

Sur la base de la seule performance de l'action MEDICREA au cours de l'exercice 2016, la conversion des actions de préférence en actions ordinaires n'aurait pas pu être possible.

12.1.3 Variation des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur l'exercice s'analysent comme suit :

En euros	01.01.2016	Augmentation	Diminution	31.12.2016
Capital social	1 438 030	167 277	-	1 605 307
Prime de fusion	2 738 619	-	-	2 738 619
Prime d'émission	37 721 179	4 937 077	-	42 658 256
Imputation frais augmentation de capital	(2 824 144)	-	(124 455)	(2 948 599)
Réserve légale	19 360	-	-	19 360
Réserve d'actions et parts propres	41 767	-	-	41 767
Réserves statutaires	208 270	-	-	208 270
Autres réserves	449 244	-	-	449 244
Report à nouveau	(15 755 825)	614 916	-	(15 140 909)
Résultat de l'exercice 2016	-	-	(10 805 933)	(10 805 933)
Résultat de l'exercice 2015	614 916	-	(614 916)	-
Capitaux propres	24 651 416	5 719 270	(11 545 304)	18 825 382

Les mouvements sur la prime d'émission nette des frais d'augmentation de capital se résument comme suit :

En euros	2016	2015
Solde au 1^{er} janvier	34 897 035	31 614 738
Augmentation de capital en numéraire	4 937 077	3 590 607
Sous total	39 834 112	35 205 345
Imputation des frais d'augmentation de capital	(124 455)	(274 710)
Dotations à la réserve d'actions et parts propres	-	(33 600)
Solde au 31 décembre	39 709 657	34 897 035

Les frais liés aux augmentations de capital sont imputés sur la prime d'émission conformément à l'avis du Comité d'Urgence du CNC du 21 décembre 2000.

12.1.4 Dividendes payés au cours de l'exercice

Néant

12.1.5 Emission, rachat et remboursement de titres d'emprunt et de capitaux propres

Deux emprunts obligataires non cotés ont été émis au cours de l'exercice 2016 :

- le 1^{er} en février 2016, non convertible en actions, pour 1 150 000 euros pour une durée de deux ans, remboursable in fine, au taux d'intérêts de 7 % et souscrit auprès de Denys SOURNAC et de plusieurs autres administrateurs ;
- le second en août 2016, convertible en nouvelles actions ordinaires de MEDICREA INTERNATIONAL, pour 15 000 000 d'euros à échéance quatre ans et aux taux d'intérêts de 6,75 %, souscrit auprès d'ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain de référence dans le secteur de la santé, et assorti d'une prime de non conversion de 10 %.

La Société a par ailleurs remboursé en 2016 37 des 200 obligations convertibles émises en avril 2015 auprès d'un investisseur institutionnel, soit la somme de 0,4 million d'euros sur l'emprunt initial de 2 millions d'euros, à échéance d'avril 2020.

Concomitamment à la levée obligataire de 15 millions d'euros, la Société a réalisé une augmentation de capital par placement privé en actions de 5 millions d'euros, au prix de 4,86 euros l'action, représentant une décote de 5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des trois derniers jours de bourse précédant l'opération. Cette opération a été souscrite par divers investisseurs français et américains, Denys SOURNAC Président et Directeur Général de MEDICREA, ainsi que Richard KIENZLE, membre fondateur de GLOBUS MEDICAL, et qui a rejoint le Groupe à cette occasion en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial.

Après la réalisation de l'opération obligataire en août 2016, la dilution potentielle résultant de la conversion des obligations était de 19,3 %, prenant en compte l'augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros décrite ci-dessus. Les obligations émises sont convertibles en nouvelles actions ordinaires de la Société au prix de 6,25 euros par action, soit une prime de 22,5 % par rapport au prix moyen pondéré par les volumes des cours de l'action de la Société lors des cinq derniers jours de bourse précédant l'opération.

NOTE 13 : AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées émanent principalement d'attributions par BPI d'aides à l'innovation sous forme d'avances remboursables. Leur variation par rapport à l'exercice précédent résulte des plans de remboursement en cours. Il n'y a pas eu d'aide nouvelle allouée au cours de l'exercice 2016.

NOTE 14 : AUTRES INFORMATIONS**14.1 Engagements hors bilan****14.1.1 Engagements donnés dans le cadre de crédit moyen terme**

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Nantissements de fonds de commerce (1)	6 171 836	6 989 456	6 997 500
Gages sur instruments financiers	-	153 550	153 550
Garanties solidaires (2)	500 000	500 000	300 000
Gages espèces (3)	62 500	62 500	37 500

(1) Nantissements sur fonds de commerce en garantie d'emprunts bancaires (principal + intérêts)

(2) Garanties sur crédits de trésorerie

(3) Retenues de garantie conservées par BPI comme gage espèces lors de la mise en place de prêts pour un total de 1 250 000 euros

Un emprunt bancaire de 1 million d'euros souscrits en novembre 2014 pour 4 ans comporte certaines clauses d'engagements notamment :

- rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés inférieur à 0,33 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- rapport des dettes financières nettes consolidées sur l'EBITDA consolidé inférieur à 3 au 31 décembre de chaque année sur la période de remboursement de l'emprunt ;
- interdiction de verser des dividendes si le rapport des dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés à la clôture de l'exercice devient supérieur à 0,2 après prise en compte du montant des dividendes dont le versement est projeté.

Au 31 décembre 2016, le rapport dettes financières nettes consolidées sur les capitaux propres consolidés s'élève à 1 et le rapport dettes financières nettes consolidées sur EBITDA consolidé est très largement supérieur à 3. Si les obligations convertibles de 15 millions d'euros issues de la levée de fonds d'août 2016 avaient été comptabilisées en fonds propres (hypothèse de conversion sur la durée de l'emprunt en actions nouvelles des obligations détenues par l'investisseur), les deux ratios auraient été largement respectés. Quoi qu'il en soit, le Groupe a obtenu un « waiver » de la part de l'établissement bancaire concerné, sans modification des conditions initiales des emprunts et sans coût additionnel.

Par ailleurs, le contrat lié à l'emprunt convertible de 15 000 000 d'euros émis en août 2016 stipule que le Groupe doit veiller à ce que sa trésorerie disponible soit toujours au moins de 3,5 millions d'euros et que son endettement financier brut, non diminué de la trésorerie et sans prise en compte de l'emprunt obligataire lui-même, soit inférieur à 10 millions d'euros. Ces deux conditions étaient bien satisfaites au 31 décembre 2016.

14.1.2 Engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés et de crédit court terme

En Euros	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014
Cessions de créances commerciales – Dailly	500 000	500 000	400 000
Avals et cautions divers	-	307 239	307 239
Contre garanties BPI (1)	1 703 846	2 331 178	1 415 356

(1) contre-garanties accordées par BPI à MEDICREA INTERNATIONAL en faveur de ses partenaires bancaires lors de la mise en place de certains financements moyens terme

Le montant total des découverts autorisés mais non confirmés au 31 décembre 2016 s'élève à 782 600 euros.

14.1.3 Autres engagements

Au cours de l'exercice 2013, MEDICREA INTERNATIONAL a lancé en coopération avec une société informatique américaine, le développement et l'exploitation conjoints d'un logiciel spécifique permettant de concevoir des implants sur-mesure pour la colonne vertébrale, destinés à être ensuite fabriqués et commercialisés de manière exclusive par MEDICREA et ses filiales pour une durée initiale de 4 ans jusqu'au 31 décembre 2017. Les conditions contractuelles prévoient le paiement par MEDICREA INTERNATIONAL d'une redevance sur le chiffre d'affaires des produits commandés au travers du logiciel. Les parties ont convenu du paiement annuel par la Société d'un montant d'avances sur redevances de 400 000 dollars pendant toute la durée du contrat. Ainsi, les redevances dues par MEDICREA INTERNATIONAL au titre du contrat viendront s'imputer sans limitation de durée sur les avances sur redevances déjà perçues par le partenaire américain.

Compte tenu des estimations de redevances à verser au cours des prochains exercices et de l'évolution des développements avec le prestataire informatique, la Société a pris la décision en 2016 de passer en charges la totalité des avances déjà versées et qui figuraient au bilan en autres créances, soit un total de 913 741 euros, enregistré en résultat exceptionnel. Il n'y a donc plus d'engagement correspondant au bilan au 31 décembre 2016.

14.2 Garantie UNiD

La Société a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges. La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie à vie sur le territoire américain, aucune demande d'actionnement n'a été enregistrée. Sur cette base, la Société n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2016 et en fonction des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir sa position pour le prochain exercice.

14.3 Informations relatives aux parties liées

Comme mentionné au point 3.7 précédent, la société ORCHARD INTERNATIONAL facture différentes prestations à la société MEDICREA INTERNATIONAL dont les montants ont évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

En Euros	Montant HT facturé 2016	Montant HT facturé 2015
Prestations management	300 000	300 000
Refacturation de personnel	151 500	151 500
Refacturation directeur délégué	64 000	64 000
Refacturation frais directeur délégué	4 391	-
Quote-part sur frais	11 004	11 003
Loyer et charges locatives	26 764	20 436
Total	557 659	546 939

14.4 Intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la Société ont évolué comme suit :

	31.12.2016			31.12.2015		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	17,22	27,24	1 727 490	19,22	29,71
Denys SOURNAC (2)	463 732	4,62	3,66	270 547	3,01	2,33
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,45	3,76	246 089	2,74	4,10
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,94	1,53	91 707	1,02	1,44
Patrick BERTRAND (2)	113 968	1,14	1,04	93 392	1,04	0,93
François Régis ORY (2)	108 652	1,08	0,86	108 652	1,21	0,93
Christophe BONNET	52 128	0,52	0,81	52 128	0,58	0,88
Jean Joseph MORENO	22 900	0,23	0,30	22 900	0,25	0,33
Marc RECTON	18 752	0,19	0,25	18 752	0,21	0,27
Total	2 948 298	29,39 %	39,45 %	2 631 657	29,28 %	40,92 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	58,37 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	36,60 %
- AMELIANE SAS	4,87 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

14.5 Honoraires des commissaires aux comptes

	EY				Odiceo			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
En Euros	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	44 900	41 100	88%	87%	29 300	22 200	77%	87%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	6 400	6 300	12%	13%	8 950	3 200	23%	13%
SOUS-TOTAL AUDIT	51 300	47 400	100%	100%	38 250	25 400	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES								
Juridique, fiscal et social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL AUTRES PRESTATIONS	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	51 300	47 400	100%	100%	38 250	25 400	100%	100%

14.6 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

14.7 Tableau de résultat des cinq derniers exercices

Voir rapport de gestion.

14.8 Liste des filiales et participations

Les montants ci-dessous sont exprimés en euros.

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 342 349	100 %	11 946 000	3 346 000	48 274 (1)	-	7 610 484	(1 249 076)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	212 349	100 %	2 465 018	665 018	310 303	-	522 451	(703 810)	-
MEDICREA USA	4 992 732	100 %	7 395 058	7 395 058	6 705 788	-	17 656 364	(2 002 404)	-
MEDICREA GMBH	(891 598)	100 %	100 000	100 000	1 036 420	-	68 788	(785 968)	-
MEDICREA POLAND	18 412	100 %	47 119	47 119	-	-	296	(27 234)	-

(1) dont 48 274 euros de créances rattachées aux titres de participation



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2016

Leading personalized spine | medicrea.com

ODICEO

ERNST & YOUNG et Autres

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ODICEO
115, boulevard Stalingrad
C.S. 52038
69616 Villeurbanne Cedex
S.A. au capital de € 275.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon Cedex 03
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Medicrea International

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Medicrea International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 4.4 de l'annexe expose les règles d'évaluation, de comptabilisation et de dépréciation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe aux comptes annuels, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Villeurbanne et Lyon, le 28 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ODICEO



Alain Fayen

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Safran



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DECEMBRE 2016

Leading personalized spine | medicrea.com

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 1 605 306,72 euros
Siège social : 5389, route de Strasbourg – 69140 RILLIEUX-LA-PAPE
393 175 807 RCS LYON

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES CONSOLIDES ET SOCIAUX DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 15 JUIN 2017**

Le Groupe MEDICREA est spécialisé dans l'intégration de services digitaux de planification préopératoire et d'analyse pré et postopératoire pour le traitement des pathologies complexes de la colonne vertébrale. Dans cette optique de médecine prédictive, il assure la conception, la fabrication intégrée et la distribution de plus de 30 familles de dispositifs implantables homologués par la FDA, qui ont été utilisés à ce jour dans plus de 100 000 interventions chirurgicales à travers le monde. La Société possède sa propre unité de production ultra-moderne à Lyon, consacrée à l'usinage et au développement d'implants sur mesure par impression 3D.

Le Groupe distribue ses produits dans plus de 25 pays au travers d'un réseau de distribution externe constitué de sociétés et d'agents de distribution indépendants exclusifs. Dans le cadre d'une stratégie globale dont le but est de maîtriser les processus de distribution, renforcer l'impact des messages techniques et marketing véhiculés et capter une part toujours plus importante de la marge brute, le Groupe s'appuie sur ses propres entités de commercialisation pour les marchés prioritaires que sont les Etats-Unis (avec MEDICREA USA à New York), la France, le Royaume-Uni (avec MEDICREA TECHNOLOGIES UK à Cambridge), l'Allemagne (avec MEDICREA GMBH à Köln) et depuis fin 2016 la Pologne (avec MEDICREA POLAND à Warsaw).

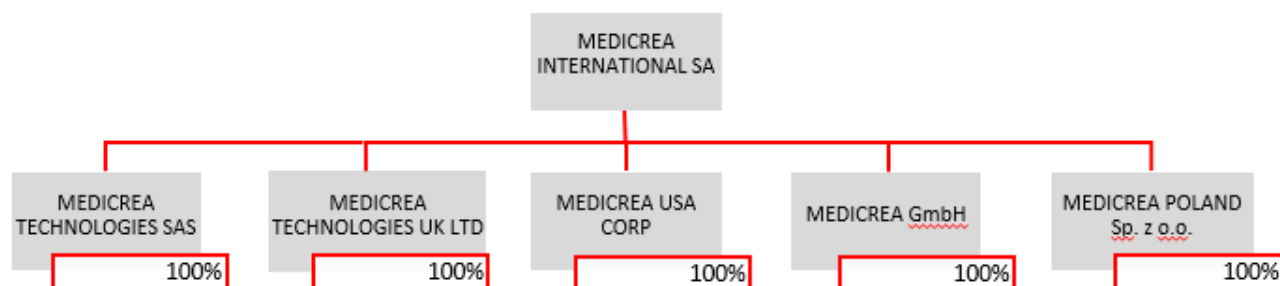
Conformément à la loi et aux statuts, il est rendu compte dans ce rapport de la situation et de l'activité du Groupe MEDICREA et de la Société MEDICREA INTERNATIONAL durant l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les comptes annuels consolidés et sociaux de l'exercice sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

INFORMATIONS SUR LE GROUPE

1 - PERIMETRE DU GROUPE

Le Groupe distribue ses produits dans plus de vingt-cinq pays grâce à quatre filiales de commercialisation et à un réseau de distributeurs indépendants.

Au 31 décembre 2016, le Groupe MEDICREA est structuré comme suit :



La société MEDICREA POLAND, société de droit Polonais, a été créée en novembre 2016 et son capital social est de 200 000 zlotys.

La société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute, sans liquidation, le 30 décembre 2016 par décision de l'associé unique, et absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL.

Un tableau recensant les principales informations chiffrées des filiales et participations est joint en Annexe 1.

2 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Les faits marquants de l'exercice 2016 sont les suivants :

- **Marché et environnement**

Une mutation du système de santé touchant le monde de l'orthopédie s'opère actuellement au niveau mondial, celui-ci est désormais moins focalisé sur l'implant en lui-même mais davantage sur le résultat de la chirurgie, dans le but de proposer des traitements ayant une valeur ajoutée par rapport aux traitements classiques. Cette mutation est particulièrement importante pour le rachis, le vieillissement des populations entraînant une augmentation importante des pathologies dégénératives de la colonne vertébrale, s'accompagnant fréquemment d'interventions multiples. Les implants rachidiens deviennent ainsi un véritable enjeu de santé publique et la médecine personnalisée prend alors tout son sens.

Le développement de la médecine sur-mesure est essentiellement lié aux avancées scientifiques rendues possibles grâce aux logiciels et technologies de calcul modernes. La médecine personnalisée va continuer à transformer la pratique d'abord par la personnalisation du traitement et ensuite par l'amélioration de la prévention.

Dans ce contexte, le rôle du fabricant de solutions thérapeutiques change pour devenir un véritable partenaire dans la recherche des produits et services qui seront adaptés aux soins personnalisés de chaque patient.

MEDICREA a accompli d'énormes progrès ces dernières années en faisant œuvre de pionnier, avec les services d'analyse du laboratoire UNiD™ et les implants sur mesure UNiD™, pour une approche personnalisée et centrée sur les résultats des soins de la colonne vertébrale, au point de s'approprier ce segment de marché et de devenir leader de la chirurgie personnalisée du rachis.

- Résultat et performance

Après dix ans de cotation en bourse et la construction d'un acteur unique dans la colonne vertébrale doté d'une technologie de rupture sans équivalent dans les implants personnalisés sur mesure, l'année 2016 constitue un exercice de transformation majeure marqué par plusieurs événements déterminants résumés ci-dessous :

- développement de nouveaux services numériques de planification préopératoire et d'analyses pré et postopératoires, uniques au monde ;
- accélération significative du rythme d'adoption des tiges sur mesure UNiD™ (+ 106% par rapport à 2015) avec plus de 1100 chirurgies réalisées au 31 décembre 2016 depuis le lancement en France en septembre 2013 et l'approbation de cette technologie par la FDA en début d'année 2015 ;
- constitution progressive d'une banque de données cliniques alimentée quotidiennement et dont l'exploitation à partir d'outils d'apprentissage analytique permet de modéliser de façon prédictive la stratégie opératoire propre à chaque patient en fonction des techniques préférées de chaque chirurgien ;
- levée de fonds de 20 millions d'euros en août 2016 réalisée majoritairement auprès d'investisseurs américains ;
- entrée au capital et nomination de Rick KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL, en tant que Directeur Stratégie et du Développement Commercial ;
- regroupement sur un nouveau site unique ultra-moderne de 8 000 m² dans la métropole de Lyon des activités de production, du centre de recherche et de développement et de l'ensemble des fonctions commerciales et administratives présentes en France ;
- poursuite de la mise au point des procédés de fabrication par impression additive 3D de cages intervertébrales et d'implants de corporectomie sur mesure en titane, dont la commercialisation devrait débiter aux Etats-Unis et en Europe respectivement au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2017.

L'ensemble de ces actions et développements se sont traduits par des investissements incorporels et corporels très significatifs de 9 millions d'euros sur 2016, dont 2 millions d'euros de frais de recherche.

Le chiffre d'affaires 2016 s'est élevé à 29,4 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

La marge brute structurellement proche de 80 % recule de 3 points pour s'établir à 76 % du fait du recours à la sous-traitance à compter du 2^{ème} semestre pour pallier l'arrêt de la production de l'usine de La Rochelle et le redémarrage progressif des opérations sur le nouveau site de Lyon après

l'obtention des qualifications nécessaires délivrées par les organismes réglementaires à l'issue d'un audit de certification passé avec succès en fin d'année 2016.

Les frais de structure augmentent de 3,5 millions d'euros par rapport à l'exercice 2015 soutenant le déploiement, principalement aux Etats-Unis, des innovations du Groupe dans les implants sur mesure avec la constitution d'une équipe dédiée d'ingénieurs regroupés au sein du laboratoire UNiD™, et le lancement d'actions marketing destinées à sensibiliser à la fois les chirurgiens et les patients.

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 2,4 millions d'euros comprennent principalement le coût de la fermeture de l'usine de La Rochelle et le regroupement des activités au sein du nouveau siège (1,2 millions d'euros), ainsi qu'une perte de 0,9 million d'euros liée à l'enregistrement en charges, d'avances sur redevances régulièrement versées depuis 2013 dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle, et qui ne pourront pas être récupérées rapidement.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,5 million d'euros suite à la mise en place d'un emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros et pour lequel l'application des règles de comptabilisation définies par IAS 32, IAS 39 et IFRS 7 accroît significativement les charges financières sans impact sur la trésorerie.

Le résultat courant avant impôt s'établit à -7,8 millions d'euros contre -1,8 million au 31 décembre 2015. Ces résultats reflètent la transformation opérée par MEDICREA durant l'exercice 2016.

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose d'une trésorerie de 8 millions d'euros.

- Produits

Le Groupe MEDICREA s'est transformé en une société proposant des technologies avant-gardistes pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale. Il fait figure de véritable pionnier sur ce marché en assurant la convergence entre les technologies informatiques de santé et la conception et fabrication de dispositifs médicaux de dernière génération, privilégiant les résultats cliniques dans une perspective unique : améliorer les bénéfices de la chirurgie pour les patients, et offrir un confort opératoire sans égal pour les chirurgiens.

Cette nouvelle approche s'appuie sur la compilation et l'analyse de données cliniques grâce à des algorithmes d'apprentissage élaborés (deep learning) et des outils d'interprétation prédictifs avec pour résultat les premières prises en charge de pathologies de la colonne vertébrale associant précision scientifique et pose d'implants personnalisés et modulables. Elle devient une évidence pour les chirurgiens avec un taux de fidélisation très élevé dès lors que ces derniers acceptent de confier quelques cas opératoires pour tester les capacités du Groupe.

- Recherche et développement

En 2016, le Groupe a finalisé l'élargissement de sa gamme d'implants avec le développement d'une vis de type « tulipe » très innovante lui permettant d'adresser le marché très important des indications dégénératives de la colonne vertébrale, ainsi que la mise au point des procédés de fabrication des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane.

Le Groupe est convaincu que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions. Les dossiers d'homologation nécessaires à la commercialisation des implants sur mesure fabriqués par impression 3D notamment pour les marchés européens et nord-américains ont été déposés au cours de l'exercice et les autorisations correspondantes devraient être délivrées par les organismes certificateurs au cours du 1^{er} semestre 2017.

- Organisation

Le Groupe MEDICREA s'est installé en septembre 2016 dans son nouveau siège social, situé sur le site de Vancia à Rillieux-la-Pape, dans la Métropole de Lyon. Avec cette implantation, MEDICREA réunit son ancien siège de Neyron (Ain) et son unité de production, basée jusqu'alors à La Rochelle. La plupart des sous-traitants de MEDICREA, dans le domaine de la mécanique notamment, étant localisés en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'entreprise se rapproche ainsi de ses partenaires stratégiques. Le bâtiment de 8 000 m² dispose de bureaux, d'un centre de recherche et de développement, et d'ateliers de production ultra-modernes consacrés à la fabrication d'implants sur mesure par impression 3D, et par usinage de titane.

Richard KIENZLE, co-fondateur de la société GLOBUS MEDICAL a rejoint le Groupe MEDICREA en tant que Directeur Commercial aux Etats-Unis et responsable du Business Développement. Il dispose de plus de 25 ans d'expérience dans la direction des ventes au sein de sociétés actives sur le marché des dispositifs médicaux, notamment SYNTHES et US SURGICAL. Il a pour mission de coordonner le développement commercial des services et des traitements personnalisés de MEDICREA faisant appel à la technologie UNiD™.

En décembre 2016, la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute sans liquidation et absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL. Cette décision a été prise dans un objectif de simplification et de rationalisation des flux, l'organisation de la force de vente sur le marché français n'étant pas modifiée.

Par ailleurs, une nouvelle filiale de commercialisation a été ouverte en Pologne en fin d'année 2016.

- Financement

En août 2016, MEDICREA a procédé à une levée de fonds de 20 millions d'euros comprenant l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, souscrites par ATHYRIUM CAPITAL MANAGEMENT, investisseur américain réputé dans le secteur de la santé, et une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros à laquelle ont notamment participé Denys SOURNAC, Président et Directeur Général, ainsi que Richard KIENZLE.

2.1 Examen des états financiers

Les états financiers du Groupe MEDICREA au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne, en application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

Compte de résultat consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires	29 375	27 757
Coût des ventes	(6 941)	(5 954)
Marge brute	22 434	21 803
Frais de recherche et développement	(1 064)	(984)
Frais de commercialisation	(16 165)	(13 218)
Commissions sur ventes	(3 426)	(3 109)
Frais administratifs	(6 224)	(5 956)
Autres produits et charges opérationnels	(2 377)	(85)
Résultat opérationnel avant paiements en actions	(6 822)	(1 549)
Charges de personnel liées aux paiements en actions	(283)	(45)
Résultat opérationnel après paiements en actions	(7 105)	(1 594)
Coût de l'endettement financier net	(1 085)	(329)
Autres (charges) / produits financiers	358	100
(Charges) / produits d'impôts	263	308
Résultat net consolidé	(7 569)	(1 515)

Bilan consolidé (normes IFRS)

En milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Ecart d'acquisition	2 629	2 637
Immobilisations incorporelles	6 071	4 901
Immobilisations corporelles	10 099	7 013
Immobilisations financières	938	687
Impôts différés	2 454	1 022
Total actifs non courants	22 191	16 260
Stocks et en-cours	8 727	7 019
Clients et comptes rattachés	5 159	4 710
Autres actifs courants	3 511	2 902
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 063	2 168
Total actifs courants	25 460	16 799
Total actif	47 651	33 059

En milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Capital	1 605	1 438
Primes d'émission, de fusion, d'apport	42 448	37 636
Réserves consolidées	(22 403)	(22 321)
Résultat Groupe de l'exercice	(7 569)	(1 515)
Total capitaux propres	14 081	15 238
Avances conditionnées	317	404
Provisions non courantes	514	461
Impôts différés	1 408	324
Dettes financières long terme	18 309	7 156
Total passifs non courants	20 548	8 345
Provisions courantes	1 125	31
Dettes financières court terme	3 602	3 270
Autres passifs financiers courants	-	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 001	4 056
Autres passifs courants	2 294	2 108
Total passifs courants	13 022	9 476
Total passif	47 651	33 059

2.2 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

En 2016, le chiffre d'affaires s'établit à 29,4 millions d'euros, affichant ainsi une progression de + 6 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires généré par les Etats-Unis, marché principal et prioritaire, représente 60 % des ventes totales.

Les cinq filiales de distribution directe aux hôpitaux et aux cliniques (MEDICREA USA, MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA GMBH et MEDICREA POLAND) génèrent 80 % du chiffre d'affaires consolidé 2016 (79 % en 2015).

La marge brute structurellement proche de 80 % recule de 3 points pour s'établir à 76 % du fait du recours à la sous-traitance à compter du 2^{ème} semestre pour pallier l'arrêt de la production de l'usine de La Rochelle et le redémarrage progressif des opérations sur le nouveau site de Lyon.

Les charges de personnel représentent 14,3 millions d'euros et sont en hausse de 2 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par les recrutements qui ont été effectués au cours de l'année 2016 avec notamment la constitution d'une équipe dédiée d'ingénieurs regroupés au sein du laboratoire UNiD™, en France et aux Etats-Unis.

Le Groupe continue d'investir fortement en recherche et développement. Le détail des projets majeurs est exposé au paragraphe 5. Le montant des frais de R&D enregistrés en charges de l'exercice après inscription à l'actif des dépenses devant être capitalisées (2,3 millions d'euros) et imputation du crédit impôt recherche (1 million d'euros) s'élève à 1,1 million d'euros (1 million d'euros en 2015) dont 1,3 million d'euros de dotation aux amortissements concernant les frais de recherche activés.

Les frais de commercialisation, dont la composante masse salariale représente environ 53 % du total, progressent de 22 % par rapport à 2015 pour atteindre 16,2 millions d'euros, suite à l'intensification des efforts marketing et notamment le lancement d'actions destinées à sensibiliser à la fois les chirurgiens et les patients.

Les commissions sur ventes, proportionnelles au chiffre d'affaires, s'élèvent à 3,4 millions d'euros en 2016. Elles concernent essentiellement MEDICREA USA et rémunèrent le travail commercial des agents commerciaux auxquels la société fait appel.

Les frais administratifs principalement composés de salaires et charges progressent de 4 % par rapport à 2015 suite à l'augmentation des effectifs, aux dépenses engagées en infrastructure informatique, et aux nouveaux baux immobiliers.

L'augmentation des effectifs et l'intensification des investissements en recherche et développement et en marketing en 2016 ont eu pour effet de repousser le point mort d'exploitation à 10,4 millions d'euros de chiffre d'affaires par trimestre (7,3 millions d'euros en 2015).

Les autres charges non récurrentes d'un montant de 2,4 millions d'euros comprennent principalement le coût de la fermeture de l'usine de la Rochelle et le regroupement des activités au sein du nouveau siège (1,2 million d'euros), ainsi qu'une perte de 0,9 million d'euros liée à l'enregistrement en charges,

d'avances sur redevances régulièrement versées depuis 2013 dans le cadre du développement d'une plateforme logicielle, et qui ne pourront pas être récupérées rapidement.

Le résultat opérationnel courant avant paiement en actions est ainsi négatif de 6,8 millions d'euros en 2016 (négatif de 1,5 million d'euros en 2015).

Les nombreux kits d'instruments et d'implants destinés aux hôpitaux et cliniques nécessaires au développement de l'activité font l'objet d'amortissements et de provisions lesquels interviennent de façon significative dans la formation du résultat. Avant prise en compte de ces charges et des dotations aux provisions, le résultat 2016 (EBITDA) ressort à 0,3 million contre 1,9 millions d'euro en 2015.

Les charges de personnel liées aux paiements en actions correspondent au coût des stock-options et des actions gratuites attribuées aux salariés du Groupe.

L'effet de change a un impact non significatif sur l'évolution des revenus et des coûts de la période.

Le coût de l'endettement financier net progresse de 0,5 million d'euros suite à la mise en place d'un emprunt obligataire convertible de 15 millions d'euros et pour lequel l'application des règles de comptabilisation en IFRS accroît significativement les charges financières sans impact sur la trésorerie. Le taux d'intérêts moyen s'établit à 5,54 % en 2016 comparé à 3,93 % en 2015.

Compte-tenu de ces éléments et après prise en compte de la charge d'impôts différés liée principalement à l'activation de déficits reportables enregistrés au bilan de la filiale américaine, le résultat net est négatif de 7,6 millions d'euros. Le Groupe ne paie pas d'impôt sur les sociétés et dispose pour ses filiales françaises intégrées fiscalement d'une réserve importante de pertes reportables non constatées dans ses états financiers.

Conformément au mode de présentation choisi lors du passage aux IFRS, le crédit impôt recherche est comptabilisé en moins des dépenses de recherche et de développement (1 million d'euros en 2016 et en 2015).

2.3 Commentaires sur le bilan consolidé

Le total du bilan s'établit à 47,7 millions d'euros, en hausse de 14,6 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Les actifs non courants, en augmentation de 5,9 millions d'euros, représentent 47 % du total du bilan.

Les immobilisations incorporelles progressent de 1,2 million d'euros du fait des efforts continus de recherche et développement et à la mise au point d'un logiciel de planification chirurgicale.

L'augmentation des immobilisations corporelles de 3,1 millions d'euros comprend les installations et agencements du nouveau siège social du Groupe pour 2,3 millions d'euros ainsi que des travaux d'agrandissement des bureaux de MEDICREA USA à New York pour 0,9 million d'euros.

La hausse des impôts différés actifs de 1,4 million d'euros est directement liée aux retraitements de consolidation et la reconnaissance d'impôts différés sur les déficits reportables de la filiale américaine seulement.

Au sein des actifs courants, les stocks nets augmentent de 1,7 million d'euros par rapport à 2015, incluant une provision pour dépréciation en hausse de 0,1 million d'euros. Ils représentent 18 % du total du bilan contre 21 % en 2015. La valeur brute des stocks est en hausse de 26 % consécutivement à l'anticipation de la fermeture de l'usine de La Rochelle fin janvier 2017 et du démarrage progressif de l'usine de Rillieux-la-Pape.

Les créances clients sont relativement stables sous l'effet de la bonne maîtrise du délai moyen d'encaissement qui s'établit à 53 jours au 31 décembre 2016, contre 58 jours un an auparavant.

La hausse des autres actifs courants de 0,6 million d'euros s'explique par l'augmentation des créances fiscales restant à récupérer.

Le renforcement de la trésorerie nette s'explique essentiellement par la levée de fonds que le Groupe a réalisé le 12 août 2016 d'un montant brut global de 20 millions d'euros.

Les capitaux propres s'élèvent à 14,1 millions d'euros à fin 2016. Leur variation par rapport à 2015 est principalement liée aux augmentations de capital de 2016 ainsi qu'au résultat global de l'exercice.

Les provisions comprennent les indemnités de mutation et/ou de licenciements relatives aux salariés de l'usine de La Rochelle.

La dette financière brute s'élève à 22 millions d'euros, en hausse de 12 millions d'euros par rapport à 2015. L'augmentation résulte principalement de l'émission d'obligations convertibles pour un montant de 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %. Ces obligations sont assorties d'une prime de non conversion de 10 % du nominal.

La hausse des impôts différés passifs est principalement liée aux retraitements de consolidation, notamment ceux concernant le traitement IFRS de la levée de fonds d'août 2016.

Les dettes fournisseurs s'établissent à 6 millions d'euros, en hausse de 2 millions par rapport à l'exercice précédent en raison d'un recours très significatif à la sous-traitance depuis la fin du 1^{er} semestre 2016, afin de pallier à la fermeture en deux étapes de l'usine de La Rochelle (en août 2016 et en janvier 2017), et la montée en charges progressive du nouveau site de Rillieux-la-Pape qui a fait l'objet d'audits réglementaires de qualification obligatoires dans le cadre de la délivrance des autorisations de commercialisation sur le marché européen.

Les autres passifs courants s'élèvent à 2,3 millions d'euros à fin 2016 et comprennent pour l'essentiel les dettes fiscales et sociales.

3 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

MEDICREA poursuit sur le 1er trimestre 2017 les travaux de transformation majeure du Groupe initiés en 2016, qui lui permettront d'adresser les nouveaux enjeux du marché. Ainsi, la fermeture définitive du site historique de La Rochelle et le déménagement de toutes les activités de production sur le nouveau site ultra moderne de Rillieux-la-Pape, à proximité de Lyon ont été finalisés au cours de cette période.

Ce transfert a mobilisé une très grande partie des ressources de l'entreprise qui ont par ailleurs été fortement sollicitées dans le cadre de 2 audits de certification menés avec succès par la FDA (Food and Drug Administration) pour la commercialisation des implants aux Etats-Unis, et par le LNE/G-MED (Groupement pour l'Evaluation des Dispositifs Médicaux) pour le renouvellement du marquage CE. Dans ce contexte, MEDICREA a maintenu un chiffre d'affaires sur la période stable par rapport à celui de la même période de l'année précédente, à 7 millions d'euros.

L'adoption de la technologie de tiges sur mesure UNiD™ se poursuit sur le 1er trimestre 2017 avec une croissance de +38% des chirurgies réalisées aux Etats-Unis par rapport au même trimestre de 2016.

MEDICREA a déposé un dossier d'enregistrement 510(k) auprès de la Food and Drug Administration (FDA) américaine, visant à obtenir l'autorisation de commercialisation de ses cages intersomatiques en titane imprimées en 3D, compatibles avec ses services personnalisés de planification et d'analyse chirurgicale « UNiD™ Lab ». S'appuyant sur ses capacités internes de fabrication additive et sur une autorisation de la FDA attendue d'ici fin 2017, la plateforme d'impression des cages 3D en titane permettra au Groupe de proposer aux patients et aux chirurgiens une offre renforcée et complète.

4 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats sociaux des filiales et commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2016 sont exposés ci-dessous :

- MEDICREA INTERNATIONAL SA

Les informations sur la société MEDICREA INTERNATIONAL SA sont identiques à celles communiquées au paragraphe 1 des informations concernant la société mère de ce même rapport.

- MEDICREA TECHNOLOGIES SAS

En milliers d'euros	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	7 610	7 806	7 923
Résultat d'exploitation	(71)	330	690
Résultat financier	4	8	13
Résultat exceptionnel	(1 202)	31	-
Résultat net	(1 249)	265	789
Effectif en nombre (hors stagiaires)	28	30	30

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2016 et 2015 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2016	2015	Var.
MEDICREA INTERNATIONAL	6 792	7 026	(3) %
Centre de réparations	788	686	+ 15 %
Autres	30	94	(68) %
Chiffre d'affaires	7 610	7 806	(2) %

Hormis les clients du centre de réparation qui sont facturés directement, MEDICREA TECHNOLOGIES a pour seul client MEDICREA INTERNATIONAL.

Le chiffre d'affaires est en baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent, l'activité de la société étant très étroitement dépendante du niveau de stocks et des besoins de MEDICREA INTERNATIONAL, et de ses filiales. Pour anticiper la fermeture en deux étapes en août 2016 et en janvier 2017 de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site de Rillieux-la-Pape lié à la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, la Société a eu largement recours à la sous-traitance sur le 2^{ème} semestre 2016 afin d'assurer une continuité de service pour l'ensemble de ses clients. Cette situation temporaire a impacté défavorablement le résultat d'exploitation qui est déficitaire de 0,1 million d'euros pour l'exercice 2016, comparé à un résultat bénéficiaire de 0,3 million d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel négatif de 1,2 million d'euros comprend tous les frais liés au déménagement des activités de La Rochelle sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et les coûts de la fermeture de l'unité de production de La Rochelle.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net 2016 ressort est négatif de 1,2 million d'euros à comparer à un bénéfice de 0,3 million d'euros pour l'exercice précédent.

- MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE SAS

En milliers d'euros	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	5 208	4 750	3 873
Résultat d'exploitation	307	(389)	(395)
Résultat financier	(28)	(35)	(34)
Résultat exceptionnel	-	-	920
Résultat net	279	(424)	491
Effectif en nombre (hors stagiaires)	12	11	12

Par marché de facturation, les ventes ont donc évolué comme suit sur les trois derniers exercices :

En milliers d'euros	2016	2015	2014
France	5 115	4 701	3 823
Pourtour Méditerranéen	93	49	50
Chiffre d'affaires	5 208	4 750	3 873

En décembre 2016, la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE a été dissoute sans liquidation et absorbée par MEDICREA INTERNATIONAL. Cette décision a été prise dans un objectif de simplification et de rationalisation des flux, l'organisation de la force de vente sur le marché français n'étant pas modifiée. L'ensemble des salariés a été repris par MEDICREA INTERNATIONAL.

La société a poursuivi son développement en France avec une hausse du chiffre d'affaires de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation progresse de 0,7 million d'euros sous l'effet de la reprise de la totalité du stock de la société par MEDICREA INTERNATIONAL fin 2016, sans cet évènement exceptionnel il se serait établi en perte de 0,3 million d'euros environ.

Le résultat 2016 affiche donc un bénéfice de 0,3 million d'euros contre une perte de 0,4 million d'euros en 2015.

- MEDICREA USA CORP

En milliers d'euros	2016	2015	2014
Taux de change EUR/USD	1,106	1,115	1,3348
Chiffre d'affaires	17 656	16 342	13 996
Résultat d'exploitation	(2 016)	(1 486)	657
Résultat financier	14	3	23
Résultat net	(2 002)	(1 634)	443
Effectif en nombre (hors stagiaires)	42	30	33

En dollars, le chiffre d'affaires 2016 est en croissance de +7,2% par rapport à l'exercice précédent. Le renforcement de la devise n'a pas eu d'impact significatif sur la conversion des ventes en euros.

En pourcentage des ventes, la marge brute est stable par rapport à l'exercice 2015.

En dollars, les charges d'exploitation progressent de 13 % suite au renforcement des équipes de vente avec notamment le recrutement d'un Directeur Commercial et du Développement des activités et aux investissements déployés pour promouvoir les tiges pré-courbées sur mesure et la plateforme UNiD® de planification opératoire.

Dans ce contexte, le résultat d'exploitation est déficitaire de 2 millions d'euros en 2016 contre 1,5 million d'euros lors de l'exercice précédent.

- MEDICREA TECHNOLOGIES UK LTD

En milliers d'euros	2016	2015	2014
Taux de change EUR/GBP	0,8125	0,7279	0,8077
Chiffre d'affaires	522	833	1 163
Résultat d'exploitation	(784)	(333)	(78)
Résultat net	(703)	(229)	(23)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	7	6	5

L'exercice 2016 a été pour la société un exercice de transition avec l'arrivée d'un nouveau directeur opérationnel fin 2015 après un an de vacance du poste et le renouvellement complet de la force de vente au cours du 1^{er} semestre 2016. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a baissé de 37 % en euros (30 % en GBP) et le résultat d'exploitation est négatif de 0,7 million d'euros.

- MEDICREA GMBH

En milliers d'euros	2016	2015
Chiffre d'affaires	66	-
Résultat d'exploitation	(782)	(206)
Résultat net	(786)	(206)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	5	2

La société, créée courant 2015, n'a vu son chiffre d'affaires décoller que très lentement sur 2016, après une réorganisation complète de la force de vente et de la direction opérationnelle de la société, ce qui n'a pas permis de couvrir les frais de personnel, les frais de fonctionnement et les dépenses de marketing visant à pénétrer le marché allemand. Le résultat d'exploitation est ainsi déficitaire de 0,8 millions d'euros.

- MEDICREA POLAND

En milliers d'euros	2016
Taux de change EUR/PLN	4,3622
Chiffre d'affaires	0
Résultat d'exploitation	(27)
Résultat net	(27)
Effectif en nombre (hors stagiaires)	2

La société a été créée en toute fin d'année 2016, sans vente significative sur la période, seules les charges liées au démarrage opérationnel de la structure (frais de personnel, frais administratifs) ayant été engagées.

5 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe a fait de l'élargissement de sa gamme de produits un objectif prioritaire et consacre depuis plusieurs années un montant important de ses ressources financières aux activités de recherche et développement. Les dépenses ont ainsi évolué comme suit :

En milliers d'euros	2016	2015	2014	2013	2012
Frais de R&D inscrits à l'actif du bilan	2 281	1 886	1 069	1 017	845
Frais de R&D passés en charges (1)	2 055	1 960	1 893	1 729	1 741
- dont dotation aux amortissements frais de R&D	(1 284)	(993)	(904)	(842)	(717)

(1) : avant imputation du Crédit Impôt Recherche

En 2016, MEDICREA a obtenu 7 homologations FDA : tige UNiD™ OCT, PASS LP XS, LigaPASS XS, PASS Tulip vis et crochets, PASS OCT domino et connecteur offset. 379 nouvelles références ont par ailleurs été marquées CE.

Sur l'exercice 2016, le travail des équipes de recherche et développement a plus particulièrement porté sur les produits suivants :

- **Tige UNiD** : tige d'ostéosynthèse cintrée sur mesure pour un patient donné en fonction de la planification pré-opératoire définie par le chirurgien, service de planification assistée

- **VBR UNiD** : implant de corporectomie sur mesure pour un patient donné en fonction de la planification pré opératoire définie par le chirurgien, associé à un service de planification assistée
- **IMPIX 3D Print** : cage intersomatique lombaire réalisée par le procédé d'impression 3D
- **PASS DEGEN Tulip** : vis « top loading » polyaxiale offrant la possibilité aux chirurgiens de fixer la polyaxialité à une valeur donnée en per opératoire de manière à contrôler la correction appliquée
- **PASS LP XS** : système de fixation thoracolombaire spécialement adapté à la chirurgie pédiatrique et juvénile permettant la réduction progressive de déformation de la colonne vertébrale grâce à l'utilisation d'un ensemble de système d'ancrage polyaxiaux.
- **LIGAPASS** : système d'ancrage aux vertèbres par ligaments souples, et **LIGAPASSLP** pour les indications de scolioses idiopathiques de l'adolescent

Le Groupe travaille activement pour élargir sa gamme d'implants sur mesure et industrialisera en 2017 des cages intervertébrales et des implants de corporectomie fabriqués par impression 3D titane. Le Groupe est convaincu que la chirurgie sur mesure assistée par ordinateur est la réponse la plus appropriée aux pathologies de la colonne vertébrale, ce qui se confirme par l'intérêt croissant des chirurgiens mais également des patients pour ses solutions.

6 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

6.1 Informations sociales

Au 31 décembre 2016, l'effectif du Groupe comprend 169 salariés, dont 1 à temps partiel et 1 en contrat de professionnalisation et 2 personnes sont salariées sous contrat à durée déterminée. A cet effectif, s'ajoutent quelques stagiaires pour lesquels des conventions sont signées tout au long de l'année.

113 personnes sont salariées en France (maison mère et filiales), 42 travaillent pour la filiale américaine, 7 pour la filiale anglaise, 5 pour la filiale allemande et 2 pour la filiale polonaise.

Le salaire moyen hors charges pour l'exercice 2016 s'établit à 6 010 euros (5 923 euros en 2015). Hors rémunération des salariés de la filiale américaine, le salaire moyen est de 4 471 euros hors charges (4 449 euros en 2015).

La répartition hommes/femmes par catégorie de personnel se présente comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	53	31	84
Agents de maîtrise - Employés	51	34	85
Total	104	65	169

- Formation

Les versements effectués aux organismes collecteurs au titre de la formation professionnelle continue se sont élevés à environ 62 900 euros en 2016 (60 000 euros en 2015) pour les sociétés françaises, sommes intégralement utilisées pour la formation des salariés du Groupe, et supérieure à l'obligation légale de formation.

Des conventions de stage sont régulièrement signées avec des établissements d'enseignement dans le but de permettre aux étudiants d'apprendre un métier et de se familiariser avec la vie en entreprise. Ces stages qui concernent plus particulièrement les services de recherche et développement, marketing et affaires réglementaires à raison de 1 à 2 stagiaires par an et par service, ouvrent droit à gratification étant généralement d'une durée de 4 à 6 mois. Ils ne se substituent pas à des emplois permanents, des missions spécifiques ponctuelles étant confiées aux stagiaires. Des contrats de professionnalisation et/ou d'apprentissage, généralement de 1 à 3 par an, peuvent également être conclus, leur durée variant de 1 à 2 ans.

- Sécurité

Suite au déménagement et au regroupement des activités de production et du siège social sur un site unique très spacieux et ultra-moderne, les conditions de fonctionnement ont été optimisées. L'atelier de production, le département logistique et le centre de réparation de moteurs pour appareils chirurgicaux bénéficient d'espaces dédiés adaptés aux différentes activités qui permettent d'assurer un très bon niveau de sécurité et de prévenir de façon satisfaisante les risques d'accidents du travail

Un document unique de gestion des risques est établi et mis à jour annuellement dans l'ensemble des structures françaises.

Le Groupe, de par ses activités de conception et de fabrication de dispositifs médicaux, est également soumis à la réglementation du code de la santé publique.

- Fidélisation du personnel

Un Plan d'Épargne Groupe est accessible aux salariés des entités françaises, leur permettant ainsi de souscrire à des actions de la Société dans des conditions avantageuses, auxquelles s'ajoute un abondement de 50 % de l'employeur à l'occasion d'éventuelles augmentations du capital. Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2016.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a fait usage en 2016 de la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2015 en procédant à l'attribution de 406 500 options de souscription d'actions à des salariés américains. Il a également été fait usage de la délégation relative à l'attribution d'actions gratuites en procédant à l'attribution de 72 990 actions gratuites à des salariés français et américains.

Les dispositifs de la participation légale ne trouvent pas à s'appliquer, les sociétés françaises étant en situation fiscale déficitaire.

- Sous-traitance

Dans le cadre de son activité de fabrication, le Groupe s'appuie sur un réseau de sous-traitants qualifiés, ne disposant pas à ce jour d'installations en environnement contrôlé de type salle blanche. Le conditionnement ultra propre et la stérilisation par irradiation gamma des produits stériles sont également sous-traités. Le recours à la sous-traitance a fortement augmenté par rapport à l'exercice précédent suite au transfert et à la fermeture en deux étapes de l'usine de production de La Rochelle, et la nécessité de continuer à assurer les approvisionnements et de répondre aux besoins des clients, dans l'attente de l'obtention en fin d'année 2016 des qualifications réglementaires du nouveau site de Rillieux-la-Pape. Les achats de composants effectués au cours de l'exercice 2016 s'élèvent à 3,4 millions d'euros (2,5 millions en 2015).

6.2 Informations environnementales

Les risques environnementaux sont quasi inexistants sauf pour l'activité de gestion et de contrôle des kits tournants au sein des filiales de commercialisation qui exposent les personnes manipulant les dispositifs médicaux à des produits potentiellement contaminés par des agents biologiques pathogènes sources de risques infectieux. Des procédures de travail limitant l'exposition des salariés sont en place et les circuits d'élimination des déchets d'activités de soins à risque infectieux et assimilés sont respectés. Les procédures de sécurité relatives à la manipulation et à l'élimination de ces produits sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur dans les pays concernés.

Le site de Vancia à Rillieux-la-Pape, sous l'entité juridique MEDICREA INTERNATIONAL, qui abrite désormais la fabrication de dispositifs médicaux détient les certifications ISO 13485 version 2012 et ISO 9001 ainsi que le marquage CE. Le Groupe a mis en place un programme de maîtrise de procédés et de contrôle d'assurance de la qualité, notamment un ensemble de modes opératoires, de procédures et de spécifications conçus pour garantir le respect des bonnes pratiques en matière de développement et de fabrication de produits et de contrôle des effets sur l'environnement.

Par ailleurs, les dispositions législatives et réglementaires définies par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM), la Commission Européenne, la FDA et les autorités réglementaires équivalentes dans les autres pays, encadrent très strictement les activités de conception et de fabrication des dispositifs médicaux. Elles fixent les exigences essentielles en matière de sécurité et définissent les modes d'évaluation et de conformité qui sont intégrés au système de management de la qualité. Ces règles drastiques ont des implications à tous les niveaux du Groupe et contribuent à renforcer les mesures prises pour maintenir les actifs industriels dans un état optimal d'utilisation et le respect des normes applicables.

7 - RISQUES

7.1 Risques relatifs à l'activité de la société

Le marché de la chirurgie vertébrale est un marché très concurrentiel, sensible à l'introduction par ses acteurs de produits innovants à travers de larges réseaux de distribution.

Ce marché est également fortement concentré, localisé pour l'essentiel aux Etats-Unis, avec 10 acteurs majeurs qui se partagent environ 80 % du marché mondial. Ces principaux acteurs bénéficient d'avantages concurrentiels tels que :

- de puissants réseaux de distribution,
- d'importants moyens financiers pour la recherche et le développement de nouveaux produits, leur protection en matière de propriété industrielle ainsi que pour leur promotion commerciale,
- des relations solidement établies avec des chirurgiens spécialisés, et les centres hospitaliers.

7.2 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les produits fabriqués et distribués par le Groupe font l'objet d'une réglementation stricte et évolutive. Les dispositifs médicaux ne peuvent être mis sur le marché Européen que s'ils sont revêtus du marquage CE qui assure une conformité aux exigences essentielles de santé et de sécurité définies réglementairement. La mise sur le marché des produits dans d'autres pays que ceux de l'Union Européenne nécessite également des démarches spécifiques afin d'obtenir les autorisations nécessaires, notamment aux Etats-Unis, pays prioritaire pour le développement des activités du Groupe. Le marché américain est ainsi régi par la réglementation établie par la Food and Drug Administration (FDA). La commercialisation de dispositifs médicaux sur ce marché peut, suivant la classe du dispositif, être soumise aux procédures 510K ou aux demandes d'autorisations préalables exigées par la FDA (PMA). Ces processus de demande d'autorisation peuvent être longs et générer des coûts importants. Les autorisations FDA peuvent également faire ultérieurement l'objet d'un retrait, et la FDA peut demander des rappels de produits, interdire des ventes ou lancer des saisies. Ces mesures drastiques sont souvent liées à des problèmes sérieux identifiés lors de l'utilisation des produits (cas de vigilance) ou suite à des inspections des sociétés.

Les services en charge de la qualité ont été constamment renforcés depuis 2012 notamment pour le suivi des normes internationales et les exigences liées à la réglementation.

Deux audits de certification ont été menés avec succès par le LNE/G-MED (Groupement pour l'Evaluation des Dispositifs Médicaux) en octobre 2016 et mars 2017 pour le renouvellement du marquage CE et par la FDA (Food and Drug Administration) en février 2017 pour la commercialisation des implants aux Etats-Unis. Ces audits ont notamment confirmé le niveau de maîtrise des différents métiers mis en œuvre au sein du Groupe, avec des axes d'amélioration à poursuivre, en particulier en matière de formalisation des « bonnes pratiques ».

7.3 Risques liés à des dysfonctionnements des processus industriels

Le système qualité du Groupe repose sur des procédures visant à détecter tout produit non conforme, en interne ou en externe, en accord avec les exigences réglementaires. Ces procédures sont intégrées dans un système de gestion des non conformités nommé système CAPA (Corrective Action & Preventive Action). Ce système permet 1) l'identification et la déclaration d'une non-conformité, 2) l'enregistrement de toutes les investigations liées à l'analyse des causes et des risques, 3) le traitement des non conformités et 4) la mesure de l'efficacité des actions menées pour corriger les non conformités.

Dans le cadre d'un problème relatif à un dispositif médical, les non conformités peuvent être identifiées en interne tout au long de la conception, de la fabrication, ainsi que dans le cadre des contrôles avant libération d'un dispositif médical, mais également au cours d'audits (externes ou internes) ou d'inspections réglementaires, ou encore par le client.

De plus, tout incident ayant des conséquences sur le patient et/ou l'utilisateur est défini dans le cadre réglementaire de la matériovigilance qui décrit les modalités de signalement d'incidents aux autorités compétentes.

Tout incident est analysé dans le système CAPA afin de réduire les risques et d'empêcher que l'incident ne se reproduise. Des revues de gestion des risques sont mises en place au sein de la Société afin de détecter et d'évaluer tout problème.

L'ensemble de ces procédures d'enregistrements et d'analyses des produits défectueux ou potentiellement défectueux permet donc au Groupe MEDICREA de s'inscrire dans une démarche permanente d'amélioration afin de réduire au maximum tous les risques liés aux produits. Néanmoins, une défaillance dans le respect des normes mises en place pourrait avoir pour effet une suspension ou un retrait du certificat CE ou d'un agrément délivré par une autre autorité sanitaire compétente et empêcher la commercialisation du produit concerné.

7.4. Risques liés à la propriété industrielle

Le succès commercial du Groupe dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Dans le domaine de la fabrication et la vente de produits médicaux pour la chirurgie de la colonne vertébrale, le droit des brevets continue d'évoluer et présente des incertitudes. Au moment du dépôt d'un brevet, d'autres peuvent déjà bénéficier d'une antériorité mais ne pas être encore publiés.

La délivrance d'un brevet n'en garantit par conséquent pas la validité, ni l'applicabilité qui peuvent toutes deux être contestées par des tiers.

Par conséquent, le Groupe ne peut pas garantir :

- que les demandes d'enregistrement de brevets qui sont en cours d'examen donneront effectivement lieu à délivrance de brevets,
- que les brevets délivrés ou donnés en licence au Groupe ou à ses partenaires ne seront pas contestés par des tiers ou invalidés,
- que l'étendue de la protection conférée par les brevets est suffisante pour la protéger de ses concurrents,
- que ses produits ne contrefont pas des brevets appartenant à des tiers.

Par ailleurs, la tendance dans l'industrie des matériels médicaux et chirurgicaux est à l'inflation des litiges et procédures en matière de propriété industrielle et intellectuelle. Par conséquent, toute action intentée contre le Groupe pourrait générer des coûts substantiels et avoir un impact significatif sur le développement de son activité.

7.5 Risques liés aux contentieux

Le Groupe estime que les provisions constituées au titre des litiges ou situations contentieuses connues à la date d'arrêté des comptes sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

7.6 Risques sur l'évolution du cours des matières premières

La fabrication des implants nécessite l'achat de matériaux spécifiques tels que, le titane, le chrome cobalt et le Peek. Les fournisseurs de ces matières premières étant peu nombreux, le Groupe est soumis à des variations de prix de marché difficilement prévisibles et contrôlables qui pourraient avoir un impact négatif sur les résultats.

Les achats de ces matériaux ne font pas l'objet de contrat de couverture. Ils interviennent pour une part relativement faible dans le prix de revient des produits fabriqués. Ainsi, une variation à la hausse comme à la baisse du prix de ces matières premières n'aurait qu'un impact limité sur la rentabilité du Groupe.

7.7 Risques liés à l'évolution des politiques de remboursement des dispositifs médicaux

Dans un contexte de croissance économique atone dans la plupart des régions du monde, les gouvernements et autres tiers payeurs (assurances privées de couverture maladie, organisations de gestion des soins) s'efforcent activement de contenir les coûts de santé en limitant et/ou baissant la couverture et le taux de remboursement des dispositifs médicaux et actes chirurgicaux. Il est probable que de nouvelles mesures visant à encadrer réglementairement les systèmes de remboursement de soins et maîtriser les dépenses de santé (notamment en France et dans le reste de l'Europe) soient inscrites dans les lois de financement et les propositions législatives des Etats au cours des prochaines années.

7.8 Risques de liquidité

Afin de gérer au mieux ce risque, le Groupe a mis en place un suivi quotidien de sa trésorerie et une mise à jour mensuelle de ses prévisions d'encaissements et de décaissements sur 12 mois glissants. Il s'assure ainsi de toujours disposer des liquidités suffisantes pour honorer les passifs arrivant à échéance et, en cas de difficulté prévue, prend les actions nécessaires pour sécuriser sa situation de trésorerie.

Le Groupe a pu faire face au cours des exercices précédents à des crises de liquidités passagères qui ont ralenti la progression de son développement.

Les ressources financières obtenues à l'issue d'opérations de levées de fonds en capital pour un total d'environ 34 millions d'euros au 30 juin 2016 ont permis de réduire de façon significative ce risque de liquidité et ont donné les moyens au Groupe de mettre en œuvre sa stratégie d'expansion, de créations de nouvelles filiales et de lancements de nouveaux produits.

Le Groupe a réalisé en août 2016 une levée de fonds significative de 20 millions d'euros, constitué d'obligations convertibles pour 15 millions d'euros, à échéance 4 ans et au taux d'intérêt de 6,75 %, et d'une augmentation de capital par placement privé de 5 millions d'euros. Cette opération financière réduit ainsi très significativement le risque de liquidité à court terme, l'ensemble des concours bancaires courants (hors factoring) ayant été totalement remboursés dès l'encaissement des fonds.

7.9 Risques de change

L'essentiel des approvisionnements du Groupe est réalisé en euros. Les ventes aux filiales américaine, anglaise et polonaise sont réalisées en devises, les produits étant ensuite écoulés sur ces marchés dans la devise du pays. Les filiales n'ont donc pas de risque de variation de taux de change sur leurs achats mais MEDICREA INTERNATIONAL société mère du Groupe a un risque de change sur ses ventes en devises qu'elle gère opportunément le plus souvent par la mise en place d'opérations de ventes à terme de devises.

7.10 Risques de taux

Tous les emprunts contractés sont à taux fixe au 31 décembre 2016.

7.11 Risques actions

Les éventuels excédents de trésorerie disponibles sont placés exclusivement dans des valeurs mobilières de placement sans risques, investies en Sicav.

7.12 Risques d'inflation

Les sociétés du Groupe ne sont pas présentes dans des Etats dont l'économie est de type hyper inflationniste.

7.13 Risques de variation de cours et impact de conversion sur les indicateurs de performance

Le Groupe a réalisé 60 % de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2016 en dollars, par l'intermédiaire de sa filiale MEDICREA USA. Cette proportion devrait augmenter au cours des prochains exercices et pourrait représenter près des deux tiers de l'activité.

Les fluctuations du dollar par rapport à l'euro, à la hausse comme à la baisse, sont donc susceptibles de modifier sensiblement les indicateurs de performance du Groupe, notamment en matière de progression de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel.

7.14 Garanties sur les produits UNiD

Le Groupe a mis en place depuis novembre 2016 et uniquement pour les ventes aux Etats-Unis, une garantie à vie portant sur sa technologie sur mesure UNiD™. Celle-ci couvre toutes les chirurgies réalisées avec des tiges thoraco-lombaires et cervicales sur mesure UNiD™ ainsi que l'ensemble des implants MEDICREA utilisés en combinaison avec ces tiges.

La garantie proposée couvre l'intégralité des coûts liés à l'utilisation des services d'analyses de la cellule UNiD™ Lab, ainsi que le remplacement à titre gratuit des tiges sur mesure UNiD™ et de tous les implants MEDICREA nécessaires pour traiter les patients devant subir une chirurgie de révision.

Depuis le lancement de cette garantie à vie sur le territoire américain, aucune demande d'actionnement n'a été enregistrée. Sur cette base, le Groupe n'a pas constaté de provision dans ses comptes au 31 décembre 2016 et en fonction des données collectées en 2017, il évaluera la nécessité ou non de revoir sa position pour le prochain exercice.

8 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun évènement important survenu après la clôture de l'exercice n'est à mentionner.

INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE MERE

1 - SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Le contexte général et l'environnement économique sont exposés au paragraphe 1 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

Les états financiers de MEDICREA INTERNATIONAL au 31 décembre 2016 sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

Compte de résultat

En milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Chiffre d'affaires	14 071	15 694
Production stockée	290	147
Production immobilisée	2 131	1 800
Subventions d'exploitation	5	17
Reprises sur provisions et transfert de charges	65	51
Autres produits	32	25
Produits d'exploitation	16 594	17 734
Achats consommés, sous-traitance et autres approvisionnements	(3 664)	(6 240)
Autres achats et charges externes	(6 486)	(4 624)
Impôts et taxes	(235)	(248)
Salaires et traitements	(3 489)	(3 076)
Charges sociales	(1 442)	(1 247)
Dotations aux amortissements	(2 079)	(1 592)
Dotations aux provisions	(1 525)	(193)
Autres charges	(753)	(534)
Charges d'exploitation	(19 673)	(17 754)
Résultat d'exploitation	(3 079)	(20)
Produits financiers	2 134	350
Charges financières	(9 672)	(819)
Résultat financier	(7 538)	(469)
Résultat courant avant impôts	(10 617)	(489)
Produits exceptionnels	12	38
Charges exceptionnelles	(1 171)	(14)
Résultat exceptionnel	(1 159)	24
(Charges) / Produits d'impôts sur les résultats	970	1 080
Résultat net	(10 806)	615

Bilan

En milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Immobilisations incorporelles	5 400	4 513
Immobilisations corporelles	4 842	1 489
Immobilisations financières	12 019	20 514
Actif non circulant	22 261	26 516
Stocks et en-cours	5 979	4 184
Créances clients	2 413	4 721
Autres créances	12 211	4 466
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 701	884
Actif circulant	28 304	14 255
Total actif	50 565	40 771

En milliers d'euros	31.12.2016	31.12.2015
Capital social	1 605	1 438
Réserves	28 026	22 598
Résultat de l'exercice	(10 806)	615
Capitaux propres	18 825	24 651
Avances conditionnées	318	404
Autres fonds propres	318	404
Dettes financières long terme	19 811	5 679
Groupe et associés	-	3 480
Passif non courant	19 811	9 159
Provisions pour risques et charges	276	15
Dettes financières court terme	2 716	2 243
Groupe et associés	1 021	-
Dettes fournisseurs	6 074	3 176
Autres dettes	1 524	1 123
Passif courant	11 611	6 557
Total passif	50 565	40 771

1.1 Commentaires sur le compte de résultat

MEDICREA INTERNATIONAL est la Société mère du Groupe MEDICREA. Elle commercialise ses produits par un réseau de filiales de distribution ainsi que via des distributeurs indépendants dans une trentaine de pays.

MEDICREA USA, MEDICREA TECHNOLOGIES UK, MEDICREA GMBH et désormais MEDICREA POLAND s'approvisionnent directement et exclusivement auprès de MEDICREA INTERNATIONAL. MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, filiale distribuant les produits sur le marché français a été absorbée par transmission universelle de patrimoine dans MEDICREA INTERNATIONAL fin 2016 afin de simplifier l'organisation de l'activité.

MEDICREA INTERNATIONAL réalisait jusqu'à présent la majeure partie de ses achats de production auprès de sa filiale MEDICREA TECHNOLOGIES, abritant l'usine de La Rochelle. Cette dernière a été progressivement transférée au cours de l'exercice 2016 sur le nouveau site de Vancia à Rillieux-la-Pape, qui regroupe désormais l'ensemble des opérations du Groupe en France. L'usine de La Rochelle a été définitivement fermée en janvier 2017. MEDICREA INTERNATIONAL a obtenu l'ensemble des qualifications réglementaires nécessaires l'autorisant à produire sur son nouveau site, devenant ainsi fabricant à part entière de dispositifs médicaux pour la colonne vertébrale.

L'évolution du chiffre d'affaires par clients entre 2016 et 2015 se décompose comme suit :

En euros	2016	2015	Var.
MEDICREA USA	7 348 225	6 862 852	+ 7 %
MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE	941 587	3 385 854	(72) %
MEDICREA GMBH	364 421	15 547	+ 2 244 %
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	161 856	247 882	(35) %
MEDICREA TECHNOLOGIES	106 307	75 567	+ 41 %
MEDICREA POLAND	24 997	-	+ 100 %
Total ventes et refacturations intragroupe	8 947 393	10 587 702	(15) %
Distributeurs	5 082 746	5 061 414	- %
Autres	40 911	44 619	(8) %
Chiffres d'affaires	14 071 050	15 693 735	(10) %

Le chiffre d'affaires réalisé avec les filiales commerciales de la Société diminue de près de 15 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la reprise de la totalité du stock de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE fin 2016. Les ventes aux autres filiales de distribution progressent de 11 % concomitamment aux développements de l'activité de ces entités sur leur marché respectif. Ces ventes répondent à la demande des hôpitaux clients et à celle des filiales pour reconstituer leurs stocks.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs internationaux, qui traduit l'activité commerciale directe de MEDICREA INTERNATIONAL, reste stable par rapport à 2015, avec des évolutions contrastées en fonction des zones géographiques : hausse en Amérique du Sud avec un redémarrage au Brésil entraîné par une commande exceptionnelle, stabilité en Asie et recul sur les marchés traditionnels européens qui connaissent globalement des pressions tarifaires de plus en plus fortes.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 2,5 millions d'euros contre 2 millions d'euros en 2015. Ils sont constitués notamment de la production stockée pour 0,3 million d'euros et des frais de recherche et développement et des dépenses de brevets comptabilisés en production immobilisée et transférés à

l'actif du bilan pour 2,1 millions d'euros. Le niveau de ce poste, structurellement élevé, traduit les efforts de recherche et développement déployés par la Société depuis plusieurs années.

La marge brute de gestion (qui inclut la sous-traitance classée dans les comptes sociaux en « autres achats et charges externes ») s'établit à 54 % du chiffre d'affaires en 2016, contre 57 % en 2015. Pour anticiper la fermeture de l'usine de La Rochelle, ainsi que le démarrage progressif du nouveau site compte tenu de la nécessité d'obtenir toutes les qualifications réglementaires obligatoires, la Société a recruté du personnel de production sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape, en amont de la fermeture de l'usine historique à La Rochelle. Le surcoût engendré par le doublement temporaire de certains postes a contribué à la dégradation temporaire de la marge brute, de même que la reprise, après émission d'avoirs sur ventes, de la totalité du stock de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE.

La masse salariale 2016 progresse de façon significative par rapport à l'exercice précédent (+ 14 %). La variation des effectifs traduit principalement la mise en place des équipes de production au sein de la nouvelle usine de Rillieux-la-Pape. Les salariés de MEDICREA TECHNOLOGIES ayant accepté leur mutation seront transférés sur la société MEDICREA INTERNATIONAL au cours du 1^{er} semestre 2017.

Les dotations aux amortissements progressent de 0,5 million corrélativement aux investissements importants que la Société a réalisés au cours des derniers exercices, frais de recherche et développement notamment, et des aménagements et installations du nouveau siège social en service depuis le 4^{ème} trimestre 2016. Les dotations aux provisions, en hausse de 1,3 million d'euros par rapport à l'exercice précédent concernent principalement les dépréciations des stocks d'implants.

Compte tenu des éléments développés ci-dessus, le résultat opérationnel 2016 affiche une perte de 3,1 millions d'euros contre un résultat opérationnel quasi à l'équilibre en 2015.

Le résultat financier est négatif de 7,5 millions d'euros en raison principalement d'un coût de l'endettement de 0,7 million d'euros, de dépréciation de titres de participation pour 7,1 millions d'euros et d'effets de change positifs de 0,4 million d'euros.

L'arrêt de l'activité de l'usine de La Rochelle abritée sous l'entité légale MEDICREA TECHNOLOGIES a conduit la Société à comptabiliser un complément de provision pour dépréciation des titres de 8,6 millions d'euros expliquant pour une très large partie la dégradation du résultat financier 2016 par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel, négatif de 1,1 million d'euros comprend les frais liés au déménagement des activités de Neyron et de La Rochelle sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et le passage en pertes d'avances versées à un concepteur de logiciels dans le cadre du développement d'une plateforme de services informatiques dans la santé, qui ne seront pas recouvrées.

In fine, après prise en compte d'un crédit impôt recherche de 1 million d'euros, l'exercice 2016 affecté par de nombreux éléments exceptionnels et non récurrents décrits ci-dessus, est déficitaire de 10,8 millions d'euros contre un bénéfice de 0,6 million d'euros en 2015.

1.2 Commentaires sur le bilan

Le total du bilan s'établit à 51 millions d'euros, en hausse de 10 millions par rapport à fin 2015.

Les actifs non courant représentent 44 % du total du bilan contre 65 % en 2015. Les principales variations concernent l'activation des frais de recherche et développement de la période pour un montant de 2,1 millions d'euros, les installations et agencements du nouveau siège social pour 2,3 millions d'euros ainsi que la dépréciation des titres de MEDICREA TECHNOLOGIES pour un montant de 8,6 millions d'euros comme expliqué précédemment.

Le stock augmente de 43 % par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de plusieurs éléments : la reprise du stock de MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE suite à l'absorption de celle-ci, l'augmentation temporaire du stock dans le cadre de la fermeture de l'usine de La Rochelle afin d'assurer une continuité de service auprès des clients, et le démarrage de l'activité de production de MEDICREA INTERNATIONAL qui nécessite la constitution de stocks de matières premières et de produits semi-finis.

La diminution des créances Groupe s'explique par l'absorption de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, par le transfert en compte courant de la quasi intégralité des créances de MEDICREA USA et par les efforts importants entrepris par la Société pour recouvrer ses créances hors Groupe, se traduisant par une amélioration du délai moyen d'encaissement qui passe de 66 jours au 31 décembre 2015 à 43 jours au 31 décembre 2016.

Les autres créances progressent de 7,8 millions d'euros sous l'effet combiné des comptes courants intragroupe qui augmentent de 4,4 millions en raison du transfert de la quasi intégralité des créances clients de MEDICREA USA, de la transmission universelle de patrimoine de la société MEDICREA EUROPE FRANCOPHONE, et de la comptabilisation en charges à répartir des frais d'émission de l'emprunt obligataire de 15 millions d'euros (1,4 millions d'euros).

Les capitaux propres s'élèvent à 19 millions d'euros à fin 2016 en baisse de 6 millions d'euros par rapport à 2015. Cette baisse s'explique par le résultat déficitaire de 2016 de 10,8 millions d'euros, compensé par l'augmentation de capital réalisée en août 2016 de 5 millions d'euros.

Les dettes financières augmentent de 14,6 millions d'euros par rapport à 2015. 16,4 millions d'euros de nouveaux emprunts ont été souscrits en 2016 dont deux emprunts obligataires de respectivement 1,1 million d'euros émis en février 2016 au taux de 7 %, remboursable in fine à l'issue d'une période de deux ans, et de 15 millions d'euros en août 2016 au taux de 6,75 %, remboursable in fine à l'issue d'une période de quatre ans et assorti d'une prime de non conversion de 10 %.

Les autres passifs courants (hors dettes financières et comptes courants intragroupe) s'établissent à 8 millions d'euros et augmentent de 3,7 millions sous l'effet de la hausse des dettes fournisseurs qui s'explique principalement par les investissements et aménagements réalisés sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape et le transfert progressif de la gestion de l'ensemble des fournisseurs de production et des sous-traitants de MEDICREA TECHNOLOGIES à la Société.

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2016	2015
Dettes fournisseurs non échues (1)	2 429	998
<i>dont :</i>		
à 30 jours	816	941
entre 30 et 60 jours	1 613	57
au-delà de 60 jours	-	-
Dettes fournisseurs échues (1)	3 006	1 848

(1) 54 % des dettes non échues et 58 % des dettes échues sont des dettes intragroupe.

2 - EVOLUTION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le mois d'août 2016 avec le transfert sur le nouveau site de Rillieux-la-Pape d'une partie des équipements productifs de l'usine de La Rochelle et la clôture anticipée de cette dernière, MEDICREA INTERNATIONAL est désormais un fabricant à part entière d'implants. L'intégralité de la production du Groupe sera progressivement assurée par la Société qui commercialisera ses produits soit en direct pour le marché Français, soit via un réseau de distributeurs indépendants répartis dans 30 pays, soit au travers de filiales de commercialisation détenues directement sur les marchés stratégiques (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne et Pologne depuis 2016). L'évolution de son développement est directement liée à celui du Groupe, dont les tendances principales sont synthétisées au paragraphe 2 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

3 - INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur les filiales et participations sont identiques à celles communiquées au paragraphe 4 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

4 - ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les évolutions en matière de recherche et de développement sont commentées au paragraphe 5 du rapport du Conseil d'Administration sur le Groupe.

5 - EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Le titre fait l'objet d'un contrat d'animation en partenariat avec Gilbert Dupont. L'action est cotée sur Alternext d'Euronext Paris, sous le code ISIN FR04178572, et le Mnémonique ALMED.

Les principales données boursières sont les suivantes :

	2016	2015	2014
Nombre d'actions au 31/12	10 033 067	8 987 588	8 481 305
Cours le plus haut	7,04	9,34	10,60
Cours le plus bas	4,33	6,31	7,05
Cours moyen de la période	5,46	7,75	9,10
Cours au 31/12	5,40	6,78	8,70
Capitalisation boursière au 31/12	54 178 562 €	60 935 847 €	73 787 354 €
Nombre de transactions	6 465	8 776	20 512
Volume échangé	1 937 451	1 638 981	3 609 057
Taux de rotation du capital	20,18 %	18,2 %	42,6%

6 – COMPTE RENDU DES OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

En application des dispositions de l'article L.225-211alinéa 2 du Code du Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 07 juin 2016, la Société a procédé aux opérations suivantes sur ses propres actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- nombre d'actions achetées au cours de l'exercice :	146 787
- nombre d'actions vendues au cours de l'exercice :	147 183
- cours moyen des achats :	5,37 euros
- cours moyen des ventes :	5,34 euros
- montant des frais de négociation :	Néant
- nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2016 :	2 650
- valeur évaluée des actions au cours d'achat :	14 236 euros
- valeur nominale des actions :	0,16 euro
- fraction du capital qu'elles représentent :	Négligeable

Ces opérations ont été réalisées par la société Gilbert Dupont, prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMF.

7 – FRANCHISSEMENTS DE SEUILS, DETENTION, AUTOCONTROLE ET OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

7.1 Informations relatives au capital social et aux franchissements de seuils

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, il est indiqué ci-après :

- l'identité des actionnaires détenant directement ou indirectement à la clôture de l'exercice plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Il est rappelé que les dispositions statutaires prévoient de surcroît une obligation d'information également en cas de franchissement, à la hausse ou à la baisse, d'un seuil de participation représentant 2 % du capital ou des droits de vote ; cette information étant renouvelée pour le franchissement de chaque fraction additionnelle de 2 % du capital ou des droits de vote.

	Au 31.12.2016		Au 31.12.2015	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Plus de 5 %	GRANDEUR PEAK ADVISORS	GRANDEUR PEAK ADVISORS	GRANDEUR PEAK ADVISORS	GRANDEUR PEAK ADVISORS
Plus de 15 %	ORCHARD INTERNATIONAL		ORCHARD INTERNATIONAL	
Plus de 25%		ORCHARD INTERNATIONAL		ORCHARD INTERNATIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport, aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été transmise à la Société.

7.2 Intérêts des dirigeants et mandataires dans le capital de la société

Les intérêts des dirigeants et mandataires sociaux dans le capital de la société ont évolué comme suit :

	31.12.2016			31.12.2015		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ORCHARD INTERNATIONAL (1)	1 727 490	17,22	27,24	1 727 490	19,22	29,71
Denys SOURNAC (2)	463 732	4,62	3,66	270 547	3,01	2,33
Jean Philippe CAFFIERO	246 089	2,45	3,76	246 089	2,74	4,10
Autres Administrateurs						
Pierre BUREL (2)	194 587	1,94	1,53	91 707	1,02	1,44
Patrick BERTRAND (2)	113 968	1,14	1,04	93 392	1,04	0,93
François Régis ORY (2)	108 652	1,08	0,86	108 652	1,21	0,93
Christophe BONNET	52 128	0,52	0,81	52 128	0,58	0,88
Jean Joseph MORENO	22 900	0,23	0,30	22 900	0,25	0,33
Marc RECTON	18 752	0,19	0,25	18 752	0,21	0,27
Total	2 948 298	29,39 %	39,45 %	2 631 657	29,28 %	40,92 %

(1) : Actions détenues par la holding ORCHARD INTERNATIONAL. Au 31 décembre 2016 le capital social d'ORCHARD INTERNATIONAL se répartit comme suit :

- Société civile DENYS SOURNAC COMPANY	58,37 %
- Société civile PLG INVEST (Jean Philippe CAFFIERO)	36,60 %
- AMELIANE SAS	4,87 %
- Christelle LYONNET	0,13 %
- Denys SOURNAC	0,03 %

(2) : Cumul des actions détenues directement en propre et via une holding

7.3 Capital social et autocontrôle

Au 31 décembre 2016, la société auto-détient 2 650 actions dans le cadre du contrat de liquidité et d'animation du titre sur le marché.

Le capital social s'élève au 31 décembre 2016 à 1 605 306,72 euros composé de 10 033 167 actions dont :

- 10 033 067 actions ordinaires ;
- 100 actions de préférence qui ne sont pas admises à la cote.

En application des dispositions de l'article L. 225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre des autorisations accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 et l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2016, la Société a procédé à des opérations de rachat de ses propres titres au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 telles que décrites au point 6. ci-dessus.

7.4 Opérations sur titres réalisées par les dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la société au cours de l'exercice 2016 par les

dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

- nombre de titres cédés : 0
- nombre de titres acquis : 0
- nombre de titres souscrits : 316 641
(personnes concernées : Denys SOURNAC, Pierre BUREL et Patrick Bertrand), dans le cadre d'une augmentation de capital par placement privé réalisé en août 2016 pour un total de 1 028 803 actions
- nombre de titres échangés : 0

8 - ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, il est rendu compte de l'état de participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice ainsi que la proportion du capital que représentent, au 31 décembre 2016, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise et d'un fond commun de placement d'entreprise.

Au 31 décembre 2016, le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées détient 0,87 % du capital de la Société dont 0,55% via le plan d'épargne entreprise.

8.1 Plan Epargne Groupe

MEDICREA INTERNATIONAL a mis en place un Plan d'Epargne Groupe (PEG) ouvert aux salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté. Les fonds sont gérés par le Crédit du Nord.

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital réservée aux salariés au cours de l'exercice 2016, et donc aucun abondement de la part de la Société n'a été versé.

8.2 Options de souscription ou d'achats d'actions - Attribution gratuite d'actions

Conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de Commerce, un rapport spécial relatif aux options de souscription ou d'achats d'actions et un rapport spécial relatif aux attributions gratuites d'actions seront mis à votre disposition.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 406 500 stock-options ont été attribuées ainsi que 72 990 actions gratuites.

Compte tenu des départs de salariés intervenus au cours des exercices 2008 à 2016, des levées d'options et de la caducité du plan mis en place en 2009, les actions gratuites (en ce compris les actions gratuites attribuées mais dont la période de conservation n'est pas encore arrivée à échéance) et stocks options attribuées aux salariés s'élèvent respectivement à 167 273 et 569 718 au 31 décembre 2016.

9 - CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Les Commissaires aux Comptes donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et les conventions autorisées au titre des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice.

10 - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, du Code de Commerce, il est communiqué en Annexe 2, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés durant l'exercice dans toutes sociétés par chacun de ces mandataires, établie à partir des informations communiquées par chaque intéressé.

11 - RENOUELEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Aucun mandat d'Administrateur n'arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

12 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS DES MANDATAIRES SOCIAUX

MEDICREA INTERNATIONAL compte deux dirigeants mandataires sociaux. Il s'agit de Monsieur Denys SOURNAC, Président et Directeur Général de MEDICREA INTERNATIONAL et de Monsieur Jean Philippe CAFFIERO, Directeur Général Délégué de MEDICREA INTERNATIONAL.

Monsieur SOURNAC n'est pas salarié de MEDICREA INTERNATIONAL et n'est pas rémunéré pour son mandat par la Société. La holding d'animation ORCHARD INTERNATIONAL, perçoit des honoraires notamment pour les prestations assurées par Monsieur SOURNAC pour le Groupe MEDICREA. Ces honoraires sont versés via un contrat de prestations entre ORCHARD INTERNATIONAL et MEDICREA INTERNATIONAL. Le montant des prestations facturées par ORCHARD à MEDICREA INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2016 pour les travaux effectués par Monsieur SOURNAC s'est élevé à 300 000 euros HT (idem en 2015).

Monsieur SOURNAC n'a pas perçu de la Société d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

Monsieur CAFFIERO n'est pas rémunéré pour son mandat de Directeur Général Délégué. Les prestations de direction des ventes export de Monsieur CAFFIERO sont facturées par ORCHARD INTERNATIONAL, à MEDICREA INTERNATIONAL, via le contrat de prestations qui lie les deux sociétés

ORCHARD INTERNATIONAL a facturé en 2016 à MEDICREA INTERNATIONAL, au titre des missions de direction des ventes exercées par Monsieur CAFFIERO, 64 000 euros HT (idem en 2015). Il est précisé que depuis le 1er janvier 2015, suite à la demande de Monsieur CAFFIERO de réduire ses activités au sein du Groupe, le montant des prestations facturées par ORCHARD INTERNATIONAL a été significativement revu à la baisse.

Monsieur CAFFIERO n'a pas perçu d'autres rémunérations directes et indirectes autres que celles mentionnées ci-dessus, hormis des jetons de présence d'un montant de 6 000 euros en 2016 (idem en 2015).

13 - FIXATION DES JETONS DE PRESENCE

Il est rappelé que l'Assemblée Générale du 7 juin 2016 avait fixé le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 56 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire.

Nous vous proposons d'allouer à votre Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, et pour les exercices suivants et ce jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale, une somme de 72 000 euros.

14 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La nature même des activités de MEDICREA INTERNATIONAL n'est pas susceptible de présenter des risques significatifs au niveau environnemental.

15 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Il est demandé de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître une perte de 10 805 933,45 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, que le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter en totalité au compte Report à Nouveau.

16 - DIVIDENDES VERSES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

17 - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint en Annexe 3, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

18 - CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 223 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires visées à l'article 39-4 du CGI ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses, s'élèvent à respectivement 104 516 euros et 34 835 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (88 078 euros et 29 356 euros au titre de l'exercice précédent).

19 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Aucun événement important survenu après la clôture de l'exercice, n'est à mentionner.

20 – AUTORISATIONS DONNEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

20.1 Renouvellement de l'autorisation à donner à la Société d'acheter en bourse ses propres actions

Il est proposé d'autoriser la Société à opérer en bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre, aux fins exclusives, par ordre de priorité:

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI ;
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou d'attribution gratuite d'actions ;
- d'annulation des actions achetées ;
- de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seraient réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information serait diffusé conformément à la réglementation en vigueur, indiquant :

- le nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10 % du capital social (incluant les actions déjà détenues) ;
- le prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 25 euros (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme serait de 25 082 917,50 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourraient s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

L'autorisation serait valable à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2016 pour une durée de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devrait, si cette résolution est adoptée, rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Il est également demandé de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la Société détient ou pourrait détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

20.2 Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe

20.2.1 Motifs :

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2016 a autorisé, pour une période de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à attribuer des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société. Bien que cette délégation ne soit pas encore arrivée à échéance, nous jugeons opportun de faire coïncider les dates d'échéance de cette autorisation avec l'autorisation conféré au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites, leurs plafonds étant communs, laquelle autorisation arrive à échéance le 18 février 2018 et dont nous vous proposons le renouvellement, (cf 20.3 ci-dessous).

Nous jugeons qu'il serait opportun de continuer à disposer de ce système pour associer le personnel et les dirigeants de la société et du Groupe au bon développement de celui-ci.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, aux salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et du Groupe, des options d'achat et/ou de souscription d'actions émises par la société dans un certain délai et sous certaines conditions.

20.2.2 Objet et modalités :

Mise en place

Les options porteraient sur des souscriptions d'actions nouvelles ou des achats d'actions existantes. Les bénéficiaires des options de souscription pourraient souscrire à des actions qui seraient émises au fur et à mesure de la levée des options, ce qui entraînerait des augmentations de capital.

Au titre de cette autorisation et au titre des autorisations précédentes :

- le nombre total des options de souscription consenties et non encore levées ne pourrait donner droit à souscrire un nombre d'actions excédant le tiers du capital social ;
- le nombre total des options d'achat ne pourrait quant à lui dépasser 10 % du total des actions émises par la Société, cette dernière n'étant pas autorisée à détenir plus de 10 % de ses propres actions.

En tout état de cause, le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription qui seraient attribuées au titre de la présente autorisation que (ii) de l'attribution gratuite d'actions ci-après, ne pourrait excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la société à la date de l'attribution.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ces options pourraient être tous les salariés ou les mandataires sociaux dirigeants de la société et des sociétés du Groupe (au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce) ou seulement certains d'entre eux sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre.

Conformément à la loi, il ne pourrait être consenti d'options aux bénéficiaires possédant plus de 10 % du capital social.

Nous vous proposons de laisser tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour déterminer les bénéficiaires de ces options.

Prix

Conformément à l'article L. 225-177 du Code de Commerce, le prix d'achat et/ou de souscription des actions serait fixé au jour où l'option est consentie par le Conseil d'Administration, conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'action en tenant compte, selon une pondération appropriée, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de la société, sur une base consolidée, selon les modalités déterminées par l'Assemblée Générale Mixte sur le rapport des Commissaires aux Comptes.

Nous vous proposons, en conséquence, d'arrêter comme suit les modalités de détermination du prix : égal à la moyenne pondérée des 20 derniers cours de bourse précédant le jour où l'option serait attribuée.

Durée de validité

L'autorisation de consentir des options serait accordée au Conseil d'Administration pour 26 mois à compter de l'Assemblée Générale.

Les options attribuées seraient exerçables pendant un délai maximal de 7 ans, sauf dispositions particulières restrictives du règlement du plan.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale emporterait, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seraient émises au fur et à mesure des levées d'options de souscription.

Augmentation de capital résultant des levées de souscription d'actions

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions serait définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement en numéraire ou par compensation avec des créances de la somme correspondante.

Le montant de l'augmentation de capital résultant des levées d'options ne s'imputerait pas sur le **Plafond Global I** fixé à la 12ème résolution de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017.

Lors de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice social, le Conseil d'Administration constaterait, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant l'exercice, apporterait les modifications nécessaires aux statuts et effectuerait les formalités de publicité.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration, dans un rapport spécial, informerait chaque année les actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

Autres conditions

Les actions acquises ou souscrites dans le cadre des dispositions précédentes devraient revêtir la forme nominative et porteraient jouissance immédiate. Elles auraient droit, pour la même valeur nominale, au même dividende que celui qui pourrait être réparti aux autres actions portant même jouissance.

L'Assemblée Générale donnerait tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, pour fixer les autres conditions dans lesquelles les options seraient octroyées, tels que les bénéficiaires, le nombre maximum des options pouvant être levées par le bénéficiaire, le prix exact d'achat et/ou de souscription des options, la date d'ouverture et les conditions d'exercice des options et, plus généralement, d'établir le règlement du plan d'options avec toutes les restrictions, notamment de période d'exercice et/ou de conservation des actions, et les conditions particulières relatives aux dites options qu'il jugerait utiles, et plus généralement faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de ladite autorisation et de ses suites.

20.3 Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'attribuer des actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2015 a autorisé, pour une période de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à attribuer des actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux dirigeants du Groupe.

Cette autorisation deviendra caduque le 18 février 2018.

Nous jugeons qu'il serait opportun de continuer à disposer de ce système pour associer le personnel et les dirigeants de la société et du Groupe au bon développement de celui-ci.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions des articles L. 225-197 et suivants du Code de Commerce :

- d'autoriser le Conseil d'Administration, pour une période de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale, à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la société provenant d'achat effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux dirigeants de la société ou de sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de sa mise en œuvre ;
- de décider que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'attribution gratuite des actions résultant de cette autorisation, qu'il s'agisse d'actions existantes ou à émettre que (ii) de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription prévu ci-avant, ne pourra excéder un nombre global égale à 5 % du nombre total des actions composant le capital de la société à la date d'attribution ;
- de décider que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition minimale d'un an ;
- de décider que la durée de la période d'acquisition prendra fin par anticipation, en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code la Sécurité Sociale ;
- de décider qu'à l'issue du délai d'acquisition précité, les bénéficiaires, devenus définitivement propriétaires des actions qui leurs ont été attribuées à titre gratuit par le Conseil d'Administration, ne pourront céder lesdites actions qu'à l'issue d'une période de conservation dont la durée sera déterminée par le Conseil d'Administration, mais qui ne pourra en aucun cas être inférieure à un an ;
- de décider que, pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux en France, le Conseil d'Administration pourra supprimer la période de conservation susvisée à la condition que la période d'acquisition soit au moins égale à 2 ans ;
- de décider que les actions acquises, dans le cadre de la présente autorisation, devront revêtir la forme nominative ;
- de prendre acte de ce que, s'agissant des actions à émettre, (i) la présente autorisation emportera, à l'issue de la période d'acquisition, augmentation de capital par incorporations de réserves, bénéfiques ou primes d'émission au profit des attributaires desdites actions et renonciation corrélative des actionnaires au profit des bénéficiaires des attributions à la partie des réserves, bénéfiques et primes ainsi incorporée au capital, (ii) la présente autorisation entraînerait de plein droit, au profit des bénéficiaires desdites actions, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription ;

- Le montant de l'augmentation de capital ne s'imputerait pas sur le **Plafond Global I** fixé à la 12ème résolution de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017.

L'Assemblée Générale déléguerait, pour une durée de 26 mois, tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, agissant dans les conditions ci-dessus pour notamment :

- mettre en œuvre la présente autorisation ;
- fixer les conditions et le cas échéant les critères d'attribution des actions ;
- décider du nombre d'actions à attribuer gratuitement ;
- déterminer l'identité des bénéficiaires, le nombre d'actions attribuées gratuitement à chacun d'eux et les modalités d'attribution des actions ;
- arrêter les clauses éventuelles d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions en cas d'attribution à des mandataires sociaux ;
- fixer en cas d'attribution d'actions à émettre le montant et la nature des réserves, bénéfiques et primes à incorporer au capital ;
- constater l'augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence ;
- et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

20.4 Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail :

- lors de toute décision d'augmentation de capital par apport en numéraire, sauf exceptions légales ;
- au cours de la troisième année civile suivant la précédente assemblée générale ayant statué sur un projet d'augmentation de capital réservé aux salariés lorsque la participation des salariés au capital de la société est inférieure à 3 %.

Cette augmentation de capital répondrait aux caractéristiques particulières contenues sous les articles L. 225-138-1 du Code de Commerce et aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail.

En conséquence, nous vous demandons de déléguer au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, sur ses seules décisions, à cette augmentation de capital dans la limite d'un montant

maximum cumulé de 40.000 euros de nominal, ce montant s'imputerait sur le **Plafond Global I** fixé à la 12ème résolution de l'Assemblée Générale du 11 mai 2017.

Les bénéficiaires de cette augmentation seraient l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce par l'intermédiaire d'un FCPE dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise.

Les actionnaires devraient renoncer à leur droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.

Le prix serait déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourrait être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L. 3332-25 et L. 3332-26 du Code du Travail est au moins égale à 10 ans) ;

Le montant définitif de l'augmentation de capital, dans la limite de prix indiqués ci-dessus, ne serait fixé qu'à concurrence du montant des actions effectivement souscrites par les salariés à l'expiration du délai de souscription fixé par le Conseil d'Administration.

Les actions devraient être libérées intégralement le jour de leur souscription et seraient indisponibles pendant cinq (5) ans à compter de la date de réalisation définitive de l'augmentation de capital sauf exception dans des cas limitativement énumérés par la loi.

La délégation faite au Conseil d'Administration de décider une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail précitées serait valable pendant une durée de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale.

Il est proposé de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président Directeur Général, à l'effet de mettre en œuvre la délégation visée ci-dessus, notamment de déterminer les caractéristiques des valeurs mobilières émises, et plus généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.

21 – RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes ont établi les rapports suivants, tenus à la disposition des actionnaires, et dont il est donné lecture :

- rapport sur les comptes sociaux ;
- rapport sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce ;

- rapport spécial sur l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la société de ses propres actions ;
- rapport spécial sur l'attribution d'option d'achat ou de souscription d'actions ;
- rapport spécial sur l'attribution d'actions gratuites aux salariés et/ou mandataires sociaux dirigeants de la société et du Groupe ;
- rapport spécial sur la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L-225-180 du Code de Commerce.

22 - RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (Annexe 4), les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital ;
- aux usages faits au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

Le Conseil d'Administration invite, après lecture des rapports présentés par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet au vote de l'Assemblée.

ANNEXE 1

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Total des capitaux propres	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés à la société mère
			Brute	Nette					
Filiales françaises									
MEDICREA TECHNOLOGIES	3 342 349	100 %	11 946 000	3 346 000	48 274 (1)	-	7 610 484	(1 249 076)	-
Filiales étrangères									
MEDICREA TECHNOLOGIES UK	212 349	100 %	2 465 018	665 018	310 303	-	522 451	(703 810)	-
MEDICREA USA	4 992 732	100 %	7 395 058	7 395 058	6 705 788	-	17 656 364	(2 002 404)	-
MEDICREA GMBH	(891 598)	100 %	100 000	100 000	1 036 420	-	68 788	(785 968)	-
MEDICREA POLAND	18 412	100 %	47 119	47 119	-	-	296	(27 234)	-

(2) dont 48 274 euros de créances rattachées aux titres de participation

ANNEXE 2

**LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES
PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2016**

Denys SOURNAC :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Président et DG	Néant
MEDICREA TECHNOLOGIES	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Président	Néant
DENYS SOURNAC COMPANY	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Gérant	Néant
LES CHALETS Z	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
ID SOURNAC	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
BDB GESTION MARINE	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
SUM LAB	345, montée de Bellevue – 01600 Reyrieux	Co-gérant	Néant
IDS GESTION	6, rue Adolphe – L 1116 Luxembourg	Co-gérant de catégorie A	Néant
IDS KAP	209 A, avenue Louise – B 1050 Bruxelles	Co-gérant de catégorie A	Néant

Jean-Philippe CAFFIERO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur et DG Délégué	Néant
PLG INVEST	12, rue de la Garenne – 69005 Lyon	Gérant	Néant

Christophe BONNET :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
SAS BORNE	12, rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes	Président	Néant
SCI LES ESTABLES	12, rue Gardénat Lapostol – 92150 Suresnes	Gérant	Néant
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant

Patrick BERTRAND :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SARL EURO-PJB	119, boulevard Stalingrad – 69100 Villeurbanne	Gérant	Néant
SCI PJB MONTCHALIN	Montchalain – 38510 Courtenay	Gérant	Néant
SCI LA TOUR ST JEAN	Montchalain – 38510 Courtenay	Gérant	Néant
MARTINET SA	24, rue du Limousin – 38070 Saint Quentin Fallavier	Administrateur	Néant

Jean-Joseph MORENO :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SCI MC		Gérant	Néant
SCI SAGITTAIRE	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Gérant	Néant
SCI MORAY	3, chemin des Verzières – 69110 Saint Foy Les Lyon	Gérant	Néant
SAS MORE INVESTMENTS	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Président	Néant
SAS MORE LOCK	298, cote de Chanvre – 69360 Solaize	Président	Néant

Marc RECTON :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
MARC RECTON & ASSOCIES	72, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SC MR PIERRE 2	72, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SC MR PARTICIPATIONS 2	72, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Gérant	Néant
SAS ALAMA LUXURY Paris	72, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Président	Néant
SAS FINANCIERE GERARD FAIVRE	72, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 Paris	Président du comité de Direction	Néant

François Régis ORY :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
L'AMELIANE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LA FLORENTIANE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
LYPOLIANE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Président	Néant
SCI DE CHANAS	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	350, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon	Administrateur	Néant
SCI L'AMAURY	600, chemin de la Ronze – 69480 Morance	Gérant	Néant
SCI L'AMELAÏS	600, chemin de la Ronze – 69480 Morance	Gérant	Néant
SOCIETE CIVILE FLORINE	14, chemin de la Pomme – 69160 Tassin	Gérant	Néant
SWORD GROUP SE	9, rue Charles de Gaulle – 69370 Saint Didier	Administrateur	Néant
ABM MEDICAL	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM ILE DE FRANCE	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM NORD	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM RHONE-ALPES	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant
ABM SUD	2, rue Gabriel Bourdarias – 69200 Vénissieux	Gérant	Néant

Pierre BUREL :

Nom de la Société	Siège	Mandats	Fonctions
MEDICREA INTERNATIONAL	5389, route de Strasbourg – 69140 Rillieux-la-Pape	Administrateur	Néant
SUD PARTICIPATION BUREL HOLDING	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SOGET	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
RUMEX	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
PETER'S	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SOCIETE HOTELIERE LA RESIDENCE	Saint Jean – 97 133 Saint Barthélémy	Gérant	Néant
ASPHODELE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HYSOPE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
CHAMAN	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LES NOISETIERS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SYCOMORE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
SAINT JEAN D'EST	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
EGLANTINES	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
COBAE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
BERGENIA	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LE ROYANNAIS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
XIMENIA	65A Route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
ULMUS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
WISTARIA	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
DAPHNEE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
FLORYAL	Saint Jean – 97 133 Saint Barthélémy	Gérant	Néant
VITIS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HOTELLERIE DU SOLEIL	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
HOTEL BON REPOS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
DOMAINE D AGOULT	La Grande Bastide – 83470 Ollières	Gérant	Néant
SPB GESTION	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LE MAS DE LA MAROTTE	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
THEAS	65A, route de Saint Maximin – 83149 Bras	Gérant	Néant
LES DOMAINES DE PROVENCE	Route de Rians - 83470 Ollières	Gérant	Néant
ABBAYE SAINT HILAIRE	Route de Rians - 83470 Ollières	Gérant	Néant

ANNEXE 3

TABLEAU DE RESULTAT DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En Euros	2016	2015	2014	2013	2012
Capital en fin d'exercice					
Capital social	1 605 307	1 438 030	1 357 025	1 355 121	1 353 281
Nombre d'actions émises	10 033 167	8 987 688	8 481 405	8 467 505	8 458 005
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxe	14 071 050	15 693 735	14 335 814	10 630 773	10 124 736
Résultat courant avant impôt, amortissements et provisions	43 546	1 637 488	(127 773)	298 936	(668 623)
Impôt sur les bénéfices	970 054	1 080 418	451 516	275 905	382 781
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(10 805 933)	614 916	241 888	(929 753)	(2 661 208)
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultat par actions					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	(0,01)	0,18	0,04	0,07	(0,31)
Résultat après impôt, amortissements et provisions	(1,08)	0,07	0,03	(0,11)	(0,03)
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	65	51	40	36	38
Masse salariale de l'exercice	3 489 325	3 076 459	2 329 736	1 810 750	1 808 422
Charges sociales de l'exercice	1 441 946	1 247 209	970 525	801 705	783 390

ANNEXE 4

DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIR ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2015 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, la Société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, sans suppression du droit préférentiel de souscription, avec délégation au Conseil d'Administration, à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois la Société à augmenter son capital social, dans la limite de 400 000 euros en nominal (et de 10 000 000 d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), par émission de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, avec délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider lesdites augmentations de capital ;
- autorisé pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, dans la limite de 20 % du capital social par émission de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés et/ou d'un cercle restreint d'investisseurs, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L. 225-135-1 du Code de Commerce. autorisé, pour une durée de 26 mois.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2015 a :

- décidé d'augmenter les limitations globales des plafonds des augmentations de capital pour les porter de 400 000 euros à 600 000 euros s'agissant des augmentations de capital susceptibles d'être réalisés immédiatement et/ou à terme et de 10 000 000 à 15 000 000 d'euros en valeur nominal s'agissant des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès par tous moyens, immédiatement ou à terme au capital ;

- autorisé, pour une durée de 18 mois, le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société dans la limite de 600 000 euros en nominal (15 000 000 d'euros pour les émissions de valeurs mobilières dont le titre primaire est un titre de créance) par voie d'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'article 225-138 du Code de Commerce ; avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes définie comme suit : Fonds et/ou sociétés d'investissements de dimension internationale (i.e : réalisant des opérations financières dans plusieurs pays), principalement Américains (i. e. des Etats Unis d'Amérique), opérant dans le domaine de la santé et/ou du dispositif médical et qui participeraient chacun à l'opération pour un montant au moins égal à 500 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises étrangères (conformément aux dispositions de l'article 211-2 3° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers) ;
- autorisé, pour une durée de 26 mois, de procéder à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la Société provenant d'achats effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux dirigeants de la Société ou des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1° de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 juin 2016 a :

- autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à attribuer des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce ;
 - autorisé, pour une durée de 26 mois, le Conseil d'Administration à procéder sur ses seules décisions, à une augmentation de capital réservée à l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe.
- sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015 :

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2016, faisant usage de la délégation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2015, en sa douzième résolution, a décidé d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un cercle restreint d'investisseurs et ce dans le cadre d'une offre visée au paragraphe II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier. Sur subdélégation du Conseil d'Administration, le Président a constaté, par décision du 12 août 2016, l'augmentation du capital par émission de 1 028 803 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,16 euro chacune et donc d'une augmentation de 164 608,48 euros.

A titre de rappel, il est précisé que le Conseil d'Administration du 3 juin 2015, avait fait usage de cette même délégation et décidé d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'un cercle restreint d'investisseurs. Sur subdélégation du Conseil d'Administration, le Président avait constaté, par décision du 29 juin 2015, l'augmentation du capital par émission de 485.438 actions nouvelles d'une valeur nominale de 0,16 € chacune et donc d'une augmentation de 77 670,08 €.

Concernant les délégations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2015 :

Le Conseil d'Administration du 25 juillet 2016, faisant usage de la délégation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 18 décembre 2015, en sa deuxième résolution, a décidé du principe de l'émission d'obligations avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes. Sur subdélégation du Conseil d'Administration, le Président a constaté, par décision du 12 août 2016, de l'émission de 2 400 000 obligations convertibles dans des conditions fixées dans le « *Terms and Conditions* » et « *Securities Purchase Agreement* » dans leur version définitive du 9 août 2016.



TEXTES DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 15 JUIN 2017

Leading personalized spine | medicrea.com

MEDICREA INTERNATIONAL

Société Anonyme au capital de 1.605.306,72 euros
Siège social : 5389 Route de Strasbourg – Vancia (69140) RILLIEUX LA PAPE

393 175 807 RCS LYON

TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2017

Résolutions à caractère ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéficiaires soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 104.516 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 34.835 euros.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, à savoir une perte s'élevant à - 10.805.933,45 euros, en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

Conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve les conventions réglementées nouvelles conclues au cours de l'exercice et prend acte de la poursuite des conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs, mentionnées audit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

CINQUIEME RESOLUTION

Modification de l'enveloppe des jetons de présence

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à 72.000 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et pour les exercices suivants, jusqu'à décision contraire de l'Assemblée Générale.

SIXIEME RESOLUTION

Autorisation à donner à la société à acheter et détenir ses propres actions

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, d'autoriser la société à acheter en Bourse et détenir ses propres actions à concurrence d'un nombre équivalent à 10 % maximum du capital social, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- de couverture de plans d'options d'achat d'actions et ou d'attribution gratuite d'actions ;
- d'annulation des actions achetées,
- de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans la limite de cours suivante, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société : le prix unitaire maximum d'achat ne devra pas excéder 25 euros (hors frais d'acquisition) par action au nominal de 0,16 euro.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 25.082.917,50 euros financé soit sur ressources propres soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attributions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

A cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général afin de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est accordée jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

SEPTIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Résolution à caractère extraordinaire

HUITIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour annuler les actions détenues par la société dans le cadre du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et sous condition de l'adoption de la 6^{ème} résolution soumise à la présente Assemblée Générale, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, à :

- annuler les actions détenues par la société ou acquises par cette dernière dans le cadre du programme de rachat d'actions, et ce dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois ;
- réduire corrélativement le capital social du montant des actions annulées ;
- modifier les statuts en conséquence, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.

NEUVIEME RESOLUTION

Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions d'options d'achat ou de souscription d'actions

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, en application des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de Commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, des options d'achat et/ou de souscription d'actions de la Société au profit de tout ou partie des membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux dirigeants de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de Commerce, dans les conditions suivantes :

1° - Délai pendant lequel cette autorisation de l'Assemblée doit être utilisée par le Conseil :

La présente autorisation, qui pourra être utilisée par le Conseil d'Administration en une ou plusieurs fois, est donnée par l'Assemblée Générale pour une période de 26 mois à compter de ce jour.

2° - Délai pendant lequel les options doivent être exercées par les bénéficiaires :

Le délai maximal pendant lequel les options peuvent être exercées étant librement fixé par l'Assemblée, conformément aux dispositions de l'article L. 225-183, alinéa 1^{er} du Code de Commerce, l'Assemblée Générale décide que les options pourront être exercées pendant un délai maximal de 7 ans qui commencera à courir à compter de la date d'attribution des options, sous réserve des restrictions qui pourraient être apportées par le Conseil d'Administration concernant la période d'exercice des options.

L'autorisation donnée par l'Assemblée Générale emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions de souscription qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options de souscriptions.

3° - Détermination des modalités de fixation du prix :

L'Assemblée Générale rappelle qu'en application des dispositions légales actuelles et notamment celles de l'article L. 225-177 du Code de Commerce, le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires est arrêté par le Conseil d'Administration, au jour de l'attribution des options, conformément aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte, selon une pondération appropriée, de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise, sur une base consolidée.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que le prix d'achat et/ou de souscription des actions par les bénéficiaires sera arrêté par le Conseil d'Administration, au jour de l'attribution des options, de la manière suivante : égal à la moyenne pondérée des vingt derniers cours de bourse précédant le jour où l'option est attribuée.

4° - Montant total des options attribuées :

L'Assemblée Générale décide que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription ainsi attribuées au titre de cette autorisation que (ii) de l'attribution des actions gratuites prévue à la 10^{ème} résolution de la présente Assemblée Générale ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la société à la date de l'attribution.

5° - Augmentation de capital résultant des levées de souscription d'actions

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement en numéraire ou par compensation avec des créances de la somme correspondante.

Il est précisé que le montant de ladite augmentation de capital, résultant de la levée d'options de souscription ne s'imputera pas sur le plafond global prévu à la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 (le « **Plafond Global I** »).

Lors, de la première réunion suivant la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration constatera, s'il y a lieu, le nombre et le montant des actions émises pendant l'exercice, apportera les modifications nécessaires aux statuts et effectuera les formalités de publicité.

6° - Jouissance :

Les actions souscrites ou acquises dans le cadre des dispositions précédentes devront obligatoirement revêtir la forme nominative et porteront jouissance immédiate. En conséquence, elles auront droit, à égalité de la valeur nominale, au même dividende que celui qui pourra être réparti aux autres actions portant même jouissance.

7° - Pouvoirs :

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, agissant dans les conditions ci-dessus, pour :

- pour fixer les autres conditions dans lesquelles les options seront consenties, tels que les bénéficiaires, le nombre maximum des options pouvant être levées par chaque bénéficiaire, le prix des options offertes selon les modalités arrêtées par l'Assemblée Générale, la date d'ouverture et les conditions d'exercice des options ;
- et, plus généralement, d'établir ou de modifier le règlement du plan d'options avec toutes les restrictions, notamment concernant la période d'exercice des options et/ou de conservation des actions, et les conditions particulières relatives auxdites options qu'il jugera utiles et faire le nécessaire aux fins de mise en œuvre de la présente autorisation et de ses suites.

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au Président-Directeur Général pour acquérir, pour le compte de la Société, les actions nécessaires à l'attribution des options d'achat d'actions.

DIXIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au Conseil d'Administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre ; avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de Commerce :

- autorise le Conseil d'Administration, pour une période de 26 mois à compter de la présente Assemblée Générale, à procéder, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, à des attributions, à son choix, soit d'actions gratuites existantes de la Société provenant d'achat effectués par elle soit d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital, au profit de membres du personnel salarié ou de mandataires sociaux qu'il déterminera parmi les salariés et les mandataires sociaux dirigeants de la Société ou de sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions visées au 1° de l'article L. 225-197-2 I du Code de Commerce ;
- décide que le nombre total cumulé des actions résultant (i) tant de l'attribution des actions gratuites résultant de cette autorisation que (ii) de l'exercice des options d'achat et/ou de souscription attribuées au titre de la 9^{ème} résolution de la présente Assemblée Générale ne pourra excéder un nombre global égal à 5 % du total des actions composant le capital de la Société à la date de leur attribution ;
- décide que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive au terme d'une période d'acquisition fixée par le Conseil d'Administration, étant entendu que cette durée ne pourra être inférieure à un an, et que lesdites actions devront être conservées pendant une durée minimale également fixée par le Conseil d'Administration, , étant entendu que cette durée ne pourra être inférieure à un an.
- décide que la durée de la période d'acquisition prendra fin par anticipation, en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la Sécurité Sociale ;
- décide que, pour les bénéficiaires non-résidents fiscaux en France, si les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de sa décision l'autorisent, le Conseil d'Administration pourra supprimer la période de conservation susvisée à la condition que la période d'acquisition soit au moins égale aux périodes cumulées d'acquisition et de conservation fixées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de la décision du Conseil d'Administration ;
- décide que les actions acquises, dans le cadre de la présente autorisation, devront revêtir la forme nominative ;

- prend acte de ce que, s’agissant des actions à émettre, (i) la présente autorisation emportera, à l’issue de la période d’acquisition, augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d’émission au profit des bénéficiaires desdites actions et renonciation corrélative des Actionnaires au profit des bénéficiaires des attributions à la partie des réserves, bénéfices et primes ainsi incorporée, (ii) la présente autorisation emporte de plein droit, au profit des bénéficiaires desdites actions, renonciation des Actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Il est précisé que le montant de ladite augmentation de capital ne s’imputera pas sur le plafond global prévu à la 12^{ème} résolution de l’Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 (le « **Plafond Global I** »).

L’Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d’Administration, avec faculté de subdélégation au Président-Directeur Général, agissant dans les conditions ci-dessus pour notamment :

- mettre en œuvre la présente autorisation,
- fixer les conditions et le cas échéant les critères d’attribution des actions,
- décider du nombre d’actions à attribuer gratuitement ;
- déterminer l’identité des bénéficiaires, le nombre d’actions attribuées gratuitement à chacun d’eux et les modalités d’attribution des actions ;
- arrêter les clauses éventuelles d’interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions en cas d’attribution à des mandataires sociaux ;
- fixer en cas d’attribution d’actions à émettre le montant et la nature des réserves, bénéfices et primes à incorporer au capital ;
- constater l’augmentation ou les augmentations de capital réalisées en exécution de la présente autorisation, modifier les statuts en conséquence ;
- et d’une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

ONZIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à conférer Conseil d’Administration à l’effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société et des sociétés de son Groupe

L’Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d’Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, et faisant application des dispositions de l’article L. 225-129-6 du Code de Commerce, délègue au Conseil d’Administration à compter de ce jour, pour une durée de vingt-six (26) mois, tous pouvoirs, en vue de procéder sur ses seules décisions, à une ou plusieurs augmentations de capital social dans les conditions prévues à l’article L. 3332-18 et suivants du Code du Travail, aux époques qu’il fixera, d’un montant maximum cumulé de quarante mille (40.000) euros en nominal, réservée au profit des adhérents d’un plan d’épargne entreprise par l’intermédiaire d’un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel l’article L. 3332-18 du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l’article L. 225-180 du Code

de Commerce, étant précisé que ce montant s'imputera sur le plafond global prévu à la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2017 (le « **Plafond Global I** »).

Le prix sera déterminé conformément à la loi et notamment aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions. Le prix de souscription ne pourra être ni supérieur au prix de souscription ainsi déterminé ni inférieur de plus de 20 % à celui-ci (30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application des articles L 3332-25 et L 3332-26 du Code du travail est au moins égale à 10 ans) ; étant précisé que le Conseil d'Administration pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdéléguer au Président-Directeur Général, dans les limites qu'il fixera, au Directeur Général ou au Directeur Général délégué, pour mettre en œuvre la présente délégation, et notamment décider d'augmenter le capital conformément aux conditions susvisées, d'en arrêter les modalités et conditions, et notamment de fixer le prix d'émission des actions selon les limites prévues par la loi et la présente Assemblée Générale, d'arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, en règle générale de mener à bonne fin toutes les opérations concourant à cette réalisation et de procéder aux modifications corrélatives des statuts.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

DOUZIEME RESOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires au profit des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre dans le cadre de la délégation au titre de la 11^{ème} résolution ci-dessus, au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise par l'intermédiaire d'un FCPE (ou autre plan aux adhérents duquel les dispositions du Code du Travail permettrait de réserver une augmentation de capital dans des conditions équivalentes) de la Société et des sociétés de son Groupe au sens de l'article L. 225-180 du Code de Commerce.



MEDICREA[®]
(I M) P R O V E

medicrea.com | **leading** personalized spine